

SAÏD CHIKHI [*]

Le travail en usine [**]

1. Tous les indices témoignent de l'existence, dans notre pays, d'une crise profonde du travail. La critique de la logique du système productif reposant pour l'essentiel sur la rente pétrolière et l'intention du pouvoir central de remplacer cette dernière par du sur-travail, le débat autour de la déspecialisation des usines et la nouvelle orientation officielle tendant à substituer à l'importance des investissements celle des quantités à produire et de la productivité, enfin le rejet, au nom de l'efficacité, du populisme régissant la gestion de la force de travail indiquent tout à la fois les symptômes de cette crise du travail et la naissance de nouvelles formes de mise au travail.

Nous voudrions tenter d'analyser ici cette crise du travail et ces nouvelles formes de mise au travail. En anticipant sur nos conclusions on peut dire que la crise du travail provient du fait que le travail productif – ou le travail tout court – n'a pas été pendant longtemps la catégorie centrale de l'organisation de la production sociale ni au centre des préoccupations essentielles des managers de l'organisation industrielle et du pouvoir central. Concernant les nouvelles formes de mise au travail on peut dire que si elles se caractérisent principalement par l'introduction de nouvelles normes de travail, d'un nouvel usage des rémunérations et d'un nouveau mode disciplinaire, elles se heurtent toujours aux obstacles et aux contradictions du système social dont la logique profonde reste inchangée.

2. Le travail comme catégorie centrale n'a pu émerger dans le système productif algérien faute de quatre dimensions essentielles :

- une hiérarchie technicienne et une gestion "productive" de la force de travail,
- un fonctionnement stable et continu des ateliers,
- un processus d'unification entre la sphère du travail et l'espace de reproduction de la force de travail,
- un collectif de travail de type stabilisé et "fordien".

2.1. L'organisation du travail suppose, sous sa forme taylorienne ou fordienne, un encadrement capable de concentrer entre ses mains toutes les connaissances scientifiques nécessaires au bon fonctionnement technique du procès de production. Elle exige une hiérarchie technicienne capable grâce à ses compétences d'analyser les tâches, de déterminer la meilleure combinaison possible des moyens de production, d'adopter des méthodes de gestion performantes, d'innover en matière de normes de travail et de produire

des formes de commandement efficace quant à l'application de ces normes de travail...

Les cadres dirigeants des usines algériennes n'ont pu remplir ce rôle. De façon quasi-générale, ils ont été plus soucieux de faire prévaloir leur autorité sur les collectifs de travail que d'améliorer la productivité du travail, ils ont été plus préoccupés de leurs relations avec leurs supérieurs hiérarchiques que d'utiliser au mieux les capacités et la créativité des collectifs du travail à maîtriser les technologies importées à grands frais.

Leur statut social ne dépendant pas de la productivité du travail obtenue dans l'usine mais étant entièrement déterminé par l'autorité qu'ils exercent comme de celle de la délégation de pouvoir dont ils sont investis, les cadres dirigeants ont occupé les fonctions administratives qui demeurent les fonctions privilégiées dans la hiérarchie instituée par le contrôle de l'Etat[1]. Ce faisant, ils ont délaissé les fonctions techniques et ont dévalorisé le travail productif.

De multiples effets s'engouffrent à partir de ce principal point. Les classifications des postes et les diverses grilles de rémunérations sont demeurées jusqu'à ce jour les gardiennes de l'organisation hiérarchique de l'usine ce qui veut dire que le poste occupé et la rémunération lui correspondant dépendent moins de l'effort productif que de la place occupée dans la hiérarchie. Phénomène plus significatif, aucune classification des postes ne prévoit d'évolution horizontale dans les filières techniques et de production, la seule évolution possible demeurant la promotion verticale vers le haut de la pyramide organisationnelle.

On devine les conséquences d'un tel phénomène : les cadres, certes, mais aussi les techniciens et les ouvriers qualifiés cherchent à désertier l'atelier pour se retrouver dans les services de gestion où le prestige est plus grand, l'avancement plus rapide et le "capital de relations" plus facile à accumuler.

C'est ainsi que l'usine change peu à peu de figure. Les emplois administratifs gonflent démesurément et, phénomène plus important, l'ouvrier qualifié devient le chef d'équipe, le technicien le traditionnel chef de service et l'ingénieur le cadre gestionnaire et avec eux c'est toute la hiérarchie des compétences qui se transforme en une hiérarchie de chefs[2] donnant des ordres ou signifiant des refus et ce, loin des ateliers.

Dire que le travail productif n'est pas la catégorie centrale dans l'organisation de la production sociale équivaut à soutenir que c'est la "sphère de la rente" qui demeure déterminante en "dernière instance" [3]. Non motivé par la recherche d'une haute productivité de travail ni d'une légitimité fondée sur le savoir faire technique, le cadre poursuit sa promotion en direction du "bloc central", détenteur de la rente et seule source de légitimité. Quant au travailleur, il agit un peu comme un fonctionnaire salarié. Sa rémunération est complètement déconnectée de ses résultats de travail, ce qui entraîne une dissuasion de tout effort

productif tendant à améliorer la productivité de travail. Il n'a pas intérêt au travail et ses diverses formes de résistances contribueront à faire de la surqualification un procédé courant[4] dans les usines et à faire croître son niveau de salaire plus rapidement que ne le justifieraient les gains de productivité de travail[5].

De fait, tout indique qu'aucun élément de la gestion de la force de travail ne semble, jusqu'en 1976-1978, pouvoir se définir dans l'optique de la productivité de travail comme critère d'organisation des procès de travail. L'essentiel est alors de faire travailler le plus de gens possible au prix les plus bas. Quant à l'ordre usinaire, il n'est qu'un ordre essentiellement disciplinaire, hérité en grande partie du modèle d'organisation sociale. En effet, que ce soit le règlement intérieur, ou le système de rémunérations ou le système de notation et d'avancement, tout cela vise moins à obtenir des gains de productivité qu'à discipliner la force de travail. Le profil désiré n'est pas celui du "petit travailleur infatigable" mais celui du travailleur ponctuel, assidu et respectueux de ses chefs. Quand il faudrait promouvoir l'habileté, l'innovation et le talent ce sont, en somme, la moralité, la docilité et la soumission qui sont récompensées. Quand il faudrait promouvoir la responsabilité fonctionnelle au niveau des ateliers, c'est le service de surveillance de la gestion du personnel qui est développé.

Pour rendre compte de cette situation plusieurs hypothèses sont possibles. En premier lieu, il est vraisemblable que cette figure de l'usine ait répondu à la volonté des industrialistes de ne pas sanctionner sur le plan de la productivité du travail, une classe ouvrière en train de faire son apprentissage industriel. L'industrie est récente, les usines sont nouvelles et le management est encore dans l'enfance. Il est possible aussi qu'une telle gestion de la force de travail ait été menée de manière politique : la société est dans un état d'atomisation avancé, le chômage est immense et la situation est tendue socialement ; il fallait donc parer au plus pressé, répondre aux pressions populaires pour obtenir un emploi et un salaire et désamorcer les antagonismes sociaux et politiques. Dans ces conditions, la question de l'exploitation rationnelle et intensive de la force de travail ne peut qu'être difficilement posée.

En second lieu, on peut penser que ce choix qui consiste à éviter un degré élevé d'exploitation de la force de travail ait répondu à la stratégie des industrialistes. Le développement de l'industrie serait, dans ce cas, le "deus ex machina" capable d'étendre la base sociale des industrialistes et de renforcer les rapports de force à l'échelle de la société en leur faveur. Cette vision de l'industrie serait alors conçue selon un rapport mécanique entre le nombre d'usines et d'ouvriers et leur poids politique. Autrement dit, le critère de réussite politique serait lié au volume des investissements et à l'extension des capacités de production plutôt qu'à l'amélioration de la productivité du travail.

Mais en faisant de la seule multiplication des usines la tâche principale, les industrialistes ont montré à l'évidence qu'il n'a jamais été question de se servir de l'industrialisation pour transformer les rapports sociaux qui la régissent ni l'ordre vertical qui la commande d'en haut. Aussi ont-

ils contribué largement à reproduire les conditions structurelles du principe hiérarchique et de son corollaire, le système de "subalternité". Cette "subalternité" renvoie comme le note R. BAHRO à une structure objective qui engendre cette mentalité, à une échelle de masse, et détient en outre le pouvoir de répartir dans les catégories subalternes et de traiter comme tels jusqu'aux hommes qui sont intérieurement des êtres libres. Un subalterne est d'abord simplement quelqu'un d'un rang inférieur, qui n'a pas le droit d'agir ou de décider quoi que ce soit de sa propre initiative, indépendamment d'une compétence qui lui est attribuée d'en haut. C'est le principe de base de toute hiérarchie. Mais, quand ce principe détermine l'ensemble du comportement social de ceux qui lui sont soumis, quand l'ensemble du procès de leur existence se déroule essentiellement sous le signe de leurs différentes fonctions partielles, et subordonnées à l'intérêt d'un grand tout incontrôlable, la subalternité cesse d'être simplement la caractéristique d'une fonction subordonnée, pour devenir une propriété de l'individu qui accomplit cette fonction. Elle domine alors le comportement subjectif avec son corrélat immédiat : l'irresponsabilité dans les comportements plus généraux" [6].

2.2. Le travail comme catégorie centrale ne naît pas seulement d'une gestion productive et fonctionnelle de la force de travail. Il exige aussi un flux continu d'approvisionnements, sans ruptures ni à-coups et une circulation constante des pièces, des outils, des matières premières et des demi-produits.

Or la production est, de ce point de vue, loin d'être ordonnée et l'encadrement des usines s'est trouvé, de ce fait, dans l'incapacité de mettre sur pied des cycles de production continus et d'assurer un taux de marche régulier des machines. L'arythmie et la discontinuité du procès de travail est la règle générale des usines algériennes et résultent du fait que le rythme du travail est fréquemment perturbé par le manque de pièces détachées, les ruptures de stocks dues aux retards de livraisons de matières premières, d'organes, de demi-produits et d'équipements.

Le travail est ainsi constamment suspendu au gré de l'approvisionnement et de l'arrivage des pièces de rechange. Il en découle alors une rapide détérioration des machines qui multiplie les pannes et les causes diverses d'arrêts de la production. C'est un immense bricolage qui s'organise et le parc-machine s'oriente inexorablement vers la rénovation et le renouvellement, le tout se traduisant par un pourcentage élevé d'arrêts-machines. Cette situation augmente à son tour le besoin en pièces de rechanges ainsi que la pression sur les services d'entretien lesquels n'occasionnent pas des immobilisations des machines pour des interventions à titre préventif mais sont de plus en plus confrontés aux dépannages et à la réparation perpétuelle des installations. Cette situation entraîne des déperditions énormes et une diminution du potentiel-machine par une durée assez longue des temps d'attente en pièces de rechange, en personnel de maintenance, en pièces à usiner sur le site et en intervention.

Les facteurs qui expliquent ces multiples perturbations du procès de travail sont essentiellement au nombre de trois.

Le premier renvoie évidemment à la faiblesse du tissu industriel. Le second renvoie au niveau général de qualification qui existe au sein des usines. Ce niveau est faible non seulement à cause de l'arrivée massive d'ouvriers non qualifiés mais aussi à cause des départs perpétuels des ouvriers qui ont pu accumuler une expérience professionnelle, le turn-over des ouvriers qualifiés étant très élevé de façon générale dans les ateliers et de façon particulière dans les services de la maintenance[7]. Un tel niveau de qualification et un tel turn-over ont évidemment des conséquences négatives sur l'état général du matériel. Le relatif "analphabétisme technique" des services-achats des usines et l'existence d'une lourde machine administrative bureaucratisée située au niveau des appareils centraux constituent le dernier facteur.

C'est assurément cette machine administrative qui constitue l'obstacle majeur pour le maintien d'un rythme effectif d'utilisation des installations. Les usines sont confrontées, en effet, à un véritable labyrinthe de procédures administratives et financières qui non seulement est générateur d'énormes pertes de temps et de surcoûts mais qui condamne aussi, et sans appel, toute tentative de disposer régulièrement des éléments nécessaires à la continuité de la production[8].

Le problème principal des usines demeure donc celui des approvisionnements qui continue de désorganiser le procès de travail et ce, en multipliant les interruptions au niveau de la production. Le manque de pièces de rechange a pour conséquence un entretien défectueux, une usure rapide des installations et donc des pannes fréquentes. Le procès de travail présente donc par là même beaucoup de porosités, de temps "morts" atténuant la charge de travail rendant extrêmement difficile la soumission du rythme de travail à l'allure uniforme des machines et constituant des obstacles à l'émergence de la productivité du travail. L'autre conséquence de ces porosités est que celles-ci renforcent les difficultés de l'encadrement des usines à se soumettre le travail des ouvriers : le premier a beaucoup de mal à s'en tenir à l'aspect "performances" du rendement des équipements[9] et les seconds récusent, en retour, les innombrables irrationalités techniques du procès de travail pour mieux appuyer leurs résistances à la soumission de leur force de travail.

Ces multiples temps morts sont certes généralement compensés vers les fins d'années car il faut coûte que coûte atteindre les objectifs de production. La loi de la valeur est alors complètement niée et les coûts sont énormes : on installe des lignes de rattrapage, on augmente le volume des heures supplémentaires[10], on augmente la vitesse des machines, il y a de la matière qui se jette de nombreux outils qui se cassent et des rebus qui s'amoncellent. Résultat : cette "surchauffe" augmente encore l'usure des machines et... on revient alors à la case "départ" : périodes de repos et de travail lent[11] ! Au total la "fluidité" ordonnée d'un procès de production réduisant au minimum

l'immobilisation improductive des installations et comprimant au maximum les "tees morts" du travail est quasiment absente dans les usines algériennes[12].

2.3. L'épanouissement du travail comme catégorie centrale exige le principe d'une articulation entre l'organisation de la production et la sphère de la reproduction de la force de travail. Autrement dit la régularité du fonctionnement de l'atelier ne doit pas se limiter aux périmètres de l'usine mais s'étendre au delà de l'espace de production. C'est ainsi que dans les pays développés, le cadre de l'existence quotidienne de la force de travail a été de proche en proche modelé par la logique et les exigences de l'usine : la formation, l'école, le transport, le logement et l'administration ont été recomposés pour rendre la force de travail disponible là où le travail la requiert.

Ce processus d'unification entre l'espace du travail et l'espace hors-travail a connu, bien sûr, plusieurs formes historiques. L'époque de ce qu'on pourrait appeler celle du "patronat social" est connue : elle peut être liée au nom de SCHNEIDER qui, vers la fin du XIXème siècle, assurait à ses travailleurs, en échange de leur soumission, outre la stabilité de l'emploi de très nombreux avantages sociaux tel que le logement et de réelles possibilités de promotion[13]. L'étape suivante introduit un changement : les deux sphères de travail et hors travail sont rigoureusement distinguées mais sans être pour autant des sphères étanches. Bien au contraire la société est mise à l'heure et les conditions d'existence des travailleurs connaissent de profonds bouleversements. Il s'est agi de faire en sorte que la vie des travailleurs demeure sous la "tutelle de l'usine" et que la société "ne doit présenter ni délai, ni obstacle, ni la plus petite résistance possible à la vitesse et à la relation"[14]. C'est le fordisme qui est le point d'achèvement de cette forme de développement du capitalisme moderne : l'"ouvrier fordien" est cet ouvrier ponctuel, assidu, régulier et qui, bien payé et bien stabilisé, augmente considérablement la productivité et entre, de plein pied, dans la consommation de masse[15].

Ce qui vient d'être dit du processus d'unification entre l'espace de travail et l'espace de reproduction de la force de travail ne s'applique pas du tout dans notre pays. Alors que la progression du salaire est un point fondamental du fordisme et est indispensable pour la hausse du "volume du marché", le salaire des travailleurs est ici très bas et il est de moins en moins significatif du point de vue des conditions d'existence des groupes ouvriers : la hausse de la demande en produits de consommation, loin d'enclencher l'élargissement du marché, se limite à la hausse des prix et à la reproduction des pénuries.

En outre, l'espace hors-travail qui se caractérise par l'inconfort ou l'absence de logement, les insuffisances de transport et les défaillances des services publics demeure, sous tous ces aspects, complètement étanche aux exigences de la sphère productive.

Le temps de repos dans la vie hors-travail est notamment une donnée rare pour les ouvriers. Les 2 heures du transport aller et celles du retour, l'habitat qui ne permet pas de se reposer après le travail ou de se

préparer au travail, les pans entiers de la vie quotidienne consacrés aux approvisionnements et aux démarches de toutes sortes constituent autant d'agressions permanentes et d'obstacles pour se ménager des temps de repos[16]. "Huit heures de travail, huit heures de sommeil et huit heures de loisirs", ces trois/huit célèbres qui expriment dans le temps la tripartition de l'espace entre la maison, l'usine et la ville sont totalement étrangers au vécu ouvrier algérien.

Ce vécu ouvrier met ainsi en évidence toute la distance qui sépare l'ouvrier algérien de l'ouvrier industriel occidental. Si pour ce dernier le capitalisme a consisté en une profonde modification des rapports de l'usine et de son "environnement" et en une recomposition de l'habitat, des consommations collectives, de la formation et des loisirs pour les mettre en communication avec l'espace productif, pour le premier sa mobilisation s'arrête aux portes de l'usine. Si on définit, à la suite de Gramsci et d'autres auteurs européens[17], "l'ouvrier fordien" comme un "ouvrier stabilisé" présentant "un mode de vie en rapport avec certains besoins du capital en matière de discipline ouvrière", l'ouvrier algérien est placé dans une situation sociale qui produit l'indiscipline et l'instabilité permanentes.

2.4. On devine alors les conséquences d'une telle situation sociale. Protestations, indiscipline, absentéisme, turn-over, révoltes individuelles et collectives, malfaçons et baisse de la productivité du travail sont alors les formes spécifiques par lesquelles les ouvriers réagissent, à l'intérieur de l'usine, au désordre et à son corollaire – l'injustice – qui structurent les rapports entre l'usine et la vie. Refusant que l'usine et la vie demeurent des sphères totalement contradictoires l'une à l'autre, les ouvriers exigent alors de l'usine d'"internaliser son extérieur" et accentuent leurs résistances pour que les questions de transport, de logement, de santé, de prix... pénètrent l'usine[18]. On devine aussi la figure ouvrière qui se dessine à travers ces résistances et ces revendications. C'est ce que nous appellerons faute de mieux, l'ouvrier social[19].

Les résistances de cet ouvrier social ne sont pas orientées contre l'intensification du travail, contre les fortes cadences et la division accrue du travail mais elles sont dirigées contre les structures de la société globale et contre le sort qui est réservé à la reproduction de ses conditions sociales d'existence. Ses cibles sont l'inflation, l'absence de logements, l'insuffisance des transports, certes, mais aussi le "ktaff", le "piston" et le "ben-amis".

Ces résistances qui se déroulent exclusivement à l'intérieur de l'usine condamnent celle-ci à voir la productivité du travail diminuer, la qualité des relations de travail se détériorer et l'efficacité du système organisationnel remise en cause.

Les conditions de l'émergence du travail comme catégorie centrale ne sont donc pas réunies dans les usines algériennes. Parce que le procès de travail reste basé sur de multiples contradictions, entre l'atelier et le bureaucrate, entre les exigences de la continuité et les rythmes bureaucratiques, entre les "normes de production" et les "normes de

consommation", entre l'épuration de l'"ouvrier industriel" et l'existence réelle de l'"ouvrier social" l'usine est, à l'instar de sa société, le lieu du désordre et porte les germes d'une crise du travail. Il devient, après tout cela, bien difficile de faire jouer l'usine contre la société... car la première demeure, dans tous les cas, et au sens propre du terme, un "microcosme" de la seconde.

3. C'est dans le champ de cette crise de travail qui est en même temps une crise de société que doit être analysée l'exacerbation des conflits entre les diverses fractions sociales qui dominent et contrôlent les appareils d'Etat. Ce sont les industrialistes constituant une de ces fractions qui sont, depuis 1974-1975, les principales cibles de ces conflits. L'enjeu étant l'état des rapports de forces au sommet de la hiérarchie étatique, des critiques sévères commencent à être adressées à l'encontre de ceux qui attendaient de l'industrialisation l'hégémonie. On met en avant "le faible rendement du travailleur national comparé à celui des pays industrialisés", on développe les stéréotypes de l'ouvrier paresseux, indiscipliné et "assisté" par l'entreprise en matière d'avantages sociaux divers...

Au même moment, la bourgeoisie "privée" qui avait jusque là soumis "ses" ouvriers à des conditions impitoyables d'exploitation de la force de travail a fait de plus en plus admettre, à l'intérieur des appareils d'Etat, son projet de libéralisation de l'économie non sans avoir fait auparavant assimiler la misère et les pénuries au socialisme, l'anarchie et le gaspillage au secteur public[20].

3.1. Aussi au sens propre du terme, la recherche par les industrialistes d'une issue à la crise apparaît-elle comme une réaction contre les tentatives des autres fractions dominantes de les affaiblir. Après avoir démontré leur détermination à industrialiser le pays en implantant des usines partout et en élargissant considérablement la classe ouvrière et avec elle les contremaîtres et les cadres, ils doivent apporter maintenant la preuve de leurs capacités à gérer scientifiquement ces usines.

C'est ce qui marque l'émergence du projet de ces industrialistes qui consiste à régler la question posée, à savoir la productivité du travail. Ce projet qui date de 1976-1978 vise à aménager de nouvelles normes de travail, une nouvelle politique des salaires et un nouvel "âge disciplinaire" dans les usines, le tout devant se traduire par une nouvelle recomposition du collectif de travail[21].

Indication extrêmement précieuse, il est précisé tout au long de ce projet qu'un système de machines ne peut pas se gérer par des méthodes d'un autre âge et qu'il est désormais indispensable d'acquérir en même temps que ces machines les techniques de gestion et l'organisation du travail qu'elles nécessitent. Il faut donc réintroduire dans l'organisation du travail en place, certaines dimensions qui lui manquent comparée à l'organisation du travail des pays développés. Ce qui signifie en clair : mettre en place une organisation taylorienne du travail et réaménager les fondements de rapport salarial en vigueur dans les usines.

Clé de voûte de l'organisation taylorienne du travail, il s'agit avant tout de faire en sorte que le rythme de travail ne soit plus défini par l'ouvrier. Il est prévu, pour ce faire, la mise en place des "services méthodes" chargés d'élaborer les plannings de production, de déterminer la meilleure combinaison possible des moyens de production, de répartir scientifiquement les diverses opérations d'un processus de production entre les postes de travail d'une chaîne de production, de fixer les temps alloués par ouvrier ou groupe d'ouvriers. Le tout doit évidemment permettre d'établir de nouvelles normes de travail susceptibles de faire produire le plus possible pour le moindre coût de production.

Il ne suffit pas de disposer du temps de travail des ouvriers en leur fixant des temps alloués pour réaliser une tâche bien définie, il faut s'assurer de la soumission du travail ouvrier en réaménageant l'ancien système des rémunérations. Ce dernier est caractérisé par l'absence de relations entre le salaire et les résultats de travail : le salaire de base est intangible, il est défini par la seule classification au poste et varie exclusivement en fonction du temps passé sur les lieux de travail. Or en l'absence de liaison entre le salaire et le résultat de travail, l'ouvrier n'est pas stimulé pour améliorer la productivité du travail et pour dépasser les normes de production. Les rémunérations doivent donc devenir des instruments de stimulation au travail ; il est prévu, dans cette optique, une nouvelle politique salariale pour promouvoir l'accroissement de la productivité et ce, en mettant en place une méthode d'évaluation individuelle et collective des résultats de travail.

Une double finalité caractérise ce nouveau système de rémunérations. Liant désormais le salaire à un programme de travail qui suppose non seulement une production mais aussi une durée pour l'accomplir, ce système tend à faire accroître la productivité du travail et, en même temps, à émanciper cette dernière des diverses formes de résistances ouvrières : il s'agit de faire renoncer les ouvriers à la paresse, à l'absentéisme et au freinage[22]. Ce qui est en jeu c'est bien de triompher de la "flânerie" ouvrière et de faire en sorte que la valeur de la force de travail ne soit plus l'enjeu de rapports de forces dans les ateliers : " l'importance de l'enjeu montre que la politique des salaires ne saurait se contenter de mesures ponctuelles et improvisées répondant à la pression organisée ou non, exercée par les salariés pour améliorer leurs revenus"[23] est-il précisé dans le projet.

En outre, la détermination des normes de travail et l'instauration de ce nouveau système de rémunérations vont conjuguer leurs effets pour faire apparaître les excédents de main-d'oeuvre qui tout en accroissant les charges de l'usine, diminuent sa productivité. Il ne faut donc plus accepter que cette dernière soit freinée par des surcharges de personnel comme cela a été le cas jusqu'ici. Après la recherche d'une soumission du travail ouvrier c'est donc à une économie d'emploi que ce projet d'accroissement de la productivité va aboutir. Si la finalité de l'industrialisation était, au départ, la résorption du chômage, il s'agit, désormais de valoriser le capital avec moins de bras[24]. Un tel objectif ne fera d'ailleurs qu'asseoir encore mieux la disciplinarisation de la classe ouvrière dans le travail. En effet la menace de redéploiement ou

de réduction de la main-d'oeuvre que cette économie d'emploi implique ne peut qu'inciter ceux qui ont un poste de travail à travailler plus, mieux et plus vite.

C'est sous le signe de la productivité du travail que sera désormais placée le mode disciplinaire de la force de travail. Ici c'est le mode disciplinaire atténué codifié par la "GSE" qui est directement en jeu. Celle-ci qui a été conçue comme une institution de compromis entre les ouvriers et les dirigeants des usines pour instaurer la "paix sociale" n'a pu inhiber les résistances ouvrières ni ajourner les conflits dont l'industrialisation était grosse. Les commissions paritaires de discipline qui devaient tempérer les relations d'autorité sont devenues, sous les pressions ouvrières et la peur des dirigeants de les affronter, laxistes : il est proposé donc un accroissement du pouvoir disciplinaire de l'usine lequel ne doit plus garantir l'emploi à ceux qui sont peu productifs quantitativement et qualitativement[25]. "Gérer une entreprise ne peut plus devenir une perpétuelle palabre avec les collectifs de travailleurs" telle est la nouvelle orientation de la discipline du travail qui doit supplanter la forme "atténuée" de l'orientation antérieure, celle de la GSE.

Voici introduite la finalité nouvelle de la discipline d'usine : l'ouvrier obéira désormais à un rythme de travail déterminé par les exigences de la productivité cette dernière étant évaluée par la fixation des tâches de chaque ouvrier, de l'usage optimal des équipements et de l'étude des temps élémentaires.

De là le bouleversement qui doit s'opérer dans la recomposition du collectif du travail et de l'encadrement qui le dirige. En effet les exigences de la mise en place de tout ce projet n'a d'efficacité productive que si le critère organisationnel l'emporte sur celui de l'autorité et que si la compétence remplace "les carences ou la facilité et la permissivité". Autrement dit l'introduction de normes nouvelles de travail et de productivité a trait ici à la hiérarchie et à sa qualité. Celle-ci est appelée à passer du stade de l'administration des effectifs et de la production à celui plus technique de l'organisation des forces productives et de l'usage intensif de la force de travail. Elle est appelée à être jugée selon sa réussite des programmes de production et selon ses réalisations de taux de productivité plus élevés et non plus, comme au stade actuel, selon ses valeurs bureaucratiques de chefaillon dérisoire[26]. Indiquons au passage que l'ancien ministre de l'industrie, qu'on pourrait qualifier de chef de file des industrialistes, a adressé, en 1977, à toutes les usines une circulaire ayant pour objet : "lutte contre le régionalisme, l'esprit de clan, le népotisme"[27].

Tels sont, à grands traits, les axes principaux du projet des industrialistes dans leur recherche d'une issue à la crise. Il s'agit là de la première tentative de penser scientifiquement l'organisation du travail. Cette tentative constitue une rupture en ce qu'elle entend rompre avec l'ancienne organisation bureaucratique du travail et les valeurs sociales qui lui sont liées en fondant un nouveau système basé sur la

réhabilitation de la valeur du travail et sur la recherche obstinée de la rationalité économique.

Il est clair que cette issue s'oriente en direction de l'organisation du travail de type taylorien et de rapport salarial de type capitaliste. Ironie de l'histoire : des références à l'OST de Taylor et à Lénine servent ici de doctrine au secteur d'Etat dominant[28]. Cette issue à la crise d'une société en perpétuelle recomposition et d'un rapport salarial structurellement bloqué est sans doute à ce prix. Il n'en demeure pas moins que cet engouement pour ce procès de travail de type taylorien réduit l'ensemble des problèmes du travail et de la société à des problèmes d'organisation. Le projet des industrialistes affecte à l'organisation taylorienne une nature exclusivement technique sans considérer que le système Taylor n'a fait que travestir les mécanismes de l'exploitation sous les masques de la rationalité.

On comprend alors la signification profonde de l'issue recherchée par les industrialistes : pour pouvoir maintenir l'état des rapports de force au sommet de la hiérarchie, ils envisagent de changer le rapport de force dans les usines. Ainsi restitué dans sa dimension sociale, tout ce projet traduit clairement une volonté systématique d'annuler ou de circonscrire toutes les formes de résistances ouvrières.

3.2. Nous assistons à un tournant important, en Algérie, depuis 1980. Une critique extrêmement sévère a été faite à la conception d'ensemble qui a présidé, au cours de la décennie écoulée, au "modèle de développement" : celui-ci n'aurait pas produit tous les effets d'entraînements et d'intégration, ni évité la chute de la productivité du travail, ni réglé les "problèmes sociaux" de la population... Refusant, par ailleurs, la formule du "capitalisme d'Etat", les instances centrales ont décidé de promouvoir et de développer le projet de la bourgeoisie privée[29]. C'est dans ce contexte précis que doivent être analysées les dernières mesures prises dans le cadre de la rationalisation en cours. Beaucoup de faits témoignent de la volonté systématique du bloc central de fonder l'expansion non plus sur la croissance des effectifs mais sur la rationalisation du procès de travail. On peut considérer cette nouvelle période comme celle de l'émergence d'une offensive contre la détérioration de la productivité de travail d'une part et d'un nouveau cycle disciplinaire directement articulé sur le procès de travail d'autre part. Mise à jour d'un ordre productif optimum et instauration d'un nouveau rapport salarial, tels sont les axes de la stratégie mise en oeuvre.

La première décision pour combattre la détérioration de la productivité du travail a consisté en un aménagement de la politique des salaires. C'est d'un usage taylorien du salaire dont il s'agit. Une prime de rendement dite collective et devant varier de 0 à 30 % du salaire de base proportionnellement à une augmentation de la production est appliquée depuis 1981. Le but recherché est l'augmentation de la productivité qui doit se traduire par une diminution du rapport des salaires aux produits. Cette prime "stipulante" a pour but de relever la tension productive dans un groupe homogène par un effet de surveillance mutuelle des ouvriers lesquels doivent empêcher ceux qui

sont "à la traîne" de profiter par le biais de cette prime collective de la productivité des "fonceurs". Ce dispositif se conjugue avec la présence d'une autre prime individuelle dite de rendement, celle-ci sanctionnant de fait plus le comportement de l'ouvrier que sa productivité. Avant de voir ce dernier point, signalons que diverses décisions de relèvement des normes de production ont été prises dans les usines.

Le deuxième aménagement du procès du travail constitue sans aucun doute le noyau central de la réforme en cours. L'accent est mis sur les sureffectifs et la pléthore du personnel actuellement en place dans les entreprises. On a réduit de façon draconienne l'embauche et on ne remplace plus les ouvriers qui partent à la retraite. On a mis en place des comités régionaux d'effectifs sans l'accord desquels il ne peut être procédé de recrutements nouveaux et avec lesquels les directeurs du personnel des usines sont chargés de résorber le personnel pléthorique. Des directives sont adressées au même moment aux usines pour raisonner en termes de "norme-homme-poste de travail" et de mettre en place des cellules "Normes et Méthodes" pour une utilisation optimale de la force de travail. Mutations, reconversions et rétrogradations sont prévues pour ce faire[30].

Il semblerait toutefois que de telles méthodes de "dégraissage" des effectifs aient quelque peu buté sur le comportement des directeurs d'usines et sur les résistances ouvrières, la réduction de la force de travail étant une pratique jusque là étrangère aux uns, la garantie de l'emploi étant la revendication des autres. Cela suppose donc que l'efficacité de telles méthodes ne peut être obtenue que sous la pression des autorités centrales. Avec la mise en place prévue d'un comité national qui serait chargé de la compression des effectifs, c'est, d'après les travailleurs, vers l'atteinte à la garantie de l'emploi, jugée abusive, que l'on semblerait s'orienter.

Il n'en demeure pas moins que de telles tentatives renforcent la discipline du travail, et, par la menace de licenciement clairement déclarée par les dirigeants d'usines et les injonctions centrales, incitent ceux qui ont un poste de travail à accroître la productivité et à se tenir bien "tranquille". L'insécurité de l'emploi constituerait, dans ces conditions, le plus sûr bâillon qui soit pour les revendications et le mode le plus efficace pour la discipline du travail.

Tout comme pour l'emploi qui doit cesser d'être un simple moyen de donner du travail, l'usine doit également cesser de faire du social aux dépens de l'économie. Les instances centrales tentent de mettre fin à ce qui a été pendant longtemps caractérisé par des dirigeants d'usine comme un dysfonctionnement de nature politique : celui d'avoir engendré au niveau symbolique des représentations tendant à faire croire aux ouvriers que l'usine est la leur[31] et qu'elle doit procurer ce que la société ne peut leur donner. Ici c'est le statut de l'entreprise qui est en jeu. Les instances centrales et les dirigeants d'usine veulent revenir suivant le modèle occidental à la catégorie d'entreprise comme unité de production économique et mettre fin à la constitution d'îlots de bénéficiaires d'avantages sociaux au sein des usines. Cela veut dire que ces dernières doivent laisser à "l'environnement" ses fonctions de

reproduction de la force de travail. Résultat : les coopératives de consommation sont sur le point d'être systématiquement supprimées au sein des usines et il est question de transférer les services de transport à des organismes extérieurs à l'entreprise ; il resterait les centres médicaux sociaux et les cantines en jeu...

Au même moment c'est l'espace hors-travail qui est lui-même devenu l'objet des interventions des instances centrales. Précisons que c'est au moment où émerge la productivité du travail comme critère d'organisation des procès de travail que la "ville" est elle-même l'objet de rationalisation. Il s'agit de faire de cette dernière un espace de "mobilisation" de la force de travail et pour ce faire, on organise mieux les flux de circulation, on perce de grands axes, on multiplie les grandes surfaces, on fait de l'hygiénisme, on met en place des horloges, on construit des parcs de détente, on donne la priorité à la consommation et on détruit les bidonvilles ouvriers et populaires. Tout cela participe indubitablement à une sorte d'"eugénique" de la force de travail et à sa mise au travail.

Cette stratégie de mise au travail et cette volonté actuelle d'accroître la productivité du travail ne poursuivent pas des objectifs qui seraient à dominante uniquement économique. Elles s'accompagnent aussi d'une volonté ferme de reprise en main et d'une transformation des rapports de force dans les usines. Nous assistons depuis 1980 à un renforcement de l'arsenal disciplinaire dont la finalité est de discipliner la classe ouvrière et de la rendre malléable au point de se couler dans les exigences de la productivité.

La commission paritaire de discipline a subi des changements quant à son fonctionnement et à ses attributions et ce dans le sens du renforcement du pouvoir disciplinaire des dirigeants d'usines. Il est demandé à ces derniers de sanctionner davantage les manquements à la discipline et aux règlements intérieurs. Ici les sanctions pleuvent, là elles sont moins nombreuses mais elles sont plus expéditives, là encore on confectionne un nouveau mémento disciplinaire.

On est parti en guerre contre l'absentéisme. Cette guerre a pris l'aspect d'une campagne nationale et les services de sécurité se sont même substitués aux directeurs des usines pour combattre ce qui a été qualifié de "fléau social". Les retards et les absences sont vigoureusement sanctionnés et toutes les primes, ainsi que les systèmes d'avancement, de notation et de promotion, sont liés à l'assiduité et à la ponctualité. On a procédé à la transformation des assurances sociales pour en faire aussi une arme disciplinaire. Face à l'ébullition du monde ouvrier – 10 fois plus de grèves pour 4 fois plus d'emplois entre 1970 et 1980 – les instances centrales ont décidé aussi d'étoffer leur quadrillage institutionnel en promulguant une loi codifiant les différends collectifs de travail et de faire prendre toutes les dispositions pour que les "journées de grèves ne soient plus payées et de fermer les cantines au niveau des entreprises dont les travailleurs sont en grève" [32]. Quant aux dénouements des grèves, ils sont plutôt marqués, ces dernières années, par une dureté accrue. Ce contrôle

social autoritaire constitue à proprement parler un retour à des pratiques disciplinaires rappelant le début du XIXème siècle européen...

4. Quel constat et quelle conclusion tirer des premières applications de cette stratégie de mise au travail qui combine une issue à caractère économique et une autre de nature autoritaire ?

Il faut indiquer, en premier lieu, que nous assistons aujourd'hui à une tentative globale de transformation des rapports sociaux en Algérie. Cette transformation viserait à faire prendre en charge ces rapports sociaux jusque là articulés à la sphère de la rente par la sphère de la production. Autrement dit, ces rapports sociaux ne se définiraient plus par la ponction sur les ressources pétrolières et la redistribution de la rente mais d'après l'extorsion de sur-travail.

Cela dit quelques précisions complémentaires doivent être apportées.

La productivité a augmenté ces deux dernières années[33] mais cet accroissement repose uniquement sur l'intensité du travail car aucune transformation radicale des conditions de travail ni aucune amélioration de l'organisation du travail n'ont encore vu le jour. Les conditions pour la rationalisation du procès de travail sont encore absentes et les usines se trouvent toujours dans l'impossibilité de s'émanciper de leurs problèmes d'approvisionnements. Le procès de travail est, de ce point de vue, toujours confronté à ce qui a été nommé ailleurs et pour d'autres endroits un "taylorisme arythmique"[34].

La productivité a augmenté parce que l'intensification de travail a procuré lors des premières applications des primes de rendement une hausse des salaires mais les ouvriers n'ont toujours pas assez pour se reproduire et pas assez pour modifier qualitativement leur panier de consommation. Alors cet "ouvrier social" va-t-il se voir expulser de l'usine dont il a jusque là occupé le devant de la scène ? Comment réagira-t-il lorsque les dirigeants d'usine décideront d'augmenter encore les normes de production ?

Une attention accrue est accordée au rendement et à cette fameuse "loyale journée de travail" de Taylor mais toutes les tares du système semblent être rejetées principalement sur les ouvriers.

Enfin un projet de rationalisation de travail existe bel et bien mais personne ne semble se donner la tâche de penser une autre usine, d'autres rapports de travail où le travail se nourrirait de la parole ouvrière et où l'efficacité productive irait de pair avec la démocratie.

Notes

[*] Maître-Assistant à l'Institut de Sociologie - Alger.

[]** Cet exposé et la synthèse d'un article écrit en Septembre 1983 et en instance de publication et des résultats d'enquête sur le CVI de Rouiba devant illustrer une thèse en cours.

[1] La répartition des cadres est, au CVI, la suivante :

	1976	1977	1978	1979	1980
<i>filiale technique</i>	28	47	57	58	68
<i>filiale administrative</i>	50	69	79	76	74

[2] Les "directs" c'est-à-dire ceux qui sont directement productifs et les "indirects" c'est-à-dire ceux qui sont occupés à des fonctions administratives et de soutien se répartissent de la manière suivante :

	Contrat	1976	1978	1982	mars 1984
<i>Directs</i>	2.173	1.364	1.790	2.646	2.875
<i>Indirects</i>	805	3.051	4.010	6.158	6.710

[3] L'analyse de l'économie de l'Algérie en terme d'économie rentière a été déjà faite par plusieurs auteurs. Signalons un article récent sur la question : N. EFTEKHARI, *Peuples méditerranéens* n° 26, janvier-mars 1984.

[4] Cette surqualification s'effectue à travers des promotions à "caractère salarial". Celles-ci ont été nombreuses au CVI / il a été procédé, de 1978 à 1983, à 4.088 promotions dont 2.282 "avec changement de catégorie professionnelle".

[5] Voir sur ce point, S. P. THIERRY : "la crise du système productif algérien".

[6] R. BAHRO : "Je continuerai mon chemin" Maspero - 1979. pages 83-84.

[7] Le CVI a dû recruter, entre 1978 et 1983, 8.244 agents pour n'en garder finalement que 4.414. Ses effectifs sont de l'ordre de 10.000 mais le dernier numéro de recrutement a atteint, en septembre 1984, le chiffre de 35.000 ! Les taux de turn-over sont :

1978	1979	1980	1981	1982	1983
22,56	20,63	16,99	17,39	14,44	17,45

Conséquence ultime de ce turn-over : on recrute des régisseurs français (OP) dont le salaire équivaut à 15 fois celui du régisseur algérien et dont le revenu annuel pourrait former 94 régisseurs à raison de 53.001 DA par stagiaire. Autrement dit on recrute des assistants techniques étrangers "ouvriers ou "techniciens" pour se prémunir de

l'hémorragie des ouvriers algériens qui partent en raison de leur faible salaire !

[8] EL-KENZ A. a apporté beaucoup de précisions sur ce point dans sa remarquable thèse ; "Monographie d'une expérience industrielle en Algérie. Le complexe sidérurgique d'El-Hadjar - 1984. Indiquons pour le CVI les remarques suivantes relevées dans le journal de l'entreprise ("El-Marakeb" n° 20 - janvier-février 1980) : "En ce qui concerne les approvisionnements, plus de 1200 articles ont été en rupture de stock à la fin du mois de mars 1979. Cette situation avait provoqué un retard dans les engagements et les livraisons de véhicules qui avaient atteint respectivement - 229 et - 672 véhicules. Cette situation était due à l'épuisement de l'AGI 1978 dès le mois de juin et au retard dans la mise en place de l'AGI 79 aggravée par l'application de l'avis 01 des finances qui a doublé le délai de dédouanement en allongeant le circuit des documents". Concernant les perspectives 84-87, le journal précise encore : "Le programme de montée en cadence de la production au CVI prévoit la réalisation de 10.500 véhicules à partir de 1987 au lieu de 15.000 véhicules en 1985 prévus dans le document du 23 mai 1978. Ceci pour tenir compte du retard pris dans les investissements. Ce schéma devra être retenu si la tendance actuelle à la complication des formalités administratives se poursuit dans le même sens. En effet... le moindre ouvrage qu'il était possible de réaliser en 6 mois dans la période 70-74 ne peut se faire actuellement que dans un délai de 2 ans et, évidemment, le coûts sont multiplié par un coefficient proche de celui de l'allongement des délais".

[9] Etant donné l'état défailant des machines et des montages, l'encadrement ne peut, en effet, déterminer, pour la majorité des opérations, des temps stabilisés (dits temps 3) et il lui arrive, même souvent, de modifier ces temps stabilisés en temps provisoires (dits temps 2). Cela veut dire que le procès de travail est tellement perturbé (matériel en mauvais état, articles non conformes...) que le "chronométrage" donne lieu, au CVI, à des analyses grossières et à des mesures assez lâches des temps alloués aux diverses opérations du travail ouvrier.

[10] En 1983, Les heures supplémentaires sont, au CVI, au nombre de 57.761 en janvier et de 44.587 en février. Ce nombre passe à 73.899 en novembre et à 102.009 en décembre.

[11] Il suffirait, à ce propos, de suivre les taux mensuels de production au CVI. Voir notre thèse en cours.

[12] Ces "temps morts" qui correspondent à l'ensemble des déperditions de la journée de travail atteignent annuellement l'ordre de 20 % des heures de fabrication au CVI.

[13] Voir M. PERROT : "les trois âges de la discipline industrielle dans la France XIXème 2 siècle".

[14] Expression que nous empruntons à MURARD L. et ZYLBERMAN : "le petit travailleur infatigable". Recherches 1976.

[15] Voir, à propos du "fordisme" : CORIAT B. "L'atelier et le chronomètre". Bourgois 1979.

[16] Voir EL-KENZ - thèse citée.

[17] BLEITRACH D. et CHENU A. "l'usine et la vie". Maspero 1979. J. P. DE GAUDEMAR : "la mobilisation générale". Champ urbain 1979.

[18] J. P. GAUDEMAR - op. cité.

[19] La notion d'"ouvrier social" de A. NEGRI "la classe ouvrière contre l'État" Galilée - 1978. Cette notion a été reprise par différents auteurs dont J. P. DE GAUDEMAR. Nous la reprenons à notre tour mais dans un sens complètement différent.

[20] Sur la bourgeoisie privée et son évolution, voir LIABES D. : "Naissance et développement du secteur privé industriel en Algérie". ESESS - Aix-marseille, 1982.

[21] Les éléments essentiels de ce projet se trouvent dans :

(a) - "Programme de travaux portant sur l'amélioration, la conception et la mise en place de système de gestion au sein des entreprises socialistes sous tutelle du ministère des industries légères". Décembre 1978.

(b) - "La mise en oeuvre d'une politique salariale, l'action à entreprendre pour promouvoir une politique de la productivité, l'organisation de la gestion et les problèmes sous-jacents à l'ensemble de ces actions" (sans date).

[22] "Le résultat devient la base de la rémunération. Celle-ci va évoluer en fonction directe du résultat obtenu. Elle croîtra lorsque la production augmentera, elle diminuera si le résultat, tel que fixé et évalué, vient à diminuer. Tous les facteurs dont le travailleur est maître directement, influenceront, ainsi, directement, sur le niveau de sa production et, corrélativement, de sa rémunération. (C'est nous qui soulignons). En particulier, le travailleur indiscipliné ou celui qui a une tendance à l'absentéisme se sanctionnera lui-même. En effet, le programme de

travail suppose non seulement une production donnée, mais une durée pour l'accomplir. L'absentéisme qui jusqu'ici ne se traduisait que par une ponction sur le salaire proportionnelle au nombre de jours d'absences devient un facteur de baisse de la rémunération... Il apparaît ainsi à travers l'exemple de l'absentéisme qui constitue l'un des fléaux actuels de notre production, que le salaire n'est plus une rémunération garantie..." Cf. "La mise en oeuvre d'une politique" p. 56.

[23] Cf. "La mise en oeuvre d'une politique" p. 62.

[24] "Jusqu'à présent la dominante de toutes les décisions économiques était l'emploi... il est désormais indispensable de s'interroger sur le maintien d'activités peu productives et qui, par voie de conséquence, n'induisent pas d'emplois... En introduisant le critère de productivité, il devient impossible pour l'entreprise, d'accepter des situations dans lesquelles la productivité peut être freinée par des surcharges de personnel ou de s'imposer un fonctionnement dans des conditions anti-économiques". Idem - p. 81.

[25] Voir "Rapports sur les problèmes financiers de l'industrie socialiste" Vol. 2. Inflation et financement du développement. pages 106-107.

[26] Indication très précieuse, le projet prévoit, outre une résistance ouvrière, une résistance de la part des cadres et de l'"environnement".

[27] Circulaire du 12/02/1977.

[28] Ces références à Taylor et à Lénine se trouvent dans "programme des travaux" et la doctrine d'un état "fort" dans "la mise en oeuvre d'une politique". pages 98-102. Il est précisé dans ce dernier document que la contradiction principale passe entre tous les travailleurs d'un côté et le secteur privé de l'autre.

[29] Sur l'offensive de la bourgeoisie privée, et les critiques faites au "modèle de développement" on peut consulter BENACHENHOU A. "Stratégies sociales et développement économique".

[30] Décision n° 113/CAB du 16/02/1984 et circulaire n° 03/CAB du 16/02/1984 du ministère des industries lourdes.

[31] Voici l'interview d'un cadre qui résume parfaitement ce point, lequel est partagé par la quasi-majorité de ses collègues : "Nous avons connu un certain nombre de dysfonctionnements qui n'ont pas du tout facilité notre tâche. Ces dysfonctionnements sont essentiellement à

caractère politique. Nous disposions pratiquement de la même organisation que dans les usines européennes mais au niveau social et humain, c'était complètement différent. On a tout fait pour qu'il y ait une coupure entre les ouvriers et les cadres et comme il est plus facile de contrôler les cadres qu'un mouvement ouvrier, on a dit aux ouvriers que l'usine leur appartenait. Les ouvriers étaient résignés pendant longtemps : ils étaient mal payés mais ils considéraient effectivement que l'usine était à eux. Mais ce n'est plus le cas depuis quelques temps : ils revendiquent beaucoup et se disent que ce sont les cadres qui bloquent la résolution de leurs problèmes. Les cadres ont été mis à l'indexe alors qu'ils étaient dans l'impossibilité de régler quoi que ce soit pour les ouvriers... Il faut cesser de faire de la démagogie et la situation ne peut plus durer ainsi..."

[32] Voir notre article : "la classe ouvrière aujourd'hui en Algérie" - Temps Modernes n° 432/433 - 1982.

[33] Voir le document du ministère du travail "Les salaires dans le secteur public 1980-1982" qui précise que "le rythme de croissance de la productivité du travail dépasse celui de l'évolution du salaire moyen pour la période considérée de sorte que la plupart des secteurs d'activité ont amélioré (c'est-à-dire diminué) la relation salaire/production" page 40.

[34] URGENCE : "Un taylorisme arithmique dans les économies planifiées du centre" - Critique de l'économie politique n° 19 Avril-Juin 1982.

ABDERREZAK BAHAMED [*)]

Le Marketing en Algérie : méconnu ou méprisé ?

Introduction

Traiter du Marketing en Algérie peut paraître aux yeux de certains économistes (qu'ils soient planificateurs ou gestionnaires) comme un non-sens. Cette attitude que l'on pourrait qualifier "d'anti-Marketing" s'explique par un certain nombre de facteurs notamment idéologiques, économiques, et la méconnaissance ou l'incompréhension des techniques proprement dites.

Aussi, il n'est pas sans intérêt d'analyser chacun de ces "obstacles" afin de voir dans quelle mesure ils pourraient être dépassés.

Après quoi, il faudra tenter de montrer l'impact positif des techniques du Marketing, particulièrement au niveau micro-économique.

Obstacle idéologique

La théorie marxiste nous enseigne que la valeur est créée principalement dans la sphère de la production. Certes, MARX reconnaît que les activités de stockage et de transport sont aussi productives car, écrit-il, "elles sont une continuation de la sphère de la production dans la sphère de la circulation" [1].

Mais ce n'est là qu'une exception. En règle générale, MARX considère que toutes les activités liées au processus de vente et d'achat de marchandises sont improductives, voire parasitaires par nature. D'après lui, elles constituent une perte sociale laquelle est inhérente au mode de production capitaliste.

Ainsi donc, selon la théorie marxiste, la contribution des techniques de Marketing, telles que nous les connaissons aujourd'hui, à la création de la valeur (au sens physique du terme) est insignifiante voire nulle.

D'autre part, toutes les dépenses engagées dans la sphère de la circulation (à l'exclusion des activités de transport et de stockage) sont considérées comme improductives.

L'utilisation des techniques de Marketing dans une économie socialiste peut, par conséquent, poser un certain nombre de problèmes du moins au niveau théorique [2].

A ce problème théorique s'ajoute un autre lié au rôle assigné à la planification socialiste.

En effet, un certain courant de pensée considère le Plan et le Marché comme deux entités opposées. Autrement dit, le Plan est perçu comme une négation du Marché et vice versa.

Cette approche de la relation Plan-Marché est, à notre avis, un peu partielle. En effet, une analyse des différentes réformes engagées par l'URSS et les Pays Socialistes de l'Europe de l'Est (particulièrement à partir des années 1960)[3] nous démontre que cette vision est en net recul. Le marché n'est généralement plus considéré comme un "concurrent" du Plan mais plutôt comme son complément. Son rôle consiste, dans l'ensemble, à "corriger" les erreurs du planificateur particulièrement au niveau micro-économique[4].

D'autre part, les réformes économiques ont aussi favorisé l'utilisation des techniques du Marketing par un grand nombre d'entreprises socialistes qu'elles soient de production ou distribution. Il faut souligner toutefois que la place accordée au marché ainsi qu'aux techniques du Marketing varie d'un pays socialiste à un autre[5]. Par exemple l'utilisation de ces techniques est plus importante dans un pays comme la Hongrie[6], qu'en URSS.

Cette différence s'explique, nous semble-t-il, par des facteurs tels que le niveau de développement atteint par chaque pays (la Hongrie est généralement caractérisée par un marché de vendeurs pour un grand nombre de produits et services), les objectifs spécifiques assignés aux réformes économiques (c'est-à-dire le niveau de décentralisation du pouvoir de décision), le degré d'intégration dans le commerce mondial etc...

Le blocage idéologique à une utilisation des techniques du Marketing dans une économie planifiée peut donc être dépassé (du moins au niveau de la pratique économique). En effet, bien que développées dans les économies de marché, ces techniques peuvent être adaptées aux conditions spécifiques de chaque pays socialiste[7]. La discussion autour de leur "connotation capitaliste" relève, à notre avis, d'un faux débat.

Obstacle économique

Ce facteur est beaucoup plus spécifique aux économies en voie de développement quelle que soit leur idéologie officielle. L'existence d'une pénurie (relative ou absolue) selon les produits et/ou services constitue pour certains une garantie de docilité du marché.

Cette approche qui part du postulat que "tout se vend" est à l'origine de beaucoup de problèmes que rencontrent actuellement un nombre important d'entreprises publiques (de production ou de distribution). En effet, certains responsables d'entreprises sous-estiment l'importance de l'analyse de la demande dans l'élaboration de leurs différentes stratégies. – Nous reviendrons plus en détail sur ce point dans la deuxième partie de cet article.

Cet "oubli" du consommateur de la part des responsables provient en grande partie d'une méconnaissance des techniques modernes de gestion telles que celles du Marketing[8].

Incompréhension ou méconnaissance des techniques

Les techniques du Marketing sont dans beaucoup de cas nouvelles même pour les gestionnaires opérant dans les économies de marché développées. Cela s'explique principalement par la nouveauté de la discipline[9]. D'autre part, le Marketing est aussi une discipline en pleine évolution. Il existe encore une certaine confusion quant à sa véritable définition et sa portée. Il y a presque autant de définitions que d'auteurs !

Il n'est donc pas surprenant que ces techniques ne soient pas encore très développées dans un pays en voie de développement comme l'Algérie.

Il nous semble que les techniques du Marketing, en dépit des préjugés défavorables qu'elles ont aux yeux de certains, peuvent contribuer à une meilleure organisation et efficacité des Entreprises Publiques Algériennes (E.P.A.)

Impact des techniques du marketing au niveau micro-économique

On constate que les E.P.A. appliquent dans leur ensemble une approche de production. Le passage de cette dernière à une approche Marketing doit, en principe, permettre de modifier leurs règles de croissance et de fonctionnement.

Une E.P.A. utilisant l'approche Marketing doit essayer non seulement d'analyser d'une manière très précise les besoins latents ou exprimés de ses consommateurs mais aussi de les satisfaire. Il ne s'agira plus pour elle de forcer sa production sur le marché mais plutôt d'essayer d'anticiper les besoins de ceux à qui elle est sensée vendre ses produits ou services. Le point de départ de son analyse ne sera donc plus le produit mais le client.

L'approche Marketing donne à l'analyse des besoins un rôle primordial. Elle permet à une E.P.A, par exemple, de mieux connaître son marché et donc de réduire considérablement le gaspillage de ses ressources qui sont dans certains cas limitées.

Essayons d'utiliser quelques concepts de Marketing et voir dans quelle mesure ils peuvent être opératoires.

La segmentation du marché

Elle repose essentiellement sur l'idée que la demande est hétérogène. Autrement dit, le marché est généralement divisé en plusieurs segments (selon les produits et/ou services) nécessitant chacun une stratégie de Marketing – Mix spécifique. Une E.P.A. qui ferait sien ce concept doit non seulement déterminer la nature des besoins qu'elle

entend satisfaire, mais aussi les personnes qui éprouvent ces besoins. Les différents investissements commerciaux qu'elle engagera devront, en principe, bénéficier d'une plus grande rentabilité car ils seront moins dispersés. Une segmentation adéquate peut renforcer l'efficacité de l'action de l'E.P.A. car elle correspondra de façon beaucoup plus précise aux préférences et aux désirs de ses consommateurs.

La présente stratégie indifférenciée adoptée par certaines E.P.A. résulte généralement d'un rejet des produits et des services offerts (même s'ils sont bons), car ils s'adressent aux mauvais segments. Il nous semble que ces E.P.A. devraient reconsidérer leurs stratégies commerciales d'autant plus que même leur situation de monopole ne leur a pas toujours permis de "verrouiller" leurs marchés. Autrement dit, elles ne peuvent continuer à offrir des produits ou services imparfaitement adaptées aux segments visés et continuer à conserver une certaine fidélité de leurs consommateurs.

Le système d'information

La communication entre une organisation et son marché est un facteur important de réussite ou d'échec commercial. Il est donc nécessaire pour toute organisation d'entretenir une relation permanente et dynamique avec son environnement. Ce dernier peut, en effet, stimuler ou inhiber son activité.

En Algérie, nous remarquons que malheureusement dans beaucoup de cas, il y a rupture de communication entre l'E.P.A. et son marché. Cette rupture est d'autant plus importante qu'un grand nombre de responsables d'entreprises semblent ignorer ou mal interpréter les différents signaux provenant du marché. S'agissant de la SONIPEC, par exemple, on constate qu'elle continue d'écouler sur le marché des produits (chaussures) que les consommateurs généralement "boudent" à cause de leur faible qualité. D'autre part, quand un produit est réussi, c'est-à-dire qu'il correspond mieux aux attentes des consommateurs, il disparaît complètement du marché.

C'est le cas de plusieurs produits de la SONITEX, de la SNIC (lames inox) etc... Cette faiblesse de qualité et/ou irrégularité dans la disponibilité de certains produits offerts par les E.P.A. est, à notre avis, un des facteurs explicatifs de la détérioration de l'image de marque d'un grand nombre de produits nationaux ainsi que du renforcement du marché parallèle.

Nous pensons qu'un meilleur flux d'information entre les producteurs et les consommateurs, via les distributeurs et/ou les points de vente des producteurs est essentiel. Autrement dit, les E.P.A. devraient essayer d'avoir une politique de communication à la fois ascendante et descendante.

En effet, un "feed back" d'informations bien interprété peut aider les producteurs à mieux connaître leurs marchés, à mieux suivre leurs changements.

Prenons un autre exemple d'absence de communication entre une E.P.A. (en l'occurrence la SONELEC) et son marché. L'Entreprise SONELEC a mis en vente un produit (tourne-disque portatif) qui tant par sa technologie que par son esthétique est un échec au sens commercial du terme.

En effet, à l'heure des HIFI super sophistiquées, elle nous propose un tourne-disque d'une technologie obsolète. D'autre part, au niveau de sa présentation (c'est-à-dire son esthétique), l'entreprise a aussi fait preuve d'une myopie commerciale.

Les études de motivations démontrent, en effet, que l'achat est généralement déterminé par la signification subjective ou symbolique du produit (ceci est d'autant plus vrai pour des produits tels que les chaînes stéréo). L'aspect attractif ou esthétique joue un rôle important dans l'image que peut se faire le consommateur sur le produit ou le service[10]. L'Entreprise SONELEC aurait probablement reçu une meilleure réponse de son marché si le produit en question était non seulement d'une technologie non dépassée mais aussi d'une présentation qui répondait mieux aux attentes subjectives et objectives de ses clients.

La conception du produit doit généralement être consécutive à une série de démarches visant à diagnostiquer les besoins réels du marché mais aussi à satisfaire les préférences et désirs particuliers de chaque segment de ce marché.

La politique du marché

En règle générale, nous remarquons que les E.P.A. continuent d'utiliser la marque du producteur (fabriqué par SONELEC, fabriqué par SONIPEC...) Il nous semble que ces E.P.A. gagneraient à utiliser une politique de marque plus différenciée. Autrement dit, une entreprise comme la SONELEC peut adopter une marque donnée pour ses réfrigérateurs et une autre pour ses téléviseurs etc...

Si par exemple, un produit SONELEC est invendu (à cause de sa faible qualité ou d'un défaut technique), ce n'est pas toute la gamme des produits SONELEC qui en souffrirait mais uniquement le produit en question.

D'autre part, en plus du lien qu'elle crée entre le producteur et/ou distributeur et le consommateur, la marque nous informe aussi qu'une certaine garantie est attachée aux produits offerts. Or, ceci est loin d'être la règle en Algérie.

Nous pensons que dans l'intérêt de la protection du consommateur contre les abus, un renforcement du contrôle des produits offerts sur le marché national est indispensable. Ceci concerne principalement le secteur privé qui inonde le marché de produits "pirates" n'offrant généralement aucune garantie quant à leur origine, leur composition, leur utilisation, leur qualité, leur sécurité etc...

La politique de publicité

La publicité commerciale rencontre une certaine opposition même dans les économies de marché. En effet, dans ces pays, il est généralement reproché à la publicité d'agresser le consommateur par ses excès, d'influencer ses décisions d'achat...

Cet aspect persuasif de la publicité a aussi fait l'objet de critiques sévères de la part de spécialistes de pays socialistes^[11]. Dans ces derniers, l'objectif primordial assigné à la publicité est l'information et l'éducation des consommateurs. L'aspect stimulation de la demande ne pourra être utilisé que dans certaines situations particulières telles que surproduction, détournement de la demande de produits en pénurie vers des substituts excédentaires (démarketing).

Dans le cas de l'Algérie, il nous semble que l'utilisation de la publicité à des fins d'information et d'éducation des consommateurs est à souhaiter.

Bien sûr, il faudrait essayer d'établir une réglementation qui puisse nous éviter de tomber dans le piège de la publicité du "tiroir-caisse" telle qu'elle existe généralement dans les pays capitalistes.

Prenons un exemple d'une utilisation positive (au sens commercial mais aussi social) de la publicité par les médias tels que la radio et la télévision.

L'Entreprise ERIAD (ex SEMPAC) de Sétif a lancé un nouvel aliment de sevrage pour bébés appelé SABIAMINE. Nous constatons que pour informer ses clients de l'existence de ce nouveau produit elle n'utilise (à notre connaissance) que le Quotidien El-Moudjahid. Or nous savons que ce dernier ne s'adresse qu'à un segment déterminé du marché (personnes lettrées) alors que SABIAMINE est sensé être destiné à un segment beaucoup plus grand de consommateurs. A notre avis, une des approches positives possibles aurait été d'essayer d'utiliser la Radio et la Télévision afin de toucher un nombre plus important de consommateurs. ERIAD pourra non seulement présenter son produit mais aussi procéder à une démonstration (dans le cas de la Télévision) sur la manière de l'utiliser etc... On ne doit pas perdre de vue que le taux d'analphabétisme est très important dans notre pays.

Parallèlement, ERIAD peut aussi promouvoir son nouveau produit auprès des hôpitaux, centres de soins etc... Le choix d'un media peut, en effet, être un facteur important de réussite ou d'échec d'un produit.

Ceci est d'autant plus vrai que le produit en question est nouveau ou perçu comme tel par les consommateurs.

Le marketing international

L'utilisation des techniques du Marketing (telles que l'exploration et la stimulation de la demande de produits nationaux, le choix d'une meilleure stratégie de prix, de distribution, de publicité...) peut aider à accroître l'efficacité de nos exportations outre que les hydrocarbures. Opérant dans un marché très concurrentiel les E.P.A. exportatrices doivent essayer de maîtriser ces techniques afin d'accroître leur part du

marché, tirer un avantage différentiel par rapport à leurs concurrents etc...

Il faut noter que ces mêmes techniques peuvent être aussi utilisées pour une meilleure rationalité des importations.

Conclusion

Nous avons essayé dans le cadre de cet article de montrer (à l'aide de quelques exemples concrets) l'importance et la nécessité de la connaissance et de la maîtrise des techniques du Marketing par les E.P.A.

La majorité de ces dernières est, en effet, confrontée à la concurrence internationale et/ou à la concurrence interne des entreprises privées ou publiques produisant des produits substituables.

Les techniques du Marketing peuvent, nous semble-t-il, constituer un outil important de gestion aux mains des différents opérateurs économiques.

Bien sûr, il ne s'agit nullement pour nous de limiter le domaine d'application de ces techniques aux seules activités commerciales. L'approche Marketing peut aussi bien être adoptée par les organismes centraux (macro-marketing) que par des institutions à buts non lucratifs (association culturelle, religieuse, sociale etc. [\[12\]](#))

De nos jours, le Marketing est devenu une discipline qui embrasse tous les aspects de la vie économique, politique, culturelle et sociale.

Notes

[\[*\]](#) Maître-Assistant à l'Institut des Sciences Economiques - Alger.

[\[1\]](#) K. MARX : Capital Vol III ch. IV - pages 26-268 Seventh. Printing 1977 - Lawrence & Wishart London.

[\[2\]](#) DELLIN L. A. D. H. GROSS - eds. "Reforms in the Soviet and Eastern European Economies - 1972 LEXINGTON BOOKS.

[\[3\]](#) Op. cité (DELLIN L. A., D. H. GROSS eds).

[\[4\]](#) BRUS W. "The Market in a Socialist Economy" 1972. ROUTLEDGE & KEGAN PAUL Ltd.
DIATCHENKO V "Econométrie, Marché, Planification" - 1970 Edition NOVOSTI.

- [5]** SAMLI A.C. "Marketing and Distribution systems in Eastern Europe." 1978, Praeger Publishers.
GREER T. V. "Marketing in the Soviet Union" - 1973 Praeger Publishers.
- [6]** GABOR H. "The Hungarian Marketing Scene" 1971 European Journal of Marketing - Vol. 5. n° 3.
- [7]** ESOMAR/WAPOR Congress
Marketing East/West : A comparative views : 1973 - Budapest.
- [8]** Philip KOTLER "Marketing During periods of Shortage" 1974. Journal of Marketing - Vol. 38.
- [9]** Robert BARTELS in "The Development of Marketing Thought" 1962 - IRWIN.
- [10]** L. M. GUSS "L'emballage c'est aussi du Marketing" 1969 - Entreprise Moderne d'Edition.
- [11]** STEPLAKI L. "Advertising in The Soviet Bloc" - 1974. Journal of Marketing Research.
- [12]** Philip KOTLER "Marketing for non profit organisations" - 1975 Prentice Hall, inc.

DJILALI LIABES[*]

L'entreprise publique locale : division du travail et articulation d'intérêts. Quelques observations sur la P.M.I. publique

0. Considération préliminaire

Les expériences de "développement local" se donnent à lire, d'une façon régulière, dans la presse nationale, et, assurément la PMI publique y joue un rôle moteur. Est-ce à dire que nous assistons à la réalisation-émergence d'une "problématique" de développement fondée sur la PMI ? Tout comme l'on parlait à la fin des années 1960 et au début des années 1970, d'une stratégie des pôles de développement et des industries industrialisantes ? Quels seraient alors les rapports entre les deux "discours normatifs" ? Continuité ou rupture ? Il nous semble, pour répondre à ces interrogations, qui ne sont techniques qu'en apparence, qu'il faudrait revenir à ce qui se formulait (et se formalisait) à la fin des années 1970, pour y repérer les glissements de sens qui se sont opérés, progressivement, dans les discours des techniciens.

Expliquons-nous : ce n'est pas d'analyse du discours qu'il va s'agir dans les lignes qui suivent, mais *de mise en rapport d'une constellation de pratiques – y compris qui se "disent"*^[1] dans l'espoir d'y déceler, sinon une "logique", à tout le moins une "problématique somme-zéro", peut être même une logique somme-zéro.

Un article de Révolution Africaine (n° 890 de mars 1981) faisait le diagnostic suivant : "... En fait, la stratégie de développement adoptée, qui confère un rôle moteur à l'industrialisation lui demande de satisfaire à quatre missions principales :

- la création d'emplois,
- la satisfaction les besoins nationaux,
- la constitution des assises d'une économie moderne et intégrée,
- le développement des capacités d'intégration.

En l'étape actuelle (1981) on peut considérer qu'aucun de ces objectifs n'a réellement été atteint, bien qu'une première génération de produits ait vu le jour". (R.A., n° 890, p. 26). Critiques très dures, et qui atteignent au coeur le "gros" secteur public ; et ces critiques appellent nécessairement des "réformes". A cette situation, la restructuration va remédier, partiellement. Parallèlement à cette stratégie négative, critique et "destructrice", cheminait l'idée d'une stratégie PMI, seule capable de prendre en charge, réellement, les quatre objectifs

initialement assignés au modèle originel. En fait, à lire les rapports généraux des deux plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977, on pourrait y constater (surtout pour la 2ème période quadriennale) que la "stratégie" PMI est une annexe, une "sortie de tableau" en quelque sorte, un résultat nécessaire, de l'industrie industrialisante [2].

Il y a lieu donc de s'interroger sur le procès "d'autonomisation" d'une stratégie de la PMI, qui va être opposée à sa condition de possibilité puisque sans industries nationales de base, une PMI est tout simplement l'autre nom de l'import-substitution dans la dépendance. Cette opposition va dès lors s'appuyer sur une série d'évidences : ne disait-on pas que la PMI est plus créatrice d'emplois, peu consommatrice de capitaux, plus apte à satisfaire les besoins sociaux, plus à même (par la sous-traitance et l'entreprise d'économie mixte notamment) de favoriser l'intégration inter et intra-sectorielle ? De plus, à technologie souple, mettant en valeur les ressources locales, elle viendrait à merveille s'insérer dans les régions émettrices de main-d'oeuvre, limitant l'exode vers les pôles.

1. La P.M.I. : d'une définition à l'autre

Dans un article précédent, nous écrivions : "A la différence des autres formes (grande industrie et artisanat), la P.M.I. pose d'emblée un problème qualitatif, qui rend non-opérante une recherche à priori (ou abstraite) des seuils quantitativement déterminés (des standards comme le nombre d'emplois, le chiffre d'affaires, l'investissement, le process technologique, la gestion de l'unité, les rapports au travail, le taux d'encadrement" [3]. Et, dans la perspective qui est la nôtre actuellement, ce problème de la "qualité" (de la définition) signifierait (au sens littéral du terme c'est-à-dire en serait le signifiant) articulation d'intérêts et de pouvoirs économiques. Il ne s'agirait donc pas seulement de faire intégrer des productions ou des process, de faire se multiplier les points d'ancrage et d'intersection entre industries lourdes – celles qui sont industrialisantes – et PMI, mais également, et surtout, dans la conjoncture actuelle, *de faire articuler des intérêts "économico-corporatifs"* (Gramsci), *de faire jouer des rapports de forces*, ou pour être plus près de la réalité, *les laisser jouer de plus en plus leurs rôles "régulateurs"* [4].

Nous sommes donc assez éloignés d'une vision technicienne-techniciste de la P.M.I. ; c'est parce que cette dernière, dans notre pays inclut dans son champ – nécessairement, c'est-à-dire quels que soient la définition normative ou les standards retenus – le capital privé, que là aussi, il y aurait lieu de s'interroger sur les effets de redondance/refoulement des discours sur le développement local [5].

Ainsi donc, tout comme les tuiles d'une toiture, des pratiques nombreuses, éparses en apparence, et qui portent sur des secteurs, des espaces ou des "groupements sociologiques", viendraient se compléter, se glisser l'une sur l'autre, l'une sous l'autre, dessinant les contours d'une stratégie du développement économique et social en pleine renégociation/imposition.

Mais, avant d'aller plus en avant, essayons de présenter, en vrac, ces pratiques évoquées :

- Tout d'abord, le bilan 1967-1979 du développement économique et social, son contexte, sa signification et sa portée sont d'une importance décisive, dans la mesure où les discussions qui ont été menées à ce propos, les débats sur les thèses en présence ont été révélateurs des rapports de forces, et surtout, du mode de fonctionnement des pouvoirs constitués – politiques, économiques et idéologico-culturels ainsi que de ce que nous appellerons "les modes de mise à la périphérie" de ces pouvoirs économiques/technocratiques[6].
- Première et grande mesure après le bilan : la restructuration de l'entreprise publique et la réorganisation dans l'agriculture des secteurs de la révolution agraire et de l'autogestion. Sans rappeler les thèses qui s'affrontèrent, soulignons néanmoins l'insistance sur le maintien de l'entreprise publique, devant les risques de privatisation ou de l'Infitah[7].
- Durant l'année 1981, une commission Ad-Hoc du parti du FLN est constituée : elle a pour ordre du jour la préparation d'un dossier sur le secteur privé dans l'industrie, le commerce et le BTP, qui sera soumis à la discussion de la base (Juillet-août 1981), puis adopté, sans de notables changements, par le 6e CC du FLN, en décembre de la même année. Les différentes lois, devant désormais régir le secteur, suscitées et annoncées dans les recommandations du CC, sont votées par l'APN en avril 1982. Ces lois sont ratifiées et publiées en août 1982 (lois 82.11, 82-12 et 82-13).
- Du côté de la gestion de la force de travail, plusieurs textes sont adoptés courant 1982 : sur le règlement des différends de travail, les relations et les contrats de travail, l'assurance et la retraite ; il faudrait y ajouter les textes d'application du S.G.T. : fixation du salaire global de base (SGB), de la PRC et de la PRI, des modalités de partage des bénéfices etc... Toujours sous ce chapitre "gestion des collectifs", les élections de nouvelles ATE, des ATU, la constitution des CD des entreprises et des unités sont organisées en 1982-1983.
- Au printemps 1983, le *Ministère de l'Intérieur* organise un séminaire national sur la petite et moyenne industrie : axé surtout sur le bilan-diagnostic du secteur de l'entreprise publique locale, ce séminaire n'a pas empêché – au contraire ! – que soient posés, sous des termes d'emprunt (toujours) les problèmes de l'articulation des pouvoirs économiques, de la centralisation, de l'efficacité de l'appareil national de planification, du capital privé, de la sous-traitance, de l'avenir des tutelles ministérielles, de la GSE dans la PMI publique sous tutelle des APC et des Wilayas. En résumé, derrière les bilans, les résolutions et les recommandations, il s'était agi de produire un discours normatif qui, occupant le vide laissé par le "nauffrage" (pour reprendre les termes mêmes de l'article de R.A. précité) de la planification, pourrait servir de modèle de croissance, au lieu et place de la vieille stratégie des industries industrialisantes, sur laquelle le planificateur avait construit ses "horizons", ses illusions et ses mirages.

A prendre en ligne de compte ces évènements, dans leur déroulement et leur portée, il apparaîtra clairement qu'il est puéril de rechercher une définition univoque, standard, quantitative ou matérielle – technologique de la P.M.I. ; en poussant la réflexion jusqu'à l'inconséquence, nous dirions que cette définition est un mirage^[8].

Ceci ne signifie nullement que la PMI – le secteur et le discours qui se construit – ne soit pas un enjeu ; et un enjeu de taille, bien au contraire.

2. De la P.M.I. comme enjeu

Revenons à notre puzzle, à notre toiture. Il est incontestable qu'une nouvelle problématique ici se dessine ; et qu'à rassembler les pièces du dossier, nous sommes devant l'enjeu des enjeux : la gestion des collectifs de travail, et de leur productivité et de leur efficience. C'est à ce niveau qu'il faudrait replacer la discussion sur les modes de régulation – administrative/contractuelle ou marchande – des échanges entre les entreprises. De notre point de vue, il ne s'agit pas (du moins ce n'est pas un objectif déterminant) de faire produire plus, plus vite et mieux, mais *de le faire faire d'une certaine manière*. Et il ne s'agit pas de faire articuler les collectifs de travail sur le système de machines installées, selon les principes d'un taylorisme abstrait. Il est donc ici question de mise en conformité des collectifs de travail avec les nécessités de la valorisation ; plus que cela, il est donc question, en dernier ressort, d'une stratégie de conformation qui serait à la mise en conformité ce que le fordisme est au taylorisme : un système de règles, nouveau, appelant d'autres comportements, d'autres rapports au travail, en bref, d'autres rapports de pouvoir, de "subsomption" de la force de travail.

Dans cette stratégie de la conformation, la P.M.I. joue un rôle d'intermédiation ; ou pour employer une expression plus métaphorique, la stratégie de développement à base de P.M.I. jouerait le rôle de "stratégie moyen de pression", en ce sens qu'à dominante privée (ce que l'on oublie quelque peu), la P.M.I. devrait gagner à sa logique d'espace privé, de sujet marchand au sens de Marx, la grosse entreprise publique, celle dont l'histoire est étroitement liée à l'établissement d'un consensus social et politique ancien.

Moyen de pression à la formidable redondance, qui aurait donc pour finalité le grignotage des fondements/des résultats/des acquis de ce consensus ; et à tous les égards c'est des collectifs ouvriers qu'il va s'agir désormais, parce que l'entreprise nationale, l'ex-société nationale^[9] ont été fondamentalement critiquées dans leur gigantisme, leur politique de sur-emploi, leur gestion laxiste de la force de travail, leurs politiques sociales, bref, ce sont les rapports de travail qui sont ici en jeu.

Ce discours valorisant une P.M.I. efficace, souple, à la technologie simple, plus et mieux adaptée à notre contexte social et au marché de l'emploi, est une façon de valoriser le procès de valorisation "privée" – non au sens juridique du terme, mais en référence à son contenu marchand – ; une manière enfin de valoriser la régulation marchande

des rapports des hommes à leurs besoins. Définie comme moyen de pression, la P.M.I. doit avoir des effets de "contamination" ; elle doit d'abord avoir pour effet (sa raison d'être) de transformer cette chose bizarre qu'est l'entreprise publique nationale, en la poussant à se "comporter" désormais en sujet marchand, en espace privé, séparé des autres espaces et n'entrant en relation avec eux qu'à travers la figure du "contrat", forme évoluée, transitoire, résultat d'une certaine articulation de décisions bureaucratiques/administratives et d'une volonté de "marchandisation", et qui serait mieux en rapport avec le mole d'accumulation actuel[10].

A un second niveau, décisif, cette P.M.I. devait ensuite "peser" sur l'entreprise publique, en un point précis, celui du statut du travail et du travailleur.

Il est connu que les statuts qui régissent, au sein de la P.M.I. (tous secteurs juridiques confondus), les collectifs de travail sont tout à fait hétérogènes ; ces "statuts" relèveraient d'une multiplicité de modes de gestion de la force de travail, pouvant aller de la gestion artisanale/paternaliste à un mode plus taylorien et beaucoup moins connoté à des pesanteurs sociologiques.

En bref, ces "statuts" – il s'agit ici d'un mélange de législation du travail et de modes particuliers de gestion de personnel – appartiendraient, dans leur hétérogénéité même, à un mode de mobilisation de la main-d'oeuvre que l'on pourrait désigner de mode "non - G.S.E.

Par cette désignation – typologie, l'on voudrait rendre compte de deux aspects de la question du travail et de son statut. En premier lieu, au plan de "l'idéologie du travail", la GSE est une figure cardinale, en ce sens qu'elle organise la perception (la perception des avantages, sous formes d'acquis matériels et de structures de comportement) que se ferait l'ouvrier d'une entreprise hors GSE, du travail en usine. C'est pour cette raison que l'on enregistre la revendication, insistante, faite par les conseils syndicaux de la P.M.I. publique, "de l'application" de la GSE au sein de l'entreprise publique sous tutelle des collectivités locales. Le second aspect que viserait cette désignation consiste dans l'effet de contamination de l'entreprise publique locale versus l'entreprise de la GSE. Revendication de la GSE d'un côté, effort de banalisation de cette même GSE de l'autre ; tels seraient les deux versants de la question.

Cependant, l'hypothèse que nous formulons ici serait à rattacher à notre problématique globale (voir plus haut), dont l'objectif est de rendre compte des restructurations en cours : non plus seulement la restructuration de la S.N, visible à travers le découpage de l'entreprise, la décentralisation des sièges des entreprises nationales/régionales, nouvellement créées, mais également les restructurations, les redéploiements, les découpages qui en constitueraient les supports et les corollaires.

Nous pensons, à ce niveau, aux nouveaux découpages administratifs, à la "question" des organigrammes ministériels et d'entreprises, au

pouvoir économique dévolu aux Walis (à travers les circulaires d'application de la restructuration, aux décrets, plus récents, sur la tutelle des entreprises nationales/régionales/locales et à la loi sur l'investissement privé national attribuant au wali la présidence de la C.R.I.), aux relations qui doivent désormais exister entre les entreprises, les banques, la tutelle, l'OCP, les autres entreprises (voir par exemple les discussions et les recommandations de la 2ème conférence sur le développement), aux impératifs de la restructuration financière, à la mise en place ou la consolidation des bureaux de méthodes au sein des unités de production etc.

Il serait donc ici question – à travers tout ce qui a été évoqué – de l'avènement d'un nouveau mode d'accumulation. Ce mode serait synonyme de passage de l'extensif à l'intensif, et les "gains en productivité" en seraient la traduction économique/technique ; ce mode signifierait également, et c'est là le point saillant de notre point de vue, – nouvel équilibre des forces sociales et transformation de leur configuration.

La recherche de ce nouvel équilibre ainsi que la volonté de transformer la configuration des forces sociales s'exprimeraient, à leur façon, dans des conflits et des ruptures de "solidarités, des alliances et des articulations d'intérêts, voire même des articulations conflictuelles d'intérêts et des alliances contradictoires. Nous serions donc dans une phase de transition entre deux modes d'accumulation et à la veille du passage à une logique de reproduction sociale qu'il s'agit de déchiffrer.

3. La P.M.I. dans la restructuration : un modèle de régulation marchande ?

Reprenons en détail tous ces aspects éclatés :

3.1.– Le premier aspect a trait à l'effet paradigmatique de la GSE, ou, en d'autres termes, à sa fonction de modèle de référence (de gestion de la force de travail, de mobilisation de la main-d'oeuvre, de norme de comportement productif et social-politique). Quelles que soient la partialité ou l'objectivité des analyses du "phénomène" GSE, elles s'accordent toutes à considérer la GSE comme partie intégrante d'un "imaginaire politique" (au sens littéral du terme), intériorisé aussi bien par les collectifs ouvriers, les dirigeants de l'entreprise ou les appareils de l'Etat.

Que des ouvriers d'une entreprise communale revendiquent l'application de la GSE, ou encore, qu'à l'autre pôle, un dirigeant d'entreprise en fasse (en privé) une critique acerbe, soulignant son influence négative sur le respect de l'autorité et de la hiérarchie et appelant à la suppression de "l'esprit de la GSE", ces prises de position en disent long sur l'importance prise par l'organisation socialiste des entreprises dans le système idéologique d'ensemble.

- Figure cardinale du système idéologique d'ensemble, la GSE est aussi à considérer comme le résultat historique – au plan

pratique/politique et social – d'une époque, de ses compromis, de ses rapports de forces, et du projet de société porteur.

- Ce sont ces caractéristiques, autant de pesanteurs donc, qui posent problème : horizon pour les uns, forme d'organisation prématurée, ambiguë ou franchement irresponsable et suicidaire pour les autres, l'OSE n'en constituerait pas moins le paradigme de tout rapport au travail (industriel).

- L'on comprendra dès lors la place occupée par la PMI publique dans cette trame : hors GSE ou non - GSE, la PMI se trouve coincée entre l'efficacité supposée du privé et l'exemple de l'entreprise nationale, surtout en matière d'acquis et de normes (imaginées) de comportement. La PMI publique se poserait donc en concurrent du privé (et elle n'en a pas les moyens, surtout en matière de rémunération et d'organisation du travail, dans les chantiers du BTP notamment), et l'histoire de "l'autre" (la Société Nationale) la fascine.

3.2.– Alors que la PMI publique en est à ses premiers pas (son histoire ne dépasse pas encore la décennie), on la considère cependant comme très importante. Et là il faudrait revenir aux arbitrages des années 1974-1975.

Au plan technique, la PMI (les 500 projets du 2ème plan quadriennal 1974-1977) a été conçue pour s'intégrer (et intégrer) à la production du gros secteur public, en multipliant les points d'ancrage et d'intégration ; par exemple, les industries connexes du BTP qui se grefferaient sur les ISMME d'un côté et les matériaux de construction de l'autre.

Cet aspect technique est subordonné, dans le programme d'industrialisation, à la conduite sociale du procès de développement. En témoigneraient les arbitrages des années 1974-1975 et qui portaient sur la définition de la tutelle qui devra s'exercer sur les entreprises PMI ; la création de 2 ministères (industrie lourde et industries légères) en 1977 laissait percevoir les luttes dont la PMI allait être l'enjeu ; surtout pour les 2 catégories de biens, finals et intermédiaires.

- On savait que ce secteur pouvait littéralement "verrouiller" le secteur public, par la valorisation à outrance de sa production, sa "privatisation" et la privatisation de ses résultats en matière productivité et de revenus[11].

C'est en ce sens que la PMI est un enjeu ; et l'on comprendra dès lors que l'on veuille l'étudier comme telle, parc qu'elle est à l'intersection de secteurs juridiques, de secteur d'activité, de logiques de valorisation.

Notes

[*] Chercheur au CREA. Enseignant à l'I. S. P. I. (Alger).

[1] Celles qui se "disent" seraient à considérer comme pratiques d'organisation-justification, d'articulation de pouvoirs économiques et d'intérêts plus largement sociétaux.

[2] Tout comme pour les industries de base, les points d'ancrage, ceux qui réalisent un effet de noircissement de la matrice inter-industrielle (ou inter-sectorielle) ont besoin d'être initiés par l'Etat et son secteur public. Cette initiation est contenue dans le modèle et en constituerait la seconde phase ; fondamentale, elle aura pour fonction de verrouiller techniquement - et socialement - les industries de base, empêchant les transferts des effets d'industrialisation (coûts, formation, revenus, marchés, protectionnisme etc...) au capital privé.

[3] Cahiers du CREA n° 2, 2^{em} trimestre 1984, p. 17.

[4] La multiplication d'espaces privés est synonyme de régulation par le marché et donc reproduction d'une logique marchande.

[5] L'ambivalence est implicite, développement local ou développement (du marché) local ; les deux ordres sont confondus.

[6] Rappelons que les sociétés nationales réfléchissent depuis 1976-1977 sur le redéploiement aux horizons 1985.

[7] Discours du S.G. de l'UGTA début 1979.

[8]ou un leurre !

[9] Avec la restructuration, la symbolique des sigles (de la S.N. à l'entreprise) est transformée.

[10] Ceci ne signifie pas que la PMI publique locale est gérée d'une façon différente ; elle connaît les mêmes problèmes que l'entreprise nationale.

[11] Voir par exemple le rapport de la Commission Economique du FLN 1979.

HARTMUT ELSENHANS[*]

Transfert de technologie et intégration interindustrielle arabe[**]

1 – Note préliminaire

Partons de deux observations préliminaires : le monde arabe est riche en devises. L'exportation de pétrole et de gaz lui permettent d'acheter des biens d'équipement pour lancer cette industrialisation, qui lui manque et dont l'absence est ressentie comme élément fondamental de son sous-développement et de son retard économique par rapport à l'Occident. Il y a donc possibilité objective de résoudre le sous-développement au moins dans la mesure où la contrainte de la balance commerciale et, plus généralement, dans la mesure où la contrainte de l'accaparement de la plus-value par les pays impérialistes sont levées.

Néanmoins, la richesse en devises ne conduit pas nécessairement au développement. Bien au contraire, c'est l'aisance financière qui peut inciter à l'illusion que le développement industriel peut s'acheter. Or, le développement réside dans l'épanouissement des forces productives. Les forces productives, c'est la capacité des hommes producteurs à maîtriser la nature. La production industrielle est caractérisée par l'application de machines pour élever la productivité du travail. La construction de machines dépend, malgré la révolution électronique, de la capacité de transformer des métaux. Toute machine est un agencement de pièces métalliques. La micro-électronique s'y ajoute, mais ne remplace pas les pièces métalliques. A fortiori, toute machine destinée à la fabrication de machines est composée par des pièces métalliques pour travailler des pièces métalliques. Il n'y a donc pas d'industrie de machines sans travail des métaux.

Le transfert de technologie n'est pas constitué par le transfert de machines. La technologie est le savoir faire à construire des machines. Une machine très sophistiquée peut être servie par un travailleur très peu qualifié. Tout le monde peut apprendre à conduire une machine aussi compliquée qu'une voiture de tourisme. Très peu de propriétaires de voiture savent effectuer les moindres réparations, tel la désaération d'un moteur diesel ou le réglage des soupapes. Qui encore serait capable de refaire une pièce dans le guidage ? Cet exemple montre que, souvent, la capacité de servir correctement une machine diffère fondamentalement de la capacité de la produire. Or le savoir-faire ne réside guère dans la capacité de servir la machine. Des millions de chauffeurs ne créent pas une industrie automobile. Ce sont des ouvriers qualifiés dans le travail des métaux, qui produisent des voitures et surtout de machines, qui permettent la production de voitures.

Voilà donc pourquoi ma contribution se concentrera d'abord sur l'évolution de la production industrielle dans le travail des métaux dans le monde arabe, base de toute industrie de biens d'équipements.

Certes, on peut répondre que le monde arabe peut s'appuyer sur des importations pour créer des industries de biens d'équipement. Mais l'achat de biens d'équipement n'est pas nécessairement destiné à créer des industries de biens d'équipement. J'examine donc ensuite la structure des importations arabes.

Les deux enquêtes me conduisent à la constatation que le monde arabe n'a pas pu développer une industrie cohérente, où un secteur en croissance rapide du travail des métaux permet d'espérer qu'une industrie de biens d'équipement naîtra, et je conclus que la rente pétrolière est une raison essentielle pour cet échec.

J'examine ensuite les conditions de développement des industries de biens d'équipement. Je constate que la greffe technologique réussit d'autant moins qu'un pays est riche, car l'aisance financière rend plus difficile la mobilisation des forces productives locales, ce que je démontre dans le manque de liens entre un secteur de petites et moyennes entreprises et le secteur construit à partir de biens d'équipement importés, au moins sur le plan des outils de travail.

Ceci est aggravé par le fait que le monde arabe n'a pas pu vraiment utiliser son potentiel de marché pour valoriser la technologie importée. Ceci m'amène à l'analyse des flux commerciaux inter-arabes et des spécialisations sectorielles de production.

L'absence de liens entre le secteur moderne et la petite et moyenne entreprise de même que l'absence de spécialisation inter-industrielle dans le monde arabe me conduiront à l'analyse de certains éléments possibles pour une croissance des industries d'équipement dans le monde arabe.

L'orientation vers une telle industrialisation du monde arabe s'impose aujourd'hui non pas seulement à cause de son exclusion du processus d'intégration au Nord de la Méditerranée. L'admission de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce et de la Turquie à la Communauté Européenne ne menace pas les intérêts commerciaux essentiels du monde arabe. Ceux-ci résident à court terme dans l'accès de son pétrole brut et de son gaz naturel au marché européen, éventuellement aussi des produits pétroliers que les pays arabes pourront vendre à partir des complexes pétrochimiques qui sont créés presque partout dans les pays pétroliers. Mais à échéance plus lointaine, l'accès préférentiel des pays du Sud de l'Europe au Marché Commun comme membres à part entière procure à ceux-ci la possibilité de pousser l'industrialisation à partir de produits plutôt simples en s'appuyant sur le marché le plus large du monde. Les pays du Sud européen pourront se réserver la fabrication de certains produits industriels, qui auraient pu être aussi des filières d'entraînement pour l'industrie arabe, qui se verra privée de ce marché extérieur.

Si l'on ne veut pas rester au niveau d'exportateur de pétrole ou éventuellement de produits pétroliers, obtenus à partir de filières importées clés-en-mains, il faut diversifier la production industrielle. L'élargissement de la Communauté Européenne vers les pays du Sud européen et la Turquie privera le monde arabe d'un marché extérieur possible pour ses excédents dans bien des filières où des exportations additionnelles à la demande interne contribueraient à profiter d'économies d'échelle. La diversification industrielle à l'échelle d'un seul pays arabe se heurte à l'étroitesse du marché interne.

L'absence de débouchés pour écouler une production industrielle à partir du secteur moderne, où des économies d'échelle peuvent jouer, exige que le monde arabe se pose comme but de pousser son industrialisation par une spécialisation inter-industrielle et intra-industrielle entre les pays arabes.

2 – La faiblesse du potentiel industriel arabe

Qui travaille sur l'industrie arabe est d'abord frappé par le manque de statistiques. Les données sur la production sont incomplètes, et peu diversifiées. Pour prouver la faiblesse de l'industrie arabe, j'ai choisi les indicateurs suivants : Travailleurs industriels en termes absolus et relatifs à la population active et nombre de cas, où un pays arabe apparaît dans la statistique internationale de la production industrielle établie par les Nations Unies.

Ce tableau nous montre une population active arabe dans l'industrie manufacturière de 3,7 mio. sur une population active de 35,6 mio., donc 10 %. Ce pourcentage se situe à un degré moyen de l'ensemble des pays du Tiers-Monde, mais est inférieur à des pourcentages obtenus dans les pays nouvellement industrialisés. Aucun pays arabe ne peut prétendre à appartenir à cette catégorie de pays.

De même, l'indicateur imprécis des citations dans la statistique de production internationale (car il dépend de la disponibilité de données) nous montre, que seule l'Algérie a un score appréciable de diversification de son industrie, qui est comparable à celui de pays comme le Chili.

Tableau n° 1 : Emploi industriel et diversification de la production industrielle (fin année 70)

	Pop.act. milliers	Emploi prod. manuf. milliers	Part emploi manuf. dans pop. active %	Nombre de citations dans la statistique internationale de production industrielle					
				total	cat. ISIC 381	cat. ISIC 3821	cat. ISIC 3822	cat. ISIC 3823	manuf.
Algérie	3.711	540	14,5	192	6	3	1	0	32
Bahrein	134	34	25,7	21	0	0	0	0	0
Egypte	9.448	1.428	15,1	176	2	0	0	0	21
Iraq	3.232	284	8,8	74	0	0	1	0	8
Jordanie	383	24	6,2	41	0	0	0	0	1
Libye	n.d.	47	-	38	0	0	0	0	0
Liban	800	98	12,2	43	0	0	0	0	0
Koweit	484	41	8,5	36	0	0	0	0	3
Maroc	5.378	370	6,8	85	0	0	0	0	5
Arabie-Séoudite	2.656	30	1,1	29	0	0	0	0	0
Soudan	5.012	179	3,5	60	1	0	0	0	4
Syrie	2.174	334	15,3	85	1	0	0	0	12
Tunisie	1.864	340	18,2	174	5	1	0	0	25
Yemen (R.A)	1.128	34	3,0	26	0	0	0	0	0
TOTAL	35.604	3.685	10,3	1.060	15	4	2	0	111

Sources : Rapports de l'Office Fédéral des Statistiques de la R.F.A., Nations-Unies : Yearbook of Industrial Statistics (2), Commodity Production Data. New-York 1983.

Néanmoins, si l'on part de quelques 40 millions d'emplois dans l'ensemble de la production manufacturière du Tiers-Monde (hors Chine populaire), le monde arabe commande avec presque 1/10 plus qu'une part proportionnelle de l'emploi manufacturier du monde sous-développé (120-130 mio. d'habitants dans les pays arabes, 2,5 mrd. d'habitants dans les pays du Tiers-Monde).

Ce potentiel industriel arabe est à comparer à l'emploi manufacturier de

l'Inde (6 mio.) ou du Brésil (4 mio. 1976) ou de l'Allemagne Fédérale (8

mio.). Il n'est donc pas négligeable. De qui frappe plutôt, c'est le degré de l'emploi et la faiblesse relative de cette industrie comparée à celle de l'Inde ou à celle du Brésil qui commandent une main-d'oeuvre comparable ou comparable à la population totale par rapport au monde arabe. Le fait que le Brésil et l'Inde, pour ne pas parler de la Corée du Sud ou de l'Argentine, soient capables de concurrencer même les pays industriels d'Occident sur des marchés internationaux de biens d'équipement avec un emploi industriel non pas décisivement supérieur à celui de l'ensemble des pays arabes, pose la question de l'efficacité de l'industrialisation poursuivie dans les pays arabes.

3 – La faiblesse du monde arabe dans le secteur du travail des métaux

Il y a de très grandes difficultés à obtenir des chiffres sur l'emploi dans l'industrie du travail des métaux dans les pays arabes. Nous avons obtenu des chiffres seulement pour certains pays, qui permettent de penser, que l'ensemble de l'emploi dans ce secteur dans le monde arabe ne constitue que 150.000 personnes. Ce chiffre se répartit entre peu de pays : Algérie (85.000 sidérurgie incluse), Egypte (71.000), Jordanie (5.000), Koweït (3.000), Syrie (16.000), Tunisie (9.000). On n'a pas pu obtenir des mentions de production de machines et d'articles métalliques dans d'autres pays arabes.

Ce chiffre est à comparer avec le même secteur en Hong Kong (82.000), Corée du Sud (93.000), Inde (296.000).

A l'exception de l'Egypte et de l'Algérie le tableau qui sort des statistiques internationales de l'emploi semble indiquer que le monde arabe ne dispose ni d'une industrie de transformation des métaux ni d'une industrie de production de biens d'équipement. Cette hypothèse est corroborée par la distribution des citations dans la statistique internationale de production industrielle. L'Algérie et l'Egypte réunissent à elles seules 48 % des mentions pour les branches 38 ISIC et l'Algérie 50 % des mentions dans la production de machines et de leurs parts.

Une inspection des rapports les plus récents de l'Office Fédéral des Statistiques de la RFA confirme ce tableau. La production industrielle des pays non pétroliers arabes est caractérisée par la présence de la petite et moyenne entreprise, la prédominance de la production de biens légers de consommation, la production de produits de base, notamment les matériaux de construction. Dans les pays pétroliers, ce profil est élargi par la présence de complexes sidérurgiques, pétrochimiques et de production de matériaux de construction établis à base de biens d'équipement importés.

Seule l'Algérie et l'Egypte diffèrent de ce tableau dans la direction d'une certaine production de biens d'équipement, tandis qu'au Maroc et en Tunisie une production de produits en métal s'observe à base de filières montées par des entreprises étrangères.

Certes, le tableau dressé peut être biaisé par des lacunes d'information. Nous avons constaté le manque d'industries de produits métalliques à

partir de l'absence de traces dans des sources statistiques et des rapports étrangers peut-être défectueux et certes incomplets. Mais même en fouillant un dossier important de sources, comme des rapports sur la coopération euro-arabe et d'état de développement de l'industrie arabe dans la presse internationale, même les sources statistiques disponibles qui émanent des offices statistiques des pays arabes, je n'ai pas pu trouver d'indices d'une production importante de machines-outils, même simples, dans les pays arabes.

4 – Hausse de l'investissement et flux régionaux de marchandises

A la suite de la hausse des prix du pétrole on constate une hausse spectaculaire des investissements dans les pays pétroliers. Mais ces taux d'investissement montent aussi dans les pays non pétroliers comme l'indique le tableau suivant. La rente paraît donc être semée et avoir des répercussions favorables dans les autres pays arabes. Nous observons un boom d'investissement que l'on retrouve par ailleurs dans la révision en hausse des prévisions des plans nationaux après 1973.

Tableau n° 2 : Formation nette de capital fixe en % de la production nationale brute (%)

	1972	1973	1975	1976	1978	1979
Algérie	37,0	36,3	41,9	37,3	46,0	35,0
Egypte	13,7	17,5	32,9	28,2	31,0	29,0
Iraq	13,0	14,5	32,8	n.d.	n.d.	n.d.
Jordanie	16,5	14,1	28,6	34,9	36,3	42,3
Koweït	4,5	4,8	10,1	13,8	14,8	8,0
Libye	18,8	24,0	26,1	20,0	20,3	n.d.
Arabie-Séoudite	13,7	9,3	20,8	25,3	33,3	n.d.
Tunisie	17,7	15,4	28,4	22,6	20,1	20,2
Emirats Arabes-Unis	18,9	19,5	24,4	25,6	26,9	n.d.

Source : Nations Unies : Yearbook of National Account Statistics, issues diverses.

Cette hausse des investissements se traduit partiellement par une hausse des exportations des pays non pétroliers vers les Etats producteurs de pétrole.

Tableau n° 3 : Exportations vers les pays arabes producteurs de pétrole (mio.\$)

	1972	1973	1974	1976	1978	1980	1982
Maroc	23,6	32,5	49,9	19,2	35,8	96,6	62,1
Tunisie	19,3	34,9	56,2	35,4	88,2	65,2	100,9
Syrie	16,5	26,1	33,9	65,2	76,6	150,4	175,3
Jordanie	15,4	17,1	38,5	59,7	90,8	171,6	301,0
Egypte	29,9	45,3	69,3	95,5	105,0	71,0	111,0

Source : International Monetary Fund : Direction of Trade Statistics, issues diverses.

Ces exportations à elles seules ne paraissent pourtant pas expliquer entièrement la hausse des investissements et des taux d'investissement des pays arabes non-exportateurs de pétrole. Le transfert direct de pétrodollars y semble jouer aussi, mais pas pu être vérifié.

Néanmoins, la part des pays occidentaux dans les importations des pays arabes s'accroît tandis que la part des autres pays arabes diminue.

Tableau n° 4 : Part des pays industrialisés occidentaux dans les importations (%)

	1972	1973	1974	1976	1978	1980	1982
Algérie	81,2	81,3	84,9	87,5	86,3	90,4	82,4
Iraq	47,5	47,7	59,2	77,1	77,4	79,1	73,2
Koweït	65,5	64,2	71,5	74,9	74,1	73,5	73,3
Libye	72,2	73,9	74,1	78,4	77,9	83,7	79,9
Oman	91,2	78,1	61,0	62,3	63,9	67,5	67,1
Qatar	70,5	68,6	67,2	76,9	78,4	81,9	86,3
Arabie- Séoudite	61,8	62,0	58,8	64,3	79,8	82,2	82,4
Emirats Arabes Unis	70,2	68,0	64,5	73,9	75,8	65,7	71,5

Tableau n° 5 : Part des pays arabes dans les importations (%)

	1972	1973	1974	1976	1978	1980	1982
Algérie	3,1	2,5	2,3	0,3	0,1	1,0	0,6
Iraq	6,1	4,2	3,6	1,7	1,7	5,3	6,1
Koweït	8,7	7,8	6,0	2,5	3,5	3,7	5,9
Libye	6,9	6,1	7,8	1,4	2,1	0,7	1,5
Oman	1,1	8,1	5,1	24,2	19,1	22,5	21,7
Qatar	16,0	16,2	16,1	13,4	9,4	4,8	6,0
Arabie- Séoudite	24,6	17,6	28,3	13,6	4,0	3,9	3,5
Emirats Arabes- Unis	8,5	6,5	7,4	6,5	4,5	7,6	11,5

Certes, une certaine insertion des pays arabes non-producteurs de pétrole s'esquisse, car la part des pays arabes dans les exportations de certains pays arabes non-pétroliers augmente.

Tableau n° 6 : Part des pays arabes dans les exportations de certains pays arabes non-pétroliers (%)

	1972	1974	1976	1978	1980	1982
Egypte	6,2	6,6	9,2	10,6	17,2	19,3
Jordanie	52,3	41,9	42,4	47,0	50,2	61,6
Maroc	4,3	3,2	2,3	3,0	5,2	5,9
Syrie	21,2	13,5	10,9	11,0	7,4	14,6
Tunisie	6,5	9,6	5,7	8,5	4,8	7,0

Source : International Monetary Fund, Direction of Trade Statistics, issues diverses.

Si l'on compare la part des pays du Tiers-Monde non exportateurs de pétrole^[1], on constate que la hausse des parts des pays arabes dans l'importation de certains pays, tels l'Oman et le Qatar sont dûs surtout à des flux commerciaux entre pays pétroliers du Golfe. Notamment, la part de l'Egypte est très régulièrement très faible, tandis que la part du Liban, probablement un commerce de transit, et quelquefois la part du Koweït sont élevées. La baisse relative des pays arabes dans l'importation de ces pays va de pair avec une hausse de la part des pays sous-développés non exportateurs de pétrole. Ce pourcentage a été faible pour l'Arabie-Séoudite (5,4 % en 1972), mais monte à 10,2 % en 1980 et à 13,8 % en 1982. Les pourcentages faibles des pays arabes dans l'importation de l'Algérie et de la Libye ne concernent que les pays arabes : Le pourcentage des pays sous-développés varie assez parallèlement à cette baisse.

Ce constat peut être expliqué comme suit : la hausse du pouvoir d'achat des pays pétroliers conduit à une certaine hausse des importations en provenance d'autres pays arabes, mais profite surtout aux pays développés d'Occident. Cette tendance est d'autant plus marquée que le pays concerné peut être considéré comme "industrialisant", tel l'Algérie, l'Iraq et à moindre degré la Libye, tandis que les pays qui – aussi à cause de leur aisance financière – se dispensent de politiques d'austérité importent dans une mesure plus grande des marchandises en provenance des pays non-arabes du Tiers-Monde, notamment des pays nouvellement industrialisés. Ces pays-là sont en même temps les pays importateurs de main-d'oeuvre.

Il y a donc dans les pays pétroliers deux comportements typiques : d'une part les stratégies de développement à fond, qui paraissent être caractérisées par une mobilisation relative de la propre force de travail et l'importation centrée sur les pays occidentaux, et d'autre part les pays avec développement dans le cadre d'une collaboration économique avec l'Occident qui vise à une certaine division nouvelle du travail internationale (pétrochimie arabe), dans lequel les importations de produits manufacturés destinés à la consommation et non à l'investissement sont plus importantes.

La distribution régionale des importations des pays arabes non pétroliers semble justifier au-delà de ce constat, que plus des efforts sont entrepris à élever l'investissement, plus la part de l'Occident dans les importations monte, même si l'évidence empirique est faible. Pour tous ces pays, la part du Moyen-Orient dans les importations baisse : Egypte 1,2 % 1982 (1976 : 1,9 %), Jordanie 1,9 (8,4), Maroc 0,14 (0,2), Syrie 2,9 (3,5) à l'exception de la Tunisie 0,6 (0,4).

Tableau n° 7 : Pourcentage des importations en provenance des pays occidentaux industrialisés dans les importations en provenance des pays pétroliers (%)

	1972	1974	1976	1978	1980	1982
Egypte	39,7	48,7	71,1	71,4	73,5	71,9
Jordanie	55,9	49,5	64,0	62,7	70,6	71,2
Maroc	73,1	70,9	74,1	82,6	80,5	81,3
Syrie	51,7	54,1	73,7	58,9*	65,7	62,9
Tunisie	84,4	78,9	84,9	83,7	89,2	85,6

* Baisse liée à une croissance considérable des importations en provenance de l'Europe "sous-développée" (Espagne, Portugal, Grèce, Yougoslavie, Roumanie).

Source : International Monetary Fund : Direction of Trade Statistics, issues diverses.

Si l'effort d'investissement est lié à une hausse de l'extraversion vers l'Occident dans le cas même d'une politique d'accumulation au détriment de la consommation, nous devrions observer, que les importations des pays orientés vers l'austérité sont composées à un degré plus élevé par des biens d'équipement que les importations des pays qui épargnent à leurs citoyens cette austérité.

5 – La composition des importations arabes

Jusqu'ici, nous avons montré que la hausse du pouvoir d'achat des pays arabes à la suite de la hausse des prix pétroliers due ou bien à leurs propres exportations pétrolières ou due à des exportations entraînées vers les pays pétroliers ou des transferts de ressources financières ont conduit à une extraversion du monde arabe vers l'extérieur. La part des pays occidentaux dans les importations augmente de même que la part des pays nouvellement industrialisés. Les effets de stratégies orientées vers une limitation des importations par l'austérité tendent à favoriser les pays industriels d'Occident à cause de la hausse de la part des biens d'équipement, tandis que la politique de l'aisance financière conduit à une hausse de la part des pays nouvellement industrialisés. La hausse du pouvoir d'achat n'exerce qu'un entraînement limité sur les économies pétrolières et les économies non pétrolières sur le plan de l'augmentation de la production industrielle destinée à la consommation de même que sur la production de biens d'équipement.

Tableau n° 8 : Structure des importations arabes (%)

	1972			1974			1978		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Algérie	30,7	28,8	16,0	34,4	31,2	16,8	44,9	41,3	14,5
Egypte	21,9	19,1	24,8	18,0	13,9	10,4	36,9	21,3	23,7
Bahreïn	18,4	14,2	10,8	11,1	7,2	6,2	21,8	n.d.	7,9
Iraq	33,6	31,9	16,6	26,4	25,0	26,7	53,7	17,7	11,2
Jordanie	16,4	11,5	29,8	22,6	13,3	27,9	30,2	23,2	20,2
Koweït	32,6	21,7	20,0	34,3	20,3	17,3	39,8	n.d.	14,2
Liban	24,2	16,3	17,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Libye	34,2	28,3 ⁴⁾	15,8	33,5	26,3	16,2	41,7	34,2 ⁴⁾	15,5
Maroc	26,9	22,6	17,8	19,8	18,8	21,4	24,4	21,5	13,3
Oman	27,9	n.d.	33,7	15,1	n.d.	12,3	38,5	22,0	16,7
Qatar	47,1	30,1 ³⁾	20,0	38,5	21,5	21,7	58,8	45,8	10,7
Arabie- Séoudite	35,5	27,1 ³⁾	24,6	36,9	27,5	19,5	42,6	35,9	10,9
Soudan	22,2	19,8	23,0	27,5	21,2	23,7	35,8	31,5	18,8
Syrie	22,5	20,4	26,0	19,3	17,3	27,4	29,8	27,0	16,9
Tunisie	31,6	26,0	16,4	25,6	22,3	16,0	34,4	32,3	12,1
Emirats Arabes Unis	n.d.	n.d.	n.d.	36,8	n.d.	13,2	43,9	n.d.	11,0
Yemen (RA)	13,0	n.d.	50,2	n.d.	n.d.	n.d.	36,8	32,2	27,1
Yemen (RPD)	n.d.	n.d.	n.d.	26,9	19,6	14,6	22,7	n.d.	n.d.

Explication des colonnes :

(1) Part des produits de la catégorie 7 SITC dans les importations totales.

(2) Part des produits de la catégorie 7 SITC corrigée des produits indubitablement destinés à la consommation.

(3) Denrées (produits de la catégorie 0 et 1 SITC).

1) Avions inclus.

2) 7 241, 7 242, 7 321, 734 incluses, sans 724 et 73.

3) Sans 7 242 (radios), 7 241 (télévisions) incluses.

4) 7 242 (radios) incluses.

Source : Yearbook of International Trade Statistics, Nations-Unies, issues diverses.

On pourra objecter à cette vue que le monde arabe ne peut semer la rente pétrolière que s'il importe des équipements. En effet, tous les pays pétroliers ont augmenté leurs importations de produits de la catégorie 7 SIZC. Ce sont des machines et du matériel de transport. Parmi cette catégorie figurent et le tour et le frigidaire pour ne pas parler de l'appareil vidéo. Dans le tableau suivant [2] on a éliminé dans la mesure du possible (c'est-à-dire à condition que les données statistiques publiées des Nations-Unies énumèrent les articles indubitablement destinés à la consommation, ci-inclus les voitures particulières et les avions) les biens non destinés à servir dans la production industrielle.

Le tableau fait ressortir d'abord, que tous les pays arabes ont vu une expansion considérable de leurs importations agricoles. Ceci traduit d'une part une augmentation des revenus des masses dans les pays pétroliers, d'autre part une faible flexibilité des agricultures arabes à répondre à l'expansion de la demande. Le manque de dynamisme de la production agricole arabe à maintes fois été critiqué.

Nous constatons en plus une expansion plus rapide de l'importation de produits de la catégorie 7 pour l'ensemble des pays pétroliers de 1.794 mio. \$ (1.585 mio. \$ sans Koweït, Oman, et Emirats Arabes Unis) à 4.688 mio. \$ (3.499 mio. \$) 1974 et 24.228 mio. \$ (21.800 mio. \$) 1978. Pourtant l'importation de biens d'équipement (catégorie 7 SIZC sans

produits de consommation identifiable) a augmenté moins rapidement de 1972 1.546 mio. \$ à 1974 3.128 mio. \$ à 1978 13.261 mio \$ (sans Koweït, Oman et Emirats Unis, pour lesquels les données sont incomplètes). Cette croissance est moins rapide que la croissance des importations totales (1972 4.511 mio. \$, 1974 12.269 mio. \$, 1978 38.862 mio. \$) pour les pays donnés, et moins rapide que la croissance des importations de produits de la catégorie 7, qui ne sauraient pas être considérés comme biens d'équipement : 1972 38 mio. \$, 1974 629 mio. \$, 1978 8.539 mio. \$.

Si les importations totales des pays, pour lesquels nous avons des données suffisantes (Algérie, Iraq, Libye, Arabie-Séoudite, Qatar) montent entre 1972 et 1978 de 761 %, la croissance des biens d'équipement atteint 757 % et la croissance des biens de la catégorie 7, qui ne sont pas des biens d'équipement dépasse tous les autres taux avec 2.412 %.

Certes, la rente est semée dans le sens de la croissance des importations de biens de la catégorie 7. Elle est utilisée aussi à une expansion de la demande de biens d'équipement à un degré légèrement inférieur à la croissance des importations totales, mais le boom des importations se traduit surtout par une hausse de la demande de biens de consommation durables. Certes, l'Iraq contribue la part la plus importante à cette hausse, mais d'autres pays accusent aussi de grosses différences entre importations de biens d'équipement et importations d'autres produits de la catégorie 7 SITC. Les biens durables constituent 3 % des importations de l'Algérie 1978, 7,5 % des importations de la Libye, 12,5 % des importations du Koweït (1977), 6,8 % des importations de l'Arabie-Séoudite, 13 % des importations du Qatar, 16,5 % des importations de l'Oman. Ce pourcentage est très inférieur dans le cas des pays non pétroliers : Jordanie (7 %), Maroc (3 %), Soudan (3,3 %), Syrie (2,7 %), Tunisie (2 %). Ce rapport beaucoup plus faible démontre qu'il s'agit de biens dont on peut se passer. Néanmoins la critique porte plus loin.

Les biens durables sont destinés à une consommation de couches aisées. Si l'on a quelquefois qualifié la demande en provenance de cette couche comme capitaliste, puisque les processus de production de ces biens nécessitent des équipements chers, il faut constater que le monde arabe ne s'est pas doté de capacités de production pour ces biens durables, mais les a importés.

La composition des importations suggère donc, que la hausse du pouvoir d'achat n'a même pas conduit à une industrialisation de substitution des importations pour les couches aisées du type latino-américain, mais seulement à une consommation de ce type.

6 – Les conditions du transfert effectif de technologies

Nous constatons que les pays arabes n'ont pas profité de la crise pétrolière pour augmenter leur propre production de machines, ni pour entrer dans les filières de production de biens durables, ce qui aurait

permis au moins de s'entraîner dans l'utilisation de technologies modernes, à l'exclusion de l'Algérie.

Or, une telle stratégie du commerce extérieur ne peut pas conduire au transfert de technologies. Le monde arabe démontre, que c'est la richesse du Tiers-Monde en devises et non pas sa pauvreté qui conduit au retard industriel. Puisque la rente pétrolière permet de tout acheter, il n'y a pas mobilisation de forces productives. La disponibilité de la rente pétrolière décourage le développement technologique arabe.

Avant de tirer des conclusions, il faut approfondir les mécanismes du progrès technique : L'augmentation de la productivité du travail et de la productivité de l'ensemble des facteurs de production est obtenue par l'emploi de nouvelles machines. Le progrès technique prend son origine dans la conception de machines nouvelles, même si ce progrès paraît dû à l'emploi de matériaux plus sophistiqués : Pour produire de meilleures qualités d'acier, des alliages plus performants ou des câbles à fibres de verre, etc... Il faut des machines plus sophistiquées.

Le progrès technique dans la construction de machines peut être mesuré par le prix possible qu'un producteur de machines peut obtenir, s'il détient le monopole de l'innovation. Il reste compétitif, s'il offre la machine nouvelle à un prix inférieur au prix de la machine ancienne plus les économies supplémentaires en travail et en matières premières plus la valeur de la production supplémentaire que l'emploi de la nouvelle machine permet de dégager.

Mais le progrès technique n'est pas approprié comme valeur ajoutée uniquement par les constructeurs de machines. La grande dispersion de la production de machines dans les pays industriels développés conduit à l'imitation ou au développement de machines comparables de la part de concurrents. Les producteurs innovateurs sont donc obligés de baisser leurs prix à leurs coûts de production au taux de profit moyen. Dans ce cas, les coûts de production dans les branches utilisatrices des machines nouvelles diminuent. Ceci apparaît comme une hausse de la productivité dans ces branches-ci. Le progrès technique est donc propagé à l'intérieur du système de production sous forme d'augmentation de la productivité de l'ensemble des facteurs dans les branches utilisatrices de la technologie nouvelle. Le savoir-faire acquis par la conception de machines nouvelles reste pourtant auprès des producteurs de machines. La hausse de la productivité mesurée en prix dans le secteur des machines est donc inférieure à la hausse de sa capacité d'innovation technique. Plus une technologie est intensive en capital, plus du travail innovateur a été utilisé en dehors du processus d'application de cette technologie et moins sont grandes les possibilités de participer au progrès technique proprement dit pour ceux qui appliquent cette technologie^[3]. Seule une économie, ayant participé dans la construction et dans la conception de machines nouvelles, "capitalise" l'atout du savoir-faire nouveau comme base d'innovations ultérieures. Ce n'est pas le cas pour l'économie, qui par l'importation de technologies nouvelles, ne fait qu'utiliser les procédés nouveaux, malgré le fait qu'elle profite de l'effet d'augmentation de la productivité par l'application de la nouvelle technologie.

L'importateur échappe à ce mécanisme, seulement s'il est capable d'assimiler la technologie importée à partir de sa propre base technologique.

Supposons deux économies, dont une est caractérisée par le manque de dynamisme dans la production de machines, l'autre par un secteur innovateur de production de machines. Nous pouvons illustrer la distribution des avantages comparatifs entre les deux économies par l'exemple arithmétique suivant.

Productivité après innovation dans le pays plus développé

Branches	A	B	C	D
Pays plus développé	100	150	200	250
pays moins développé	100	150	150	100

L'exemple chiffré repose sur les hypothèses suivantes :

- pas de progrès de la productivité dans la branche A dans les deux pays,
- transfert de technologie sans coûts supplémentaires pour les utilisateurs de technologies dans la branche B du pays moins développé par rapport au pays plus développé.
- transfert de technologie avec coûts supplémentaires à cause de l'environnement économique "défavorable" dans le pays moins développé (C),
- pas de progrès technique dans la construction de machines (branche D) dans le pays moins développé.

L'exemple arithmétique est du type du théorème de Ricardo et conduit à une spécialisation du pays moins développé sur les branches A et B, du pays plus développé sur les branches C et D. La spécialisation suivant l'avantage comparatif favorise le pays plus développé en lui réservant les industries qui ont les plus grands effets de transformation des capacités techniques.

Plus un pays du Tiers-Monde dispose de ressources en devises, plus cela décourage la production de technologies et plus cela décourage la production dans les secteurs où le retard est le plus important.

7 – Ce n'est pas la dotation en facteurs de production qui détermine l'avantage comparatif, mais les retards différents par branches dans la productivité entre pays développés et pays sous-développés

La rente pétrolière simule une productivité élevée des pays arabes dans la production d'hydrocarbures, qui ne tient pas au développement technologique, mais aux conditions naturelles de production. Ceci conduit à une spécialisation inégale, si les tendances spontanées du

système se développent. La théorie de la spécialisation selon la dotation des facteurs a souvent été critiquée à cause de son incapacité à rendre compte des effets de la spécialisation elle-même sur la dotation en facteurs à long terme. Par la suite on a essayé de sauver le théorème de l'optimalité de la spécialisation selon la dotation en facteurs de production par l'introduction de facteurs nouveaux, tel le capital humain. Le calcul de ce capital humain à partir de différences de salaires (considérées comme revenu dû à un capital) pour le travail qualifié par rapport au travail non-qualifié est tautologique. Elle transforme le niveau de salaire plus élevé en résultat d'un facteur de production dont le vrai coût n'est pas pris en compte. Dès que l'on procède au calcul du coût de cette qualification, on se trouve devant des chiffres très divergents, que les pays industriels aiment avancer, quand le Tiers-Monde leur présente la note de son assistance technique aux pays occidentaux effectuée par l'exode des cerveaux.

Néanmoins la structure du progrès technique est telle, qu'il faut nier le fondement même de ce théorème avec l'argument que la production dans les pays industriels développés n'est pas intensive en capital. Si cette position est juste, le monde arabe ne peut pas espérer se développer à partir de l'achat de technologie. Le développement n'est pas possible sans transformer la rente pétrolière non pas en machines mais en savoir-faire technique, donc en compétence professionnelle du collectif ouvrier.

Pour prouver la proposition selon laquelle la production dans les pays industriels n'est pas intensive en capital, je propose la démarche suivante : si même à prix constants la valeur des équipements par travailleur augmente dans les pays industriels, ceci est d'abord dû à la hausse des salaires réels. La production "s'alourdirait" seulement si le rapport entre la somme des salaires payés et les coûts des biens d'équipement engagés diminuerait. Un indicateur pour ce rapport est le rapport entre la valeur de la production et la valeur du capital fixe (à pourcentage des salaires dans la production nationale constant). Ce rapport, le coefficient du capital, qui est l'inverse de la productivité du capital, n'a pas considérablement changé dans les pays industriels depuis des dizaines d'années.

L'avantage comparatif ne dépend pas alors de l'intensité de capital d'une branche, mais de la différence des productivités entre pays moins développés et pays plus développés. Ceux-ci se spécialisent sur les branches où leur avance technique est relativement la plus grande.

Notamment la construction de machines est peu intensive en capital dans les pays industriels, tandis que les coûts de production pour des machines dans le Tiers-Monde sont relativement élevés à cause du manque d'ouvriers qualifiés, et ce manque est perpétué par la non-existence d'une branche de production de machines qui permettrait de former de tels ouvriers.

Ceci explique le paradoxe de LEONTIEFF : Le progrès technique est obtenu dans la conception et la construction de machines, filières peu intensives en capital, tandis que l'utilisation de technologies nouvelles

est intensive en capital. Au début du cycle de production, la technologie est intensive en travail qualifié. Ce n'est qu'à partir de la standardisation, que les procédés de production deviennent intensifs en capital et peu intensifs en travail qualifié, donc au moment de la délocalisation de la production vers des pays moins développés. La possibilité du transfert de technologies à ce stade sous la forme d'exportation de biens d'investissement a donc comme conséquence, que les différences de productivité des facteurs entre pays plus développés et pays moins développés sont toujours moins grandes dans les branches utilisatrices de technologies que dans les branches de production et de conception de technologies. Si les taux de change entre pays plus développés et pays moins développés reflètent les productivités des facteurs de production de leurs branches d'exportation respectives, le pays moins développé trouvera toujours plus rentable l'importation de technologies que leur production. Sans politique industrielle consciente qui serait orientée contre ce type de spécialisation internationale, c'est seulement une baisse considérable du pouvoir d'achat international du pays moins développé, qui incitera la production locale de biens d'équipement.

Il faut en conclure, que l'appropriation de la rente ne peut conduire à un développement technique que si les pays arabes subventionnent délibérément la production locale de machines.

8 – Conditions du développement d'une base technologique

Une base technologique est installée par la production de biens d'équipement pour produire des biens d'équipement. Le type de machines, que l'on peut produire localement dépend de la qualification professionnelle des ouvriers appelés à travailler dans ce domaine. Le manque de travailleurs très qualifiés dans le travail des métaux est constaté partout dans le monde arabe. Il faut donc partir d'un niveau d'abord bas de machines produites localement.

Certes, on peut penser que l'on formera ces ouvriers, mais leur formation se fait surtout dans le processus de production même. Le manque de travailleurs qualifiés dans le travail des métaux ne peut être comblé que par l'expansion de ce secteur à partir des qualifications disponibles, quitte à ce que dans le travail de production, ces qualifications augmentent rapidement. On peut maximiser l'emploi dans la production locale de machines, si l'on choisit des types de machines, dont la production locale est possible avec les qualifications disponibles.

Ceci conduira à une production de machines, qui au moins dans un premier temps, ne seront pas compétitives sur le marché international. Les surcoûts engendrés se justifient par l'incorporation des effets de formation de la main-d'oeuvre que l'on obtient par la production de machines.

Axer sur l'établissement d'un secteur local de production de machines a des implications pour l'ensemble de l'économie. Les autres secteurs doivent pouvoir utiliser les machines ainsi produites. Si initialement les compétences disponibles ne permettent que la production de machines à précision limitée, les procédés employés dans les autres secteurs ne

doivent pas exiger des machines à précision plus élevée. Si dans de tels secteurs des machines importées sont utilisées, dont les pièces nécessitent une précision plus grande, les machines localement produites ne peuvent pas être utilisées pour fabriquer ces pièces. L'intégration entre le secteur de la production de machines et ce secteur utilisateur de machines ne se produit pas. Briser l'engrenage entre l'investissement et l'augmentation des importations ne suppose pas l'autarcie technologique. Certes, on peut profiter d'importations dans la mesure des capacités de paiement. Mais pour qu'un pays du Tiers-Monde ne tombe pas dans la dépendance technologique qui résulte de l'inexistence d'une base technologique locale, il faut que ce pays choisisse les technologies à importer en fonction de ses capacités d'assimilation. Ceci nécessite la limitation des importations de technologies à celles qui sont compatibles avec sa propre base technologique. En constituant ce maillon entre les technologies importées et les technologies locales un pays peut promouvoir les capacités technologiques locales en jouant sur des effets multiplicateurs et accélérateurs. Installer surtout des industries de base ultramodernes avec des équipements très sophistiqués peut freiner et même déconseiller la production locale de biens d'équipement.

Axer le processus d'accumulation sur la production locale de biens d'investissement avec des importations sélectives de technologies nécessite aussi des restructurations sociales. La demande à partir des revenus élevés dans le Tiers-Monde est orientée vers un grand éventail de produits manufacturés. Les critères de qualité sont élevés et les séries demandées petites. Vouloir construire les biens d'équipement pour les filières nécessaires à la satisfaction de cette demande équivaut à vouloir entreprendre le processus de construction d'une base technologique à la fois dans des filières très diversifiées et à des niveaux de sophistication élevés. La demande de la part des couches pauvres se limite à une gamme restreinte de produits qui ne doivent pas présenter le dernier cri de gadget. Les biens d'équipement nécessaires sont moins diversifiés, les séries plus grandes à cause de la plus grande homogénéité de la demande de consommation, et les exigences techniques sont inférieures. Il est bien évident, que ce type de biens d'équipement est plus accessible à des pays du Tiers-Monde avec peu d'ouvriers expérimentés dans la production de machines que le type d'équipement nécessaire pour la satisfaction de la demande des classes à revenus élevés.

Une base technologique de production locale de machines même d'abord simples constitue l'école de formation de productions de machines. Cette base peut être établie si l'on peut se concentrer sur la production d'une petite gamme de machines, en larges séries, non pas trop compliquées. Plus cette base est large, plus la qualification moyenne d'une large partie du collectif ouvrier augmente par la formation dans la production, ce qui constitue la base essentielle de l'assimilation de technologies plus sophistiquées de l'extérieur, que l'on peut importer ou copier.

9 – Nécessité de l'intégration arabe à cause de la disponibilité de la rente

On peut objecter que la richesse en devises permet aux pays pétroliers de se passer de cette voie ardue et de commencer avec des technologies plus sophistiquées quitte à rester dépendants de l'Occident pour un certain temps et d'augmenter le degré d'intégration économique entre branches productrices et branches utilisatrices de biens d'équipement ultérieurement. On achètera d'abord des usines clés en mains et on commencera avec la production de certaines pièces pour arriver à la fin à la maîtrise de l'ensemble de la filière.

Dans cette perspective, une coopération étroite entre les pays arabes pétroliers et non pétroliers s'impose. On estime qu'une industrie moderne exige un marché d'environ 200 mio. de consommateurs pour pouvoir profiter d'économies d'échelle et pour utiliser des capacités optimales de production industrielle. Aucun pays arabe ne constitue à lui seul un tel marché. L'ensemble du monde arabe présentera de telles conditions au moins pour un bon nombre de produits.

Si l'on veut s'industrialiser à partir des deux pôles qui se dessinent dans le monde arabe, la pétrochimie et la consommation de biens durables, il faut que les biens d'équipement qui leur sont destinés puissent être produits à un degré croissant dans des pays arabes.

En ce qui concerne les biens de consommation durable, il faut d'abord attirer leur production dans le monde arabe. Il est inconcevable que les gouvernements arabes n'aient pas vu la chance de l'expansion de la demande de biens de consommation durables en imposant leur production dans des pays arabes par l'établissement de droits spéciaux pour le commerce inter-arabe, ce qui aurait forcé au moins les sociétés transnationales à transférer cette partie de leur production dans les pays arabes, qui jusqu'à maintenant est exporté à partir des pays industrialisés vers les pays pétroliers arabes. Le Brésil a montré comment on peut forcer alors les filiales des sociétés transnationales à hausser le degré d'intégration et à s'insérer au moins partiellement dans les circuits de production locale.

En ce qui concerne la pétrochimie, une course est établie entre les fournisseurs étrangers. Ceci conduit à l'établissement d'une pétrochimie hétérogène où chaque pays dispose de filières à biens d'équipement différents. Pour produire localement des équipements pour cette pétrochimie, il est pourtant impératif que les biens d'équipement utilisés soient identiques. IGHEMAT^[4] montre à l'exemple du Brésil, que bien des éléments d'installation pétrochimiques peuvent être produits dans des pays du Tiers-Monde. Ce ne sont pas encore des machines, mais des produits de la tuyauterie et de la vannerie, ce qui permettrait d'élargir la production sidérurgique arabe. 30 % des équipements appartiennent à la chaudronnerie simple. Pour provoquer une telle production, il faut obliger les fournisseurs étrangers de complexes pétrochimiques à s'approvisionner en certaines catégories d'équipement dans le monde arabe. Ceci exige que l'on oblige ces fournisseurs à concevoir des complexes pétrochimiques de manière à

ce que ces catégories de produits puissent être raisonnablement fabriquées dans des installations en pays arabe. Ceci n'est le cas que si certains éléments de ces complexes pétrochimiques sont standardisés.

La pétrochimie et les secteurs des biens de consommation durables démontrent, qu'il faut des flux commerciaux inter-arabes accrus par la protection en commun du potentiel du marché afin d'attirer au moins les filières utilisatrices de techniques pour pouvoir procéder ultérieurement à la production des biens d'équipement qui leur sont destinés. Or, ces flux commerciaux n'existent pas actuellement.

10 – Eléments d'un changement de la politique technologique arabe

Je considère que la richesse en devises de certains pays arabes interdit la solution d'un changement du modèle de consommation. Des habitudes sont prises et la consommation de biens durables pour des larges couches de la population dans certains pays du Machrek constitue un élément important de la stabilité de ces pays.

Je considère en plus, que l'indépendance politique des Etats arabes riches en pétrole et pauvres en population ne peut pas être mise en question, parce que la rente pétrolière permet aux populations concernées un niveau de vie, qu'une redistribution à l'échelle arabe interdirait.

Je considère en plus, que l'Etatisme dans le développement arabe rend difficile l'intégration régionale et même la concertation économique entre gouvernements arabes[5].

Je considère enfin, que les divergences de doctrine économique entre les gouvernements arabes continueront à exister, ce qui interdit de préconiser une politique industrielle commune dans tous les secteurs.

Les quatre restrictions n'empêchent pourtant pas de procéder aux mesures suivantes :

1°) Etablissement d'un système de normes techniques communes éventuellement en copiant celui des acheteurs les plus importants du pétrole arabe, car ce sont ceux-ci qui continueront à fournir des biens d'équipement. Le fait que déjà les vis dans différentes usines clés-en-mains soient conçues suivant les normes techniques de fournisseurs d'origines diverses empêche la fabrication arabe ultérieure de ce produit simple, mais essentiel.

Aucun gouvernement arabe n'est menacé dans son indépendance ou dans sa doctrine économique par l'établissement d'un système arabe de normes techniques.

2°) Les gouvernements arabes se garantissent entre eux un accès privilégié à leurs marchés respectifs. Ceci n'exige pas encore une politique économique commune. Les consommateurs arabes dans les Etats pétroliers pourront continuer à acheter des produits de consommation durable d'origines diverses ; ceux d'origine arabe

paieraient pourtant des droits d'importation beaucoup plus faibles que ceux d'origine non-arabe. Protéger le marché arabe permet d'attirer des investissements étrangers – quitte même à les subventionner à partir de la rente – et d'accéder au moins à une industrialisation de type latino-américain. La rente pétrolière permettra d'éviter l'endettement lié à ce type d'industrialisation normalement. Les pays à stratégie de développement plutôt étatiste pourront participer à cette stratégie en écoulant une partie de leur production sur le marché arabe, ce qui leur permettra de profiter d'économies d'échelles.

3°) Création d'une compagnie d'installations pétrochimiques inter-arabe, à qui les gouvernements arabes garantiront des pourcentages minimum dans les contrats de livraison de complexes de pétrochimie. Cette mesure permettra à des gouvernements à doctrines économiques différentes de coopérer sans perdre ni leur indépendance ni leur identité politique.

4°) Encouragement d'accords de spécialisation intra-industriels dans le monde arabe entre un nombre restreint de pays. S'il est peu probable de voir les gouvernements arabes se concerter pour une planification arabe de l'industrie, il est possible de voir certains gouvernements s'accorder sur une certaine spécialisation. Pour posséder une industrie cohérente, il n'est pas nécessaire de produire des téléviseurs et des magnétophones, des climatiseurs et des frigidaires, des cuisinières et des machines à laver, des camions et des voitures de tourisme en même temps. En atteignant par de tels accords des seuils critiques pour pouvoir lancer la production, l'accès préférentiel au marché des autres pays arabes permettra à de telles installations de poursuivre ultérieurement leur croissance.

5°) Etablissement d'un système arabe d'information économique qui renseigne des importateurs sur les capacités de production existantes et des investisseurs sur les capacités de production planifiées ou en cours d'exécution. Ceci permettra aux gouvernements arabes de baser leur choix d'investissements sur un tableau plus net d'éventuels développements dans la production et dans les débouchés arabes.

Certes, une industrialisation à fond avec des changements de structure sociale et de la structure de la demande finale serait souhaitable. Mais si l'on ne peut pas obtenir, il faut se résigner à une solution réaliste. Cette solution est à la portée des gouvernements arabes : Il faut au moins procéder à l'indépendance de l'importation des biens de consommation durable et jouer sur l'étendue du marché arabe. Un transfert au moins de filières utilisatrices de technologies paraît possible, quitte à ce que des gouvernements dans les territoires desquels une telle filière est installée procèdent sous leur propre responsabilité à l'assimilation de la technologie transférée.

Avant de pouvoir réaliser le transfert technologique, il faut accroître les flux commerciaux inter-arabes, même en jouant sur l'installation de filiales de sociétés transnationales en leur offrant un accès plus facile pour les produits qu'elles fabriquent en pays arabe.

Notes

[*] Professeur à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Constance (R. F. A).

[]** Communication présentée au séminaire international "l'élargissement de la C.E.E. et les relations industrielles intra-méditerranéennes" organisée par le CREA et MERCOOP - Alger le 22-24 octobre 1984.

[1] ELSENHANS HARTMUT : Le Monde Arabe et l'Europe dans la nouvelle division internationale du travail, in : Khader, Bichara (éd.) : Coopération euro-arabe. Diagnostic et perspectives. Université Catholique de Louvain. Louvain-La-Neuve 1983 ; p. 72-98.

[2] Je remercie M. Luis SIMOES-Raposo pour avoir établi le tableau suivant et pour m'avoir soutenu à rassembler la documentation statistique.

[3] Cf. sur ce problèmes aussi les travaux excellents de YACHIR FAYCAL : Technique et technologie ; définitions analytiques et définitions descriptives, in : Cahiers du CREA, n° 2, déc. 1977 ; p. 109-138. YACHIR FAYCAL : les flux d'importation de technologie dans le secteur industriel public en Algérie, in : Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques (17-4), déc. 1980 ; p. 629-706.

[4] IGHEMAT, A : Situation et politique en matière de biens d'équipement destinés à l'industrie pétrochimique, in : Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques, (17-3), sept. 1980 ; p. 407-418.

[5] Cf. BOUHOUCHE Ammar : La technocratie et son impacte sur l'intégration sociale dans le monde arabe, in : Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques, (17-3), sept. 1980 ; p. 399-483.

ALI ABAAD ET MOKHTAR LAMARY[*]

Désertification et projets d'aménagement dans les régions arides du Sud tunisien[]****Introduction**

Définie comme "la diminution ou la destruction du potentiel biologique de la terre pouvant conduire finalement à l'apparition de conditions désertiques (Nations Unies 1977), la désertification constitue un aspect très ancien de la dégradation du milieu naturel. Ces dernières années le phénomène de la désertification a pris une importance particulière et ceci notamment après la grande sécheresse (1968-1973) qui a touché le Sahel en Afrique occidentale et centrale. En effet, depuis le début de la dernière décennie on a assisté à une multiplication de rencontres et de séminaires nationaux et internationaux, traitant du problème de la désertification et de l'aménagement des régions arides, ainsi qu'à un développement remarquable d'une littérature spécialisée touchant les différents aspects du problème. En parallèle, des programmes d'action et des projets de développement des régions arides et de lutte contre le "fléau" de la désertification ont été entrepris dans les différentes régions arides du monde grâce à l'aide des institutions internationales (F.A.O, U.N.E.S.C.O, P.N.U.D).

Ces manifestations "scientifiques" et ces projets de "développement", considérés par les instances internationales comme des actions d'aide pour le développement en faveur des pays du tiers-monde, constituent en réalité un terrain propice pour le renforcement des mécanismes de dépendance de ces pays et de leur intégration à l'économie capitaliste. Les manifestations les plus remarquables de ce renforcement :

– La multiplication dans les pays développés, d'institutions spécialisées dans les questions arides, qui interviennent, par le biais de ces projets et programmes internationaux, dans la plupart des pays du Tiers-Monde concernés par le problème de l'aridité. L'action de ces institutions contribuent généralement à la consolidation des rapports de dépendance et d'exploitation du Tiers-Monde[1].

– Ces projets et programmes internationaux constituent aussi un canal très efficace pour l'introduction de nouvelles technologies, très coûteuses, dites appropriées au milieu aride. Cette introduction au départ gratuite, va entraîner, avec un effort de vulgarisation, l'envahissement du marché national par ces technologies et par conséquent le renforcement du processus du drainage à partir du Tiers-Monde. D'ailleurs, les représentants des grandes firmes industrielles sont souvent présents dans les grandes manifestations internationales

(séminaires, conférences...) et agissent généralement sous l'étiquette de consultant, chercheur ou conseiller technique.

– L'intervention de ces projets joue aussi, parfois, un rôle très influent sur l'orientation des politiques nationales en matière de développement économique et social. Pour les régions arides, ce rôle peut être radical pour l'orientation du secteur agricole qui constitue généralement la principale activité économique dans ces régions.

Couvrant un peu plus que la moitié du territoire (58 %) et comptant 14 % de la population totale, le Sud tunisien [2] constitue l'essentiel des régions arides et désertiques tunisiennes. Cette partie du territoire a été depuis longtemps le champ d'action de plusieurs travaux de recherche et d'aménagement ayant pour objectif le développement économique et social et la lutte contre la désertification.

L'évaluation de l'ensemble de ces travaux permet de constater les limites et les insuffisances de leur impact par rapport aux objectifs qui leur étaient assignés.

L'objectif de cette contribution est double : dans une première partie nous essayons de faire une analyse de l'approche et des outils méthodologiques qui ont servi de base pour la réalisation de ces actions d'aménagement. Dans une seconde partie, nous tenterons d'esquisser les grandes lignes d'une nouvelle approche permettant de dépasser les limites et les contradictions de l'expérience menée jusqu'à présent.

I – L'évaluation de l'approche jusqu'a présent adoptée en matière de lutte contre la désertification :

1– Problématique de cette approche :

La problématique de cette approche repose fondamentalement sur un raisonnement écologique opposant d'une part les ressources naturelles disponibles et d'autre part l'utilisation de ces ressources par l'homme. Dans notre cas cette approche insiste sur la rareté des ressources naturelles notamment édaphiques et végétales et l'utilisation irrationnelle de ces ressources par les populations de ces régions.

Partant de ce raisonnement, des recherches et des études sectorielles et ponctuelles ont été entreprises pour déterminer entre autres les différentes catégories de parcours, (superficies, espèces, productivité, appétibilité, sensibilité...) les types de sol (structure, texture, profondeur, aptitude...) les paramètres climatiques (précipitations, régime thermique, régime éolien).

Ce raisonnement a permis de constater l'existence d'un déséquilibre qui s'accroît progressivement entre les ressources du milieu et les besoins des populations. Ce déséquilibre est souvent expliqué par un *accroissement démographique très important et par la persistance du "caractère archaïque des processus de production"* (LE HOUEROU, 1975). Le bilan dressé par ces recherches écologiques insiste sur une dégradation progressive et irréversible du milieu naturel et ne pouvant se solder que par des perspectives catastrophiques pour ces régions. A

titre d'exemple, FLORET, LE FLOC'H et PONTANIER, indiquent que si le mode d'exploitation actuel se maintient jusqu'à l'horizon 2000, les zones désertifiées passeraient de 35 % à 65 % de l'ensemble du territoire et les productions chuteraient de 35 % (1976).

Une telle situation jugée alarmante nécessite la mise au point de solutions techniques adéquates permettant de juguler ce "spectre".

2 – Des solutions techniquement rationnelles :

Dans le cadre du présent travail nous ne nous intéresserons qu'aux programmes et projets dits "intégrés" qui avaient pour objectif la lutte contre la désertification et la sauvegarde des parcours. Les travaux menés par les services des forêts (C.E.S) ont généralement un caractère curatif ponctuel et des effets limités (protection d'une route, ou d'une oasis, défense d'agglomérations...). Par ailleurs, la programmation et l'exécution de ces travaux dans la plupart du temps sont dictées par des préoccupations sociales, notamment la lutte contre le chômage et la pauvreté dans le milieu rural.

A cet égard, nous estimons utile que les services concernés entreprennent une évaluation rigoureuse des divers effets de ces travaux de C.E.S.

Considérant que les principales causes de la désertification résident dans le surpâturage des parcours, l'éradication des espèces ligneuses, l'extension des cultures (céréaliculture, arboriculture), la salinisation des sols (FLORET et LE FLOC'H, 1975, LE HOUEROU 1962) et partant de l'hypothèse que l'activité élevage steppique constitue la principale source des revenus familiaux dans les régions arides tunisiennes (S. SELMI, 1982, Ch. FLORET 1982), les partisans de cette approche ont élaboré des schémas d'aménagement dont la ligne directrice consiste à rationaliser et à développer le secteur de l'élevage.

Ces schémas basés sur une *modélisation des systèmes écologiques*, sont en eux-mêmes rationnels et répondent aux hypothèses et objectifs préconisés. Par ailleurs ces schémas reproduisent systématiquement les mêmes composantes, à savoir :

1°) Une amélioration pastorale comprenant un aménagement et une exploitation rationnelle des parcours (rotation, pâturage différé, allègement des charges...).

2°) L'apport des aliments complémentaires provenant du marché (concentré, fourrage) et des périmètres irrigués. Cette complémentation vise l'allègement des pressions sur les parcours et la sauvegarde des troupeaux en période de sécheresse.

3°) Des actions zootechniques (soins vétérinaires, sélection des races, amélioration des performances...) visant la protection du cheptel et l'amélioration des productions.

En effet, il est évident, pour les tenants de cette approche, que "le développement des zones pastorales et de l'élevage steppique est à la

fois pastoral, fourrager et zootechnique" (IONESCO, 1975).

3 – L'échec des réalisations et le recours aux sciences sociales :

A l'évidence, rien de ce qui a été prévu par cette approche (arrêt de l'érosion et de la désertisation et développement des parcours) n'a pu être réalisé par les différentes expériences qui ont été entreprises dans le Sud[3]. En effet, *l'application des modèles et des scénarios d'aménagement mis au point par les phyto-écologues et les pastoralistes s'est avérée difficile à réaliser sur le terrain et surtout impossible à généraliser*. Ce résultat négatif n'est pas en contradiction avec la rationalité technique des schémas d'aménagement qui ont été élaborés généralement à partir des données et des acquis des recherches faites sur les régions arides Tunisiennes. L'exemple du projet *Oglet Merteba* (délégation d'EL HAMMA Gouvernorat de Gabès) est représentatif de l'échec de cette démarche écologiste. En effet, ce projet, dont le démarrage a eu lieu en 1974 sur une zone test de 20.000 ha, s'est avéré "illusoire au niveau de l'application" et ceci malgré la rationalité de son schéma d'aménagement, la clarté de ses objectifs techniques, l'importance des moyens mobilisés et malgré aussi les quatre changements de direction de tutelle opérés depuis 1974[4].

Les blocages successifs des modèles mis en place et les échecs consécutifs des différentes expériences d'aménagement ont amené les techniciens des projets et les tenants de cette approche à chercher des explications du côté *social* et à demander aux spécialistes des sciences sociales de trouver les solutions et les moyens adéquats pour rendre ces projets applicables, fonctionnels et par conséquent acceptables par les populations. Cette panne sociale constitue d'après les techniciens l'unique goulot d'étranglement qui devait être levé.

Dans ce sens, des enquêtes socio-économiques ont été entreprises dans l'espoir de trouver des solutions et des moyens pratiques efficaces (programmes d'animation rurale) permettant de rendre les projets acceptables par les populations[5].

4 – Pourquoi l'échec :

Dans l'optique de dépasser l'échec actuel de toute l'expérience d'aménagement "intégré", et de contribuer à l'ébauche d'une nouvelle approche plus cohérente avec la réalité, nous estimons utile de dégager les principales faiblesses de l'actuelle approche :

* Le raisonnement écologiste tout en s'efforçant d'attirer l'attention sur le déséquilibre entre les ressources naturelles et le modèle d'exploitation du milieu reste un raisonnement simpliste et dangereux. Car ce cri d'alarme ne sert en réalité qu'à masquer le vrai problème, à savoir la destruction et le "gaspillage épouvantable" des ressources naturelles et humaines qui sont organisés par un système dominant régi par la loi du marché. Les campagnes tunisiennes et notamment celles des régions arides n'échappent pas à l'emprise de ce système. Les formes de gaspillage sont multiples mais leur base reste la même partout : une exploitation "minière" des ressources en faveur de certaines zones ou

secteurs, sans aucune forme de restitution permettant une protection plus large de ces ressources. En effet ce sont les choix dictés par ce système au niveau de toute l'activité économique et sociale qui a conduit au déclenchement du processus de la dégradation du milieu et à son amplification (AMIN. S, 1978).

* Des explications ponctuelles de la désertification en milieu aride qui esquivent les véritables causes :

En procédant à l'identification des causes ponctuelles de l'érosion éolienne et de la désertification (surpâturage, labours, éradication...), cette approche esquive les véritables causes qui sont les structures sociales de production et leur évolution historique. En effet, en insistant sur les effets négatifs de certains phénomènes (extension des cultures, surpâturage, mécanisation...) cette approche ignore le processus historique de transition de la formation économique et sociale (destruction/structuration) qui a engendré entre autres la dégradation et la réduction des parcours, le développement de la céréaliculture et de l'arboriculture, l'épuisement des sols, la désertification et la paupérisation des Fellahs. Les raisons et les formes de cette évolution sont variables suivant les différentes étapes de l'histoire de cette région. Le glissement progressif de l'économie de la région vers l'économie de marché a toujours constitué un élément fondamental. Avec la colonisation, ce processus s'est traduit au niveau agricole par la généralisation de toute une série de pratiques d'exploitation "minière" (monoculture céréalière dans le Tell, viticulture et arboriculture frontrière dans le Nord-Est, monoculture oléicole, basée sur le "Dry - farming", dans le centre et le sud) qui après une mobilisation forcée du capital sol et fertilité, déclenchent le phénomène de l'érosion et de la désertisation.

Evolution des surfaces cultivées en céréales

	1918-1920	1950-1954
Tell Septentrional	170.000 ha	190.000 ha
Tell Oriental et Moyen	140.000 ha	300.000 ha
Tell intérieur et Haut Tell	200.000 ha	410.000 ha
Centre et Sud	500.000 ha	700.000 ha
Total	1.010.000 ha	1.600.000 ha

Source : (Poncet, 1961).

L'absence de toute référence à l'évolution historique est dictée par le caractère descriptif et statique de cette approche qui cherche seulement à rendre compte des phénomènes à un instant donné sans chercher leurs véritables causes et leur système d'articulation.

*Des solutions "in vitro" standardisées pour une réalité très complexe :

Les schémas d'aménagement, préconisés par les tenants de cette approche, sont élaborés dans des stations et selon des modèles théoriques dont la base et la composante principale reste l'écologie. Ces schémas qui, en eux-mêmes, sont rationnels restent difficilement applicables et ceci en raison de l'absence de l'étude approfondie de la situation économique et sociale des zones et des populations concernées [6]. En effet, ces schémas lui sont élaborés en fonction des règles et des données écologiques, et non en fonction des structures de production et des rapports sociaux qui déterminent les pratiques réelles des populations, restent incapables d'embrasser toute la complexité du milieu économique et social et peuvent parfois provoquer des effets totalement contradictoires avec les objectifs initiaux du projet. Pour illustrer notre propos nous citons trois exemples :

– "l'approvisionnement fourrager assuré par le projet (Oglet Merteba) contribue à la sauvegarde du cheptel... mais aussi au maintien et même à l'augmentation de la charge, surtout que la revalorisation récente du prix de la viande a encouragé beaucoup de petits et moyens éleveurs à accroître le volume de leur cheptel, ceci va bien sûr à l'encontre de l'objectif de limitation de la charge animale à l'hectare préconisée par l'amélioration pastorale pour lutter contre le surpâturage et la désertisation" (OMRANI, 1982).

– la mise en défens d'un espace pastoral permet certainement de favoriser l'amélioration du parcours mais peut provoquer en même temps une pression plus forte sur les parcours avoisinants et par conséquent accentuer le processus du surpâturage et de la désertification.

– l'introduction d'espèces caprines performantes, importées de l'étranger ne peut qu'accroître d'une part le déficit fourrager (notamment en fourrages verts) et d'autre part la pression sur des ressources hydrauliques limitées mais qui sont nécessaires pour la production des fourrages en milieu aride.

Par ailleurs, la ponctualité des schémas d'aménagement, au niveau spatial et temporel constitue d'une part une faiblesse pour leur application dans la mesure où chaque zone d'intervention, en dépit de ses limites écologiques, est en réalité un maillon de toute une chaîne de zones économiques qui sont reliées entre elles par un ensemble de flux et d'autre part un handicap pour la généralisation de ces schémas et ceci en raison de la diversité des structures et des systèmes de production. A cet égard, il est significatif de constater que généralement les projets restent bloqués au niveau des zones test qui posent chaque jour de nouvelles contradictions et de nouveaux problèmes qui n'ont pas été prévus par le schéma initial.

* L'élaboration des schémas et des projets d'aménagement est souvent faite sans aucune participation des différents acteurs sociaux et notamment les producteurs directs dont l'action représente la pierre angulaire pour la réussite de toute action de mise en valeur. Cette

absence de participation traduit *la marginalisation politique de la majorité de ces acteurs* et le caractère technocratique des projets dont les objectifs ne répondent généralement qu'aux *intérêts d'une minorité de la population concernée*[7]. Par ailleurs, même au niveau de la gestion et de l'organisation les producteurs directs sont généralement absents et ce sont les cadres techniques et administratifs qui détiennent tout *le pouvoir de décision* et bénéficient par la même occasion des différentes faveurs que leur procure le pouvoir (cas du projet Oglet Merteba où *le salaire des cadres absorbe à lui seul 50 à 60 % du budget global du projet*").

D'autre part, cette approche technocratique, en négligeant le rôle de la participation directe de la population dans l'élaboration des schémas d'aménagement et en ignorant l'analyse approfondie des structures économiques, conduit souvent à *l'élaboration de modèles d'aménagement qui sont en contradiction avec la réalité et avec les aspirations des populations*. Ainsi, par exemple, on continue à proposer des schémas d'aménagement à dominante pastorale, basés sur le principe de la rotation, alors qu'on sait que l'activité élevage "extensif, survivance d'une société en pleine désagrégation, est aujourd'hui de plus en plus remis en cause" (OMRANI, 1982) et bute sur la fermeture des terres de parcours par suite de la privatisation. En plus, le rôle de cette activité est en régression continue aussi bien au niveau du revenu qu'au niveau de l'emploi et par conséquent elle ne représente plus aujourd'hui la principale source de revenu familiale dans les régions arides[8].

	Zougrata		Bir Lahmar	
	Montant	%	Montant	%
1) Revenu agricole				
- Arboriculture	194	11,1	131	5,3
- Grande culture	382	21,9	-	
- Céréaliculture	140	8,0	60	2,4
- Elevage	336	19,3	85	3,4
Sous Total	1.052	64,1	276	11,1
2) Revenu extra agricole				
- Salariat	298,7	18,2	287	11,6
- Immigration	240	14,6	1.790	72,2
- Autres	50	3,0	127	5,1
Sous Total	588,7	35,8	2.204	88,9
TOTAL	1.640,7	99,9	2.483	100

Source : Hadjej et al, 1981).

Cette régression n'est pas due à une mauvaise conjoncture par laquelle passe le marché de la viande car le prix de cette dernière n'a pas subi, par rapport aux autres produits agricoles (blé, huile d'olive...), une détérioration de son prix réel entre 1970 et 1979 (Ben Romdhan, 1980). Cette régression est plutôt due à une déstructuration des structures de l'ancienne société pastorale et son évolution vers une société paysanne de plus en plus intégrée à l'économie de marché. Cette intégration s'accompagne d'une diversification des activités économiques et par conséquent des sources de revenus.

* Acceptabilité des projets, prise de conscience des risques de la désertisation et système de reproduction chez les fellahs.

Convaincus de l'efficacité technique de leurs modèles et schémas d'aménagement, les tenants de l'approche écologique considèrent que "la difficulté majeure a trait à la nécessité d'obtenir l'adhésion ou l'acceptation" de ces modèles par la population rurale. Cependant, s'il est vrai que le refus d'adhésion des populations rurales aux projets bloque le fonctionnement de leurs modèles, il est hors de sens de considérer ce refus en lui-même comme la cause principale de l'échec des diverses expériences. En réalité, ce refus lui-même résulte *d'une contradiction et d'une incompatibilité entre les objectifs du système de reproduction des populations concernées et ceux recherchés par les projets.*

Le fonctionnement de ce système de reproduction est lié à l'existence et

le maintien de plusieurs systèmes de références qui touchent la

production, le social, le politique et le culturel. Le système de production dans cet ensemble, a pour fonction de créer la base matérielle du système de reproduction.

L'élargissement de cette base matérielle constitue une nécessité absolue pour toute perspective d'accumulation et par conséquent d'élargissement de l'ensemble du système de reproduction de la population.

Face à cette globalité et à cette diversité des objectifs du système de reproduction des populations rurales des régions arides, les projets et les schémas d'aménagement ont généralement des objectifs sectoriels et ponctuels (développement de l'élevage, conservation des parcours...) qui ne répondent pas en réalité aux besoins et aux préoccupations du système de reproduction des fellahs. Cette contradiction provient du fait que les objectifs assignés à ces projets sont généralement dictés par des choix et des priorités fixés à l'échelle nationale voire même internationale.

Ces choix sont généralement fondés sur le principe du transfert et du drainage de la plus grosse partie de la valeur créée à partir des zones rurales vers d'autres zones. Ce transfert est assuré aujourd'hui, à partir des zones d'élevage, d'une façon directe par le maintien des prix des produits de ce secteur à un bas niveau et d'une façon indirecte par le biais de la vente du fourrage (concentré, foin, luzerne, orge...) et de l'eau, par la location des parcours (achaba) et par les profits de l'épargne, transformé en bétail, des "faux éleveurs" (fonctionnaires, employés, commerçants...) installés en ville.

En conséquence, on peut dire que le problème de l'acceptabilité des projets et de la prise de conscience des phénomènes de la dégradation du milieu est un faux problème car il masque en réalité le vrai problème à savoir *la résolution des contradictions existantes entre les objectifs des projets et ceux du système de reproduction des populations.*

La résolution de ces contradictions passe nécessairement par la recherche d'un niveau de prélèvement de surplus, à partir de la zone du projet, qui permet d'assurer à la fois la reproduction du système de reproduction de la population et d'atteindre les objectifs du projet. Par ailleurs, la résolution de ces contradictions implique l'adoption d'une nouvelle approche concernant le développement des régions arides et l'utilisation de leurs ressources.

II – Une nouvelle approche basée sur la planification régionale intégrée :

1 – Désertification et utilisation des ressources naturelles et humaines :

La désertification n'est en réalité qu'un aspect d'un problème plus large, celui de la dégradation du milieu et celui du gaspillage des ressources naturelles et humaines. Ce gaspillage peut avoir des formes et des

manifestations très variées touchant l'ensemble de l'activité économique et sociale.

Le gaspillage de certaines ressources est, à cet égard, significatif :

* L'eau :

Constituant un facteur indispensable pour toute transformation réelle des structures économiques et même sociales, en milieu aride, les ressources hydrauliques des régions arides tunisiennes, sont aujourd'hui l'objet d'une utilisation basée sur des critères relevant d'un choix de rentabilité financière immédiate et sacrifiant souvent les exigences de l'avenir. Il est significatif de constater, dans ce sens, que pour les *gouvernorats* de Médenine et Tataouine, en 1980, plus de 30 % du volume des eaux distribuées par le réseau de la SONEDE, ont été affectés aux établissements touristiques de la région (la consommation journalière moyenne dans ces établissements est de l'ordre de 0,625 m³ par lit). En plus, les hôtels de la zone touristique de Jerba-Zarzis, utilisent quelques 120 l/s. supplémentaires à partir de forages privés pour l'alimentation des piscines. Ce débit représente plus de 27 % du débit d'exploitation total réalisé par le réseau de la SONEDE en 1982. (Abaab A. 1983).

Par ailleurs la multiplication d'usines chimiques fortement consommatrices d'eau s'est traduite entre autre par une baisse du taux d'irrigation dans les nombreuses oasis environnantes (surtout EL HAMMA) condamnant ces dernières à l'abandon et à la marginalisation souvent irréversibles.

D'autre part l'absence d'une politique d'aménagement de bassin versant dans les régions arides se traduit régulièrement par un ruissellement intense et rapide entraînant la perte de millions de m³ d'eau qui se jettent, à l'occasion de chaque averse, dans la mer et les sebkats et ceci au détriment des nappes. Les mesures effectuées sur les oueds du Sud tunisien, nous permettent de constater que l'écoulement des oueds de la Jeffra fait perdre à la région en moyenne 38 millions de m³ d'eau par an (FERSIM, 1982).

* Les sols :

Malgré l'importance de leur étendue et de leur diversité, les sols dans les régions arides sont aujourd'hui la proie d'une dégradation et d'un gaspillage qui mettent en danger l'avenir du capital édaphique de la région. En effet, en plus du phénomène de la désertification dans les zones à parcours, caractérisée par la disparition du couvert végétal et l'ablation des couches arables, les sols du Sud tunisien connaissent d'autres formes de gaspillage et de dégradation. On peut citer à titre d'exemple :

– l'expansion souvent anarchique de l'espace urbain, accompagnée d'une spéculation foncière, entraînant un rétrécissement de l'espace agricole environnant notamment dans les oasis littorales (périphérie de Gabès).

– développement des zones touristiques au détriment des zones agricoles entraînant l'abandon et la dégradation d'un important patrimoine agricole : cas des zones agricoles de l'île de Jerba, de l'oasis littorale de Souihel à Zarzis et de l'oasis de TAMEGHZA.

– le morcellement successif de la propriété foncière (notamment dans les oasis) a abouti à un émiettement de l'espace agricole et par conséquent à un blocage des structures de production. Ce blocage se traduit, la plupart du temps, par un abandon d'importantes zones agricoles et par la création de nouvelles exploitations individuelles sur des terres vierges (cas de certaines oasis du NEFZAOUA et du DJERID).

* Les potentialités maritimes :

Le Sud tunisien bénéficie d'une large ouverture sur la Méditerranée ; ses côtes, connues par la richesse de leurs ressources halieutiques (notamment au niveau du golfe de Gabès et du Lac El Biban), offrent de grandes possibilités pour le développement de la pêche. Cependant, ces ressources sont aujourd'hui d'une part sous-exploitées par les populations de la région, et d'autre part soumises à une dégradation accélérée qui est causée par une pollution maritime intensive. Cette pollution est due d'une part aux rejets des usines chimiques (d'exportation) de Gabès qui détruisent le peuplement benthique et provoquent la régression et la dégradation de l'herbier de Posidonies sur de vastes surfaces (DARMOUL. B et al, 1980) et d'autre part aux rejets des eaux usées et des ordures des zones urbaines et touristiques.

* La main-d'oeuvre :

L'intégration progressive du Sud tunisien à l'économie du marché et son corollaire la déstructuration de la société pastorale ont entraîné le développement d'un mouvement migratoire massif du sud vers le nord. A ses débuts, ce mouvement a fourni à la capitale une main-d'oeuvre efficace bien que pas toujours qualifiée. Avec les années soixante, le mouvement a commencé à s'orienter massivement vers l'étranger, principalement l'Europe occidentale, ce qui a entraîné l'incorporation progressive des masses rurales des régions arides tunisiennes dans les mécanismes du marché d'emploi international. Aujourd'hui, cette émigration ouvrière qui concerne essentiellement une population masculine jeune et de plus en plus qualifiée constitue la perte d'un produit social dont la production (élevage et éducation) est assurée par l'ensemble de la communauté. Cette perte, qui a compromis les capacités de reproduction et d'approvisionnement de vastes zones rurales et agricoles (l'émigration a touché en premier lieu les producteurs directs des zones rurales à savoir, les khammès, les bergers et les journaliers) n'a pas été réellement compensée par les transferts de devises effectués par les émigrés.

* L'épargne :

L'épargne qui constitue la base pour tout processus d'accumulation et

relative et surtout par son affectation peu cohérente avec les objectifs d'un développement régional. En effet, on peut constater, au niveau des dépenses des revenus, que d'une part l'essentiel du revenu des ménages est orienté vers la satisfaction des besoins fondamentaux et l'amélioration des conditions de vie (habitat, soin, scolarisation...) et que d'autre part les classes aisées ont tendance à réaliser une consommation de plus en plus élevée des biens de luxe importés de l'étranger (voiture luxueuse, vidéo...).

Une autre forme de gaspillage de l'épargne consiste dans une accumulation anarchique d'une technologie, importée de l'étranger, et qui reste peu maîtrisée localement. En plus de son coût, souvent très élevé, cette technologie provoque parfois des effets négatifs sur un milieu aride très fragile (cas de la charrue à disques).

Par ailleurs, il est important de signaler que même l'épargne dégagée dans la région (surtout par l'émigration) est généralement drainée, par le biais du système bancaire, vers d'autres régions qui offrent de meilleures conditions de rentabilité pour les investissements. Quant aux investissements réalisés dans la région, ils sont généralement orientés vers des activités peu créatrices de richesses et d'emplois.

Pour conclure, nous pouvons dire que la désertification n'est en réalité qu'une forme de dégradation et de gaspillage de ressources naturelles qui ont été engendrés par les diverses transformations et mutations affectant les structures économiques et sociales de la région entraînant l'intégration progressive de cette dernière à l'économie capitaliste.

2 – Planification régionale intégrée :

La dégradation et le gaspillage des différentes potentialités naturelles dans les régions arides tunisiennes ne peuvent aucunement être maîtrisés par des actions sectorielles. La lutte efficace contre ces phénomènes, désertification comprise, passe nécessairement par une planification régionale rigoureuse visant une utilisation judicieuse des différentes ressources naturelles tenant compte de deux contraintes objectives, à savoir d'une part, la précarité écologique et climatique et, d'autre part l'amélioration du niveau de vie des larges masses dans ces régions.

L'objectif de cette planification de l'utilisation des ressources consiste à rechercher un développement régional harmonieux touchant l'ensemble des activités économiques et sociales et tenant compte des objectifs de la stratégie nationale. D'ailleurs le niveau de développement économique et social d'une région est étroitement lié à la stratégie adoptée par l'homme pour exploiter et utiliser les ressources disponibles dans sa région (eau, sol, végétation, ressources du sous-sol...).

Partant de ces considérations nous estimons utile d'avancer certains éléments permettant de dégager les préoccupations et les orientations d'un plan directeur pour l'utilisation des ressources régionales.

– Eléments pour une planification régionale d'utilisation des ressources :

Les problèmes posés par l'élaboration d'un plan régional d'utilisation des ressources naturelles sont nombreux et complexes, notamment au niveau technique. Dans le cadre de ce papier nous essayerons de dégager les grandes lignes de la méthodologie à adopter pour l'élaboration de ce Plan. En effet, cette méthodologie doit comporter deux composantes principales :

- inventaire exhaustif de toutes les potentialités et de toutes les ressources naturelles,
- définition des stratégies d'affectation et d'utilisation de ces ressources naturelles.

2.1. Inventaire des ressources naturelles :

Cette première phase consiste à faire un inventaire qualitatif et quantitatif général des ressources exploitées et potentiellement exploitables.

Ce travail, qui doit se traduire par l'établissement d'un bilan des ressources de la région nécessite en premier lieu la collecte de toutes les études et travaux techniques et scientifiques faits sur la région et en second lieu l'actualisation de certaines données et la généralisation de ces travaux pour les ressources qui n'ont pas été étudiées et inventoriées.

Il s'agit aussi d'entreprendre des travaux d'études et de recherches analysant l'état et les problèmes d'utilisation de ces potentialités.

Ces recherches doivent déboucher sur la mise au point de techniques appropriées permettant une meilleure valorisation des ressources déjà connues et offrant des possibilités d'exploitation de nouvelles ressources.

A titre d'exemples deux ressources peuvent être considérées comme prioritaires par ce travail :

- l'eau : les nouvelles techniques doivent lever la contrainte "rareté eau" dans ces régions arides et ce en trouvant des solutions acceptables à certains problèmes tels que :

- * l'exploitation des nappes très profondes,
- * la désalinisation des eaux salées et des eaux de mer,
- * la maîtrise des eaux de ruissellement,
- * le recyclage des eaux usées.

- L'énergie solaire et éolienne :

Considérant que les données climatiques des régions arides sont favorables pour l'exploitation de certaines énergies nouvelles (éolienne et solaire), les recherches sont à engager dans ces domaines afin de valoriser ces ressources énergétiques renouvelables qui demeurent actuellement ignorées.

En conclusion nous pensons que la détermination, avec précision, des localisations et des capacités des différentes ressources de la région, constitue la base pour toute planification régionale visant l'exploitation rationnelle de ces ressources en vue d'un développement régional harmonieux.

2.2. Définition d'une stratégie d'affectation rationnelle de ces ressources :

La stratégie d'affectation des potentialités doit être conçue et élaborée en fonction d'une analyse précise des différents besoins et blocages du processus de développement de la région.

D'autre part, cette stratégie doit tenir compte de trois considérations objectives constituant la base pour toute planification soucieuse d'un véritable développement économique et social. S'assignant l'objectif de résorber les diverses contradictions qui peuvent surgir au niveau de l'affectation des ressources régionales entre les différents utilisateurs (secteurs économiques, zones géographiques, générations et groupes sociaux) ces considérations sont les suivantes :

- une intégration sectorielle,
- une intégration spatiale,
- une intégration temporelle.

Stratégie d'utilisation des ressources et intégration sectorielle :

Il s'agit à ce niveau de procéder dans le cadre d'une stratégie harmonieuse, à une répartition judicieuse des ressources entre les divers secteurs et activités économiques. Cette répartition constitue un préalable pour toute tentative de dynamisation et de développement des principaux secteurs économiques pouvant exercer des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'activité économique. D'autre part, cette affectation équilibrée des ressources entre les secteurs, doit tenir compte des spécificités régionales qui seront déterminées dans le cadre d'une planification nationale cohérente basée sur un équilibre et une complémentarité entre les différentes régions du territoire national.

Dans cette orientation, la mise en oeuvre d'une politique hydraulique rationnelle, répondant aux besoins des principaux secteurs économiques (agriculture, industrie...) constitue une donnée fondamentale pour un développement économique intégré dans les régions arides tunisiennes, lequel développement constitue une condition indispensable pour une véritable stratégie de lutte contre la dégradation du milieu et la désertification dans ces mêmes régions.

Stratégie d'utilisation des ressources et intégration spatiale :

Un second aspect d'une stratégie harmonieuse de l'affectation des ressources régionales consiste dans la réalisation d'une intégration spatiale entre les différents milieux et zones d'une même région. Cette intégration constitue une réponse aux contradictions pouvant apparaître entre les zones et milieux géographiques à l'échelle d'une même région. Ces contradictions sont en réalité le résultat d'un développement

déséquilibré qui a été engendré par un système d'"échange inégal" basé sur des rapports et des liens de domination entre les zones d'une même région. Ces liens conduisent généralement à l'établissement d'un système de drainage opérant à partir des zones marginalisées vers les zones les plus dynamiques (zone urbaine, métropole industrielle...).

Une stratégie cohérente d'utilisation des ressources doit justement être basée sur une réorganisation de l'espace économique à partir d'une révision de ce système du drainage.

Concernant le Sud tunisien, cette approche doit aboutir à une révision du système de transfert opérant à partir des zones rurales marginalisées (milieu agricole et pastoral) vers les zones urbaines, industrielles et touristiques (situées généralement sur le littoral). Cette révision va permettre d'élaborer une stratégie d'utilisation des ressources qui soit plus cohérente avec les objectifs d'une politique de conservation et de lutte contre la dégradation de ces ressources (surtout dans les zones marginalisées).

Stratégie d'utilisation des ressources et intégration temporelle :

Un dernier aspect de cette stratégie consiste à considérer l'accès à toutes les ressources naturelles dans le cadre d'une programmation judicieuse qui doit être fondée sur les principes suivants :

– Hiérarchiser les besoins et les priorités dans le cadre d'une stratégie globale assurant la continuité et la complémentarité entre les programmes et les projets prévus par les différents plans de développement économiques et sociaux (triennal, quadriennal, quinquennal...). Cette hiérarchisation doit partir des objectifs et des besoins de l'intégration au niveau sectoriel et spatial.

– Assurer l'entretien et la reconstitution des ressources naturelles en instituant le principe de la restitution qui conditionne l'avenir des ressources disponibles.

Ce raisonnement est incompatible avec une politique basée sur le principe "coûts-bénéfices" qui ne peut qu'entraîner une dégradation irréversible des ressources dans un laps de temps très court.

– Ne pas hypothéquer l'avenir devant les générations futures par une surexploitation et par un gaspillage du patrimoine stratégique (l'eau, le sol, les richesses du sous-sol...). Ceci nécessite la mise en oeuvre d'une politique judicieuse qui soit capable de répondre aux exigences de l'avenir, par une vision futuriste portant sur plusieurs générations et dépassant le court terme.

En conclusion, les trois considérations citées ci-dessus ne peuvent être respectées que dans le cadre d'une analyse qui fait apparaître une rationalité plus large et à plus long terme.

La méthode d'analyse coût-bénéfice, jusqu'à présent dominante, rentre souvent en contradiction avec les choix d'une stratégie de long terme. En effet cette méthode répond beaucoup plus à des critères de rentabilité

financière et économique immédiate et étroitement liés à des choix micro-économiques. Il est donc impératif d'adopter des techniques d'analyse et d'évaluation appropriées à une gestion rationnelle des ressources naturelles tenant compte des choix macro-économiques et surtout des choix de long terme. A cet égard l'affectation de plus en plus importante de grandes quantités d'eau aux secteurs touristique et industriel d'exportation, dans les régions arides tunisiennes, risque de réduire considérablement l'activité du secteur agricole, surtout vivrier, et d'accentuer, par là même, la dépendance alimentaire de ces régions.

La participation active des populations au processus de planification régionale :

Etant donné que le but stratégique de cette planification est l'amélioration des conditions de vie des populations, le plan doit être l'oeuvre commune de l'autorité politique et de ses services techniques et des populations concernées. Cette collaboration interactive doit porter sur les différentes phases du processus de la planification : conception, élaboration, exécution, suivi, évaluation...

La participation active et effective de la population constitue la condition et la garantie nécessaires pour la réussite de cette entreprise de planification et ce pour deux raisons essentielles :

- à travers leur participation les populations auront l'occasion de négocier toutes sortes de prélèvements et de restitutions des richesses s'opérant dans la région.
- la participation des populations permet leur adhésion aux objectifs (implicites et explicites) du plan, leur prise de conscience des obstacles réels pouvant entraver sa réalisation et surtout leur implication directe dans la recherche des solutions les plus appropriées.

Conclusion générale :

Dans le présent papier nous avons essayé d'identifier les principales causes de l'échec des actions menées, dans les zones arides tunisiennes, en matière de lutte contre l'érosion éolienne et la désertification. Nous avons tenté de démontrer que tout projet d'aménagement élaboré par des techniciens "même très avertis des conditions du milieu et exécutés sur le terrain sous forme de chantier officiel", ne peut pas réussir tant qu'on n'a pas tenu compte du processus de l'évolution socio-économique des régions concernées et des véritables préoccupations et aspirations des populations locales.

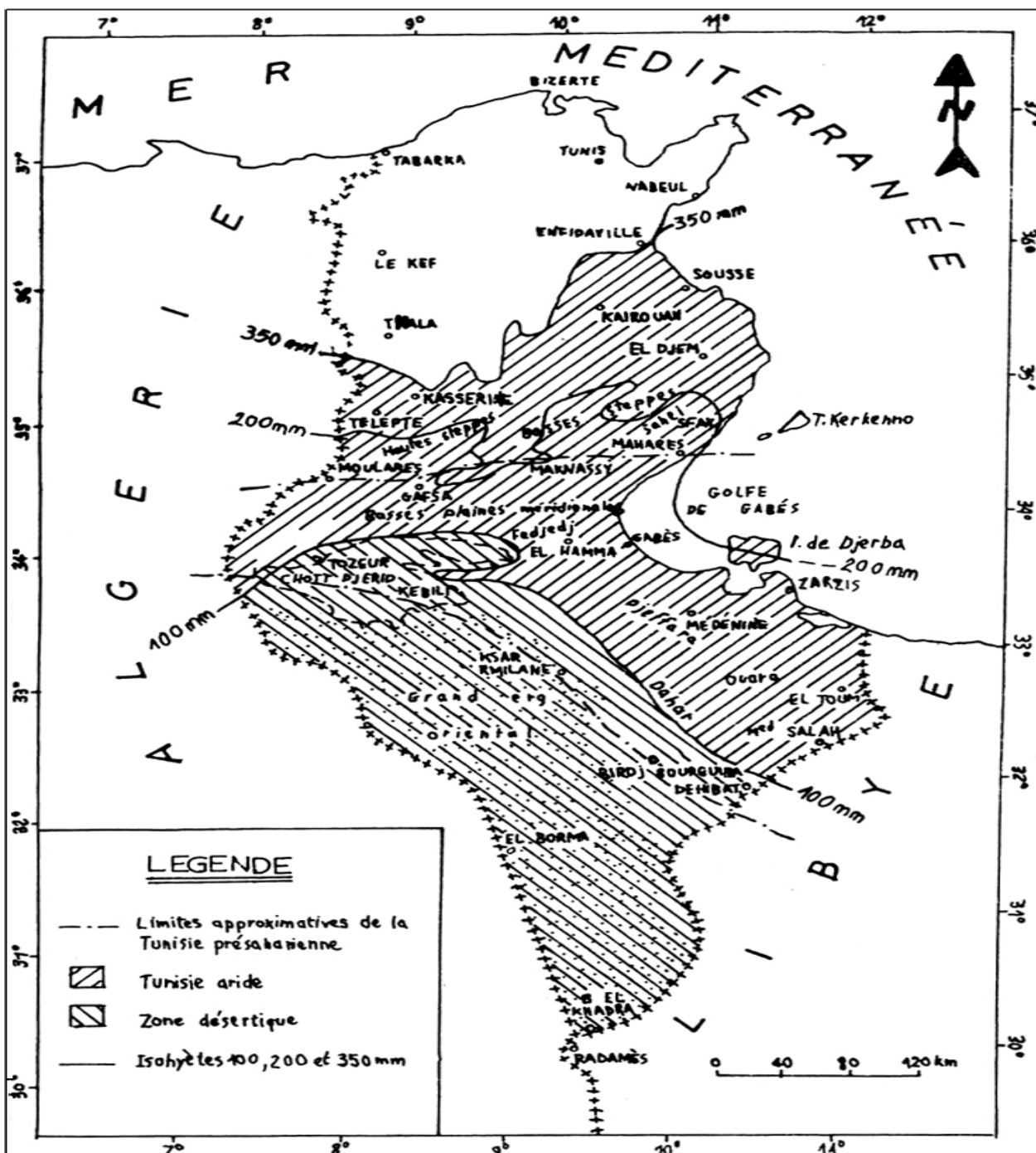
Dans une seconde partie, nous avons essayé d'esquisser les grandes lignes d'une nouvelle approche de lutte contre toutes formes de dégradation et de gaspillage des ressources naturelles. Cette nouvelle approche est basée sur une planification intégrée de l'utilisation de ces ressources et sur une participation active et responsable des populations concernées.

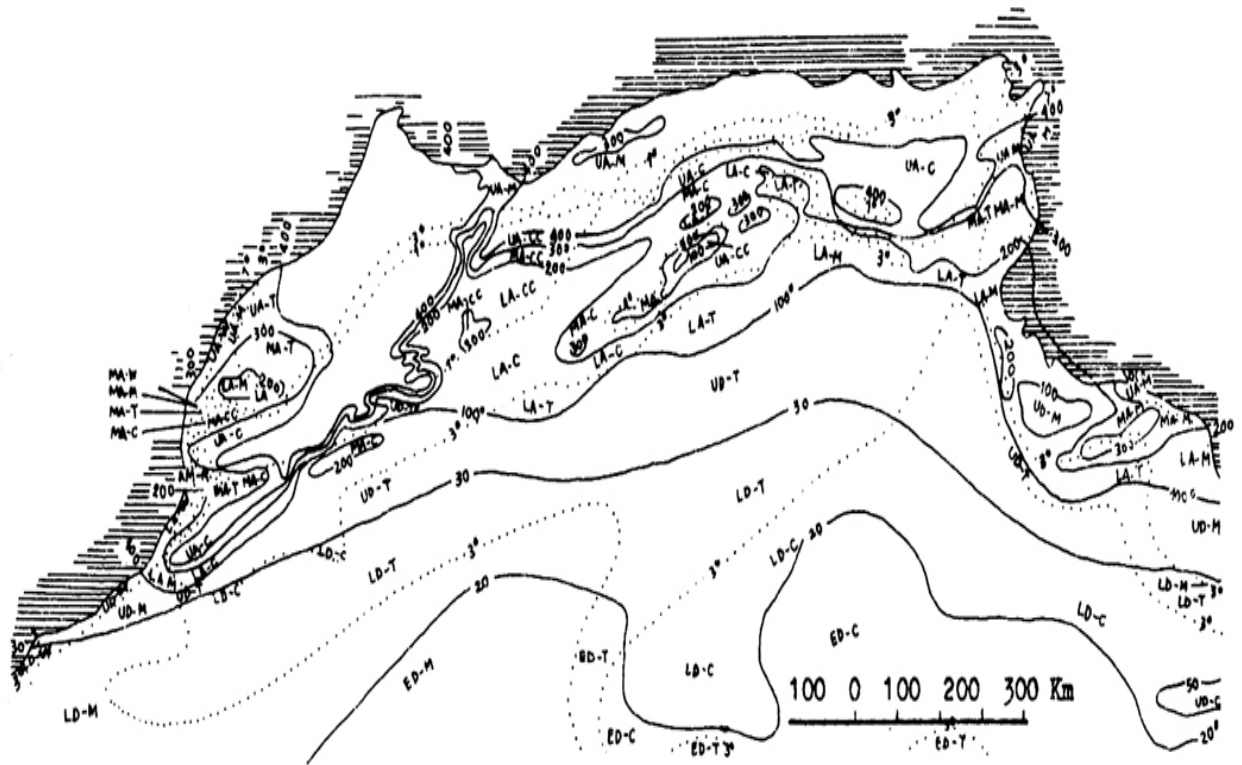
La concrétisation de cette approche dans notre région maghrébine passe nécessairement par :

la révision des rapports de domination et d'"échange inégal" imposés

par le système capitaliste à nos pays. Cette révision doit permettre d'amorcer un processus de développement économique et social maîtrisé et endogène,

- la mise en place d'une stratégie de coopération et d'échange entre
- nos pays permettant une meilleure valorisation de toutes les potentialités des régions désertiques et arides à l'échelle de tout le Maghreb.





— 50 — précipitations annuelles 3° moyenne des températures minimum du mois le plus froid

Etage bioclimatique
 UA aride supérieur
 MA aride moyen
 LA aride inférieur
 UD saharien supérieur
 LD saharien inférieur
 ED désert typique

CC	hiver froid	(m < 0°C)
C	hiver frais	(0 < m < 3)
T	hiver tempéré	(3 < m < 5)
M	hiver doux	(5 < m < 7)
W	hiver chaud	(7 < m)

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ABAAB A. (1983) : Déséquilibre régional et problème de l'eau dans le Sud Tunisien, I.R.A, Médenine, 22 p.

AMIN S. (1978) : Développement et environnement, in Revue Tiers-Monde, t. XIX, n° 73, Paris, p. 47 à 60.

ATTIA H. (1979) : L'évolution des sociétés pastorales et son rapport avec la désertification, séminaire sur les problèmes sociaux et fonciers et leurs rapports avec la désertification, Projet Ceinture verte, Tunis du 18 au 20 décembre 1979.

BEDRANI S. (1983) : Tout doux tout doucement avec Les coopératives, in Cérès, n° 94, vol 16 n° 4, Rome, p. 16 à 21.

BEN ROMDHANE M. (1981) : L'accumulation du capital et les classes sociales en Tunisie depuis l'indépendance, Thèse d'Etat es-Sciences Economiques, Université de Tunis.

BOUAINE M., DUMONT J. J. (1975) : Vers une approche intégrée du développement des parcours en zones arides, Réflexions à partir d'un cas dans le Sud tunisien, in OPTIONS MEDITERRANEENNES, n° 28 Paris, p. 75 à 81.

BOUGNICOURT T. J. (1978) : Illusion et réalités de la région et du développement régional en Afrique, in Revue Tiers-Monde, t. XIX, n° 73, Paris, p. 109 à 138.

CAMPAGNE P. (1982) : Etat et paysans : La contradiction entre deux systèmes de reproduction, in Économie Rurale, n° 147-148, Paris, p. 37 à 44.

DARMOUL B., HADJ ALI SALEM M., VITIELLO P. (1980) : Effets des rejets industriels de la région de Gabès (Tunisie) sur le milieu marin récepteur, in Bulletin de l'Institut National Scientifique et Technique d'Océanographie et de Pêche de Salainbo, Volume 7, Tunis, p. 5 à 61.

DRESCH J. (1977) : Géographie et Sahel, in Herodote, n° 6, Paris, p. 54 à 71.

FAYE F. GALLALI T., BILLAZ R. (1977) : Les mécomptes de la planification du développement rural : Quelques exemples, in Problèmes Economiques, n° 1527, p. 20 à 24.

FERSI M. (1982) : Aperçu sur le régime hydrologique des oueds du Sud Tunisien, Journées Scientifiques des Régions Arides, I.R.A., Médenine 8 p.

FLORET C., LE HOUEROU E. PONTANIER R., ROMANE F. (1977) : Contribution à l'étude de cas sur la désertification, région d'Oglat Merteba, Tunisie, Conférence des Nations-Unies, sur la désertification, Naïrobi.

FLORET C., LE FLOCH E., PONTANIER R., ROMANE F. (1978) : Modèle écologique régionale en vue de la planification et de l'aménagement agro-pastoral des Régions Arides, application à la région de Zougrata, I. R. A, Médenine.

FLORET C., PONTANIER R. (1982) : L'aridité en Tunisie Présaharienne - climat, sol, végétation et aménagement, ORSTOM, Paris, 544 p.

GAZZO Y., PALITA D. (1979) : Présentation humaine et foncière du périmètre de Zougrata, document de travail, I.R.A, Médenine.

HADJEJ M. S., HADJI A., BOUHAOUACHE T. (1981) : L'intégration des économies de marché et de subsistance et ses conséquences écologiques dans les terres à pâturages et les terres marginales des zones arides de Tunisie. Conférences exposition UNESCO (MAB) - CIUS : "l'écologie en action", UNESCO, Paris, 22 p.

IONESCO T. (1975) : Suggestion pour une stratégie de développement des zones pastorales arides et désertique de Tunisie, in Options Méditerranéennes, n° 28, Paris, p. 82 à 88.

ISMAIL SABRI A. (1983) : Sur l'expérience de la planification du développement, in Al Mustaqbal Al Arabi, n° 55, p. 4 à 23 (en arabe).

KADHAM H. (1980) : La signification du développement économique, FARABI, Beyrouth, 191 p. (en arabe).

KENNETH HARE F. (1977) : L'avance des déserts - la responsabilité du climat, in le courrier de l'UNESCO, Juillet 1977, Paris, p. 7 à 10.

KHALIL AHMED K. (1980) : Le tiers-monde et le danger de la désertification, in DIRASSAAT ARABIA, n° 4, Beyrouth, p. 21 à 30 (en arabe).

LE HOUEROU H. N. (1962) : Les pâturages naturels de la Tunisie aride et désertique, I.S.E.A-A.N, Tunis, 83 p.

MAJID M. (1980) : Sujets du développement et de la planification, Dar Ibn Khaldoun, Beyrouth, 176 p. (en arabe).

OMRANI S. (1982) : Le territoire de Beni Zid (Sud Tunisien) mode de production et organisation de l'espace en zones arides, Thèse de 3ème cycle en géographie, Université de PAUL VALERY III, Montpellier (France).

PALITA D. (1981) : Enquête d'intentions auprès d'un échantillon d'agriculteurs du périmètre pilote de Zougrata, B.T.I.R.A, n° 1, I.R.A. Médenine, 79 p.

PASKOFF R. (1980) : Remarques sur les causes et les remèdes de l'érosion des plages à Jerba, Actes coll. A.S.S.I. DJE, O.N.T.T, A.G.T. de Jerba sur Environnement et Erosion Littorale à Jerba du 19 au 20 janvier 1980.

PONCET J. (1961) : La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881, Mouton, Paris, 700 p.

SALMI S. (1982) : La désertification et la dégradation de l'environnement dans la partie arabe, in SH'OUN ARABIA, n° 11, p. 137 à 152.

VIKTOR A. KONDA (1977) : Halte à la désertification in le courrier de l'UNESCO - Juillet 1977, Paris, p. 11 à 14.

Notes

[*] Chercheur à l'Institut des Régions Arides. MEDENINE. TUNISIE.

[]** Communication présentée au séminaire sur l'érosion éolienne Djerba. 21 au 26 novembre 1983.

[1] Certaines de ces institutions, opérant dans le cadre des programmes et projets de recherche internationaux, n'hésitent pas à transformer le champ d'action de ces projets, dans le Tiers-Monde, en un terrain de réalisation et d'expérimentation pour leurs propres programmes de recherche.

[2] Le Sud tunisien est considéré par les planificateurs nationaux comme la partie du territoire national qui, regroupe les six gouvernorats suivants : Gabès, Medenine, Kebili, Tozeur, Gafsa, Tataouine.

[3] Plus d'une décennie depuis la mise en place de l'ancien Projet de recherche et de développement de la Tunisie présaharienne (1970), les steppes de la Tunisie aride sont toujours la proie d'une désertisation, et le terrain d'une dégradation continue des parcours.

[4] Pour une analyse plus approfondie des contradictions et des limites du projet Oglet Merteba voir l'excellente thèse d'OMRANI Salah, "le territoire des Beni Zid - modes de production et organisation de l'espace en zone aride" thèse de III^e cycle, Université de PAUL VAILE RY, Montpellier (1982).

[5] Cas du périmètre de Zoghata dont les limites et les bases d'aménagement ont été définies à partir des

recherches écologiques. (Cf. rapport sur l'état du projet TUN. 69-001, n° 1 et 2 de 1974 et document technique n° 2, 1978 du projet parcours Sud). Les sciences humaines ont été appelées plus tard pour faire la présentation humaine et foncière de la zone du projet (Cf. document de travail 2/79/Z du projet FAO-TUN 78-007) et pour sonder l'intention des agriculteurs à partir d'une enquête (Cf. document de travail 3/80/Z du même projet).

[6] "Environ 600 mois/experts d'études sur les facteurs physiques et naturels (phytoécologie, agrostologie, etc...) ont été consacrées par les institutions spécialisées aux zones à parcours du Sud Tunisien au cours de la dernière décennie. En comparaison... à peine 60 mois, soit, sur 640 mois/spécialistes, moins de 10 % du total des inputs intellectuel consacrés aux aspects humains". M. BOUAINÉ et J. J. DUMONT, 1975.

[7] Ainsi pour le projet Oglet Merteba, les actions envisagées pour l'amélioration de l'élevage ne profitent en réalité qu'à une minorité, en l'occurrence aux grands éleveurs, c'est-à-dire à la frange déjà la plus aisée, détenant plus de 40 % du cheptel de la zone alors qu'elle représente à peine 10 % des désertificateurs (M. BOUAINÉ et J. J. DUMONT, 1975).

[8] Il semble que l'on évolue à moyen terme vers un élevage de type sédentaire marginal par rapport aux revenus de la culture et nourri de plus en plus avec les produits et sous produits de celle-ci... les parcours n'étant plus guère qu'un faible appoint (FLORET et PONTANIER, 1982).

M. DAHMANI[*]

L'occidentalisation des pays du Tiers-Monde : mythes et réalités[**]

I – Introduction

L'étude, écrite en 1977-1978 mais éditée seulement en 1983, montre ou plutôt tente de faire ressortir les incidences des transferts voulus ou subis et les pressions des effets de démonstration des modèles occidentaux de consommation, de production, d'accumulation et socio-culturels vers et sur la périphérie directe (pays du Tiers-Monde) et/ou indirecte (pays socialistes). Quelques secteurs de la propagation de ces dits modèles sont étudiés ; une appréciation critique des fausses stratégies et des "voies" de développement hétéronomes et erronées, des semblants de modèles de substitution, ainsi qu'une brève analyse sur les premiers effets de l'occidentalisation du Tiers-Monde sur le centre, sont développées dans plusieurs chapitres.

Pour les besoins de l'article, nous n'exposerons que les résultats de cette recherche. L'ouvrage relate le phénomène d'uniformisation géosociale géopolitique, géo-alimentaire, géotechnique du Tiers-Monde et les tentatives de modernisation ou d'occidentalisation des sociétés non-occidentales, de la Russie de Pierre LE GRAND à la République Islamique d'Iran, en passant par le Japon de l'ère Meiji. Nous avons essayé de démontrer les effets pervers d'un mimétisme béat érigé en "loi" de développement économique et social des sociétés dites en développement. Enfin, nous exposons le bouleversement des structures traditionnelles qu'a entraîné l'introduction superficielle des modèles culturels institutionnels et socio-économiques de type occidental.

II – Le mal du Tiers-Monde

Le développement du mal-développement du Tiers-Monde, aggravé par l'échec économique des "voies" capitalistes ou non capitalistes de "développement", l'impuissance des économies socialistes (bloquées par l'URSS) de venir en aide à ces pays, l'appel angoissé à l'occident capitaliste, le recours systématique à l'aide du Fonds Monétaire International, et le déboîtement de son milieu naturel, n'est pas essentiellement dû aux rapports inégaux que ces aires géonomiques entretiennent avec les pays développés. Il est de plus en plus accentué par l'introduction d'une certaine forme de modernisme imité (partiellement) sur les sociétés européo-nord-américaines et la dévalorisation accentuée des rapports traditionnels voulue et soutenue par des élites d'Etat quasi-totalement acquises aux modèles capitalistes fantasmés et mal assimilés.

A notre avis, le mal du Tiers-Monde découle de la notion même de développement. En effet, pour certains, c'est la décolonisation de leur histoire humaine et matérielle ; pour d'autres, c'est la mise en oeuvre d'une dynamique sociale provoquant une remise en cause de l'ordre établi pour engager la société et l'espace dans une aventure incontrôlable. Enfin, pour d'autres encore, c'est la reproduction de l'Occident sur leur espace, à défaut de chercher à se développer autrement, différemment des grandes puissances économiques contemporaines. Plusieurs interrogations peuvent être posées :

a) La situation actuelle du Tiers-Monde constitue-t-elle un obstacle au développement ?

b) L'état présent des pays capitalistes industrialisés est-il ou n'est-il pas un obstacle au développement des pays sous-développés ?

c) L'avènement de sociétés "différentes" des sociétés occidentales (sociétés socialistes, marxistes, islamiques, traditionalistes...) a-t-il pour autant créé les conditions nécessaires de développement ?

d) A quoi est due la crise actuelle du développement : à l'état de sous-développement du Tiers-Monde, à l'industrialisation des pays développés ou alors au mode socialiste de développement qui est en conflit ouvert avec son rival capitaliste ?

Si les doctrines et les théories de développement sont plus ou moins bien exposées, par contre il existe une diversité de "stratégies" et de "politiques" dans ce domaine. Chaque économiste ou sociologue, géographe ou ethnologue, homme d'Etat ou fonctionnaire public, universitaire ou citoyen... donne sa propre définition. Mais dans tous les cas de figure, nous retrouvons la constante suivante : destruction des formes traditionnelles et collectives pré-capitalistes ou pré-coloniales et instauration de sociétés occidentalisées.

L'objet unique des pays sous-développés et des pays socialistes, quelle que soit leur filiation idéologique et scientifique, c'est de faire comme l'Occident ; ressembler et imiter l'Occident ! D'où l'échec de tous les modèles de "développement".

On oublie souvent de rappeler que le "sous-développement" est le résultat d'une civilisation comme le "développement" est l'aboutissement d'une autre forme de civilisation. Les deux états ne sont pas des phénomènes neutres ou technico-économiques ; ils ne sont pas non plus le fait d'intellectuels ou de modèles théoriques ou académiques.

Le "développement" occidental est indissociable de son contexte historique, géographique, social et humain ; il se confond avec la civilisation qui l'a produit, c'est-à-dire le libéralisme, le capitalisme et l'économie de marché avec tous leurs aspects négatifs et positifs.

Or, les civilisations ne s'imitent pas ; elles ne peuvent pas l'être. A la limite, elles peuvent se faire "dépasser", se délocaliser, par exemple l'Amérique du Nord, "fille aînée" de l'Europe de l'Ouest et nouvelle

civilisation ayant largement "dépassé" son aire d'origine : système économique, système politique, système philosophique et idéologique.

Le "développement" est une mécanique incontrôlable, ni par les agents économiques, ni par les générations, acteurs sociaux et politiques. A l'inverse, le "sous-développement" est un état d'équilibre interne, stagnant et facilement maîtrisable par les acteurs sociaux et les populations.

La projection de ces deux situations peut être résumée par deux tendances suivantes : Ou bien les pays du Tiers-Monde et socialistes restent le dernier wagon des pays développés, c'est-à-dire à la traîne de ceux-ci, ou alors ils décrochent, en abandonnant le mimétisme, et là on assisterait à l'émergence de deux civilisations radicalement différentes, l'une de l'autre. On aurait deux types de sociétés dissemblables en tout : technologies, équipements, relations sociales, rapports de production, modes de vie, valeurs culturelles, systèmes politiques et administratifs, environnement, aménagement spatial.

III – La fin ou le refus du développement ?

Aux cris d'alarme lancés ici et là durant la décennie 1970-1980, de nouveaux échos se font entendre : il s'agit entre autres de ceux du Professeur François PERROUX ("pour une philosophie du nouveau développement"), de François PARTANT ("la fin du développement : naissance d'une alternative ?"), et d'épistémologues qui se posent la question suivante : "faut-il refuser le développement" ? D'autres auteurs, chacun à sa manière, présentent la fin du monde contemporain tantôt en prophétisant sur la destruction du capitalisme par le développement de l'autonomie individuelle (André GORZ, dans "Adieux au Proletariat"), la généralisation de l'informatique débouchera sur un système politique idéal basé sur la démocratie directe et la participation de tous à la gestion économique et sociale (thèse développée par Jacques ELLUL dans "changer la révolution"), et enfin dans son "défi mondial", Jean Jacques SERVAN-SCHREIBER développe l'idée suivante : la fin du monde actuel débouchera sur l'avènement d'une société basée sur les microprocesseurs et la robotique.

Face à la position dominante du mode de production capitaliste, le Tiers-Monde et le monde socialiste cherchent, pour les uns, à adapter en bloc ses valeurs, pour les autres, à rejeter tout aussi en bloc l'Occident et pour d'autres enfin, à résister mais tout en imitant partiellement les modèles euro-américains. Le problème qui se pose, à ceux qui désirent s'occidentaliser tout en restant "authentiques", est le suivant : se définir par rapport à quoi et à qui ? D'une façon générale, on peut noter avec Jean-Pierre DERRIENNEC que tous les Etats se définissent par rapport à ces questions :

a) Comment s'adapter aux transformations qui résultent des échanges économiques avec les occidentaux et résister à leurs tentatives de domination politico-militaire, sans emprunter leurs outils techniques et imiter leurs procédures organisationnelles, militaires, administratives, industrielles, politiques ?

- b) Comment emprunter ces outils et ces procédures sans adopter en même temps leurs valeurs ?
- c) Comment importer les façons de faire sans importer les façons d'être ?
- d) Pourquoi résister aux Occidentaux si pour le faire il faut leur ressembler ?

Chaque pays extra européen-américain a opté pour un système dont l'Occident était et demeure encore au centre des débats idéologiques ; les choix dans tous les cas se font en fonction des attitudes que l'on a vis-à-vis des pays occidentaux et se définissent par rapport à lui. Tous les régimes politiques et technico-économiques, de la Révolution de 1917 à la chute de Solidarité en Pologne en 1981, se développent par rapport aux modèles occidentaux devenus des éléments de légitimité idéologique.

Le Tiers-Monde a introduit en son sein des institutions uniformes, homogènes, unifiées et élastiques qu'il a voulu faire coïncider sur des espaces très différenciés et complexes ; elles ont rendu la situation politique hyperconflituelle, déstabilisation des régions entières. Les structures traditionnelles, méprisées d'abord par la colonisation puis par les élites occidentalises, ont volé en éclats. Les nouvelles structures : néo-coloniales, occidentales, ou socialo-communistes revues et corrigées par les gouvernants locaux, ne collent pas avec la réalité pour qu'elles puissent survivre après la greffe forcée et/ou imposée. Le vieux est rejeté, le neuf est incompris ou non adapté, l'histoire prend sa revanche sur ces Etats-Nations qui se cherchent, dépendants de l'Occident développé et continuellement instables tout en se figeant dans le statu quo du sous-développement pour les uns (1,5 milliard d'habitants) ou du mal-développement pour les autres (plus de 2 milliards d'êtres humains).

La "mimesis" subie, importée, utilisée ou imposée découle d'un fait basé sur l'inégalité de développement historique des sociétés humaines. Le point de départ peut se résumer à la question suivante : comment ressembler à l' autre ?

Dans le cas de notre "voie", le mimétisme est fondamentalement lié à deux situations géonomiques inégales et opposées : d'une part on a un modèle d'économies développées (imitées) et un groupe de sociétés périphériques à ce dit modèle (imitantes). Le point de départ historique de ces derniers siècles est l'occidentalisation tantôt exportée et/ou imposée aux espaces dominés, tantôt importée et généralisée ou utilisée (Japon et Etats dits de Démocratie Populaire).

Quelle est la logique de ce mimétisme ? Elle correspond soit à une "demande" interne, soit à une "offre" du système ainsi pris en modèle de référence. Le mimétisme peut répondre aussi à une nécessité historique, à des besoins exigés par l'environnement national et/ou international. Dans tous les cas, on valorise le modèle social ou la civilisation imitée.

La perspective de cette "voie" est basée sur la notion de "rattrapage", c'est-à-dire un moyen d'atteindre les niveaux du modèle de référence. Ce mimétisme permettrait d'acquérir les clés du développement, de s'approprier l'histoire des autres, de brûler des étapes (par exemple le féodalisme et le capitalisme) et de s'élever à une situation au-delà de laquelle on franchirait des stades de développement ou de croissance sans refaire le cheminement suivi par l'Occident puisqu'il s'agit bien de lui.

Mais les conséquences et les pièges sont considérablement et d'autant redoutables. En effet, en optant pour cette "voie", les sociétés imitantes fonctionnent dans un processus de subordination aux sociétés occidentales, d'où les effets négatifs qui en découlent à tous les niveaux : les plus néfastes étant enregistrés au sein même des pays du Tiers-Monde et des Etats Socialistes.

Le mimétisme place les sociétés imitantes non seulement dans un rapport de force qui leur est défavorable, mais aussi dans un état de subordination et de dépendance quasi-totale. Est-il besoin de le rappeler ? Le Tiers-Monde semble ignorer que le modèle ainsi imité est le premier obstacle à la réalisation de ses objectifs, c'est-à-dire à son occidentalisation. Les antagonismes se développent, les contradictions d'intérêts se renforcent, de nouveaux rapports de dépendance apparaissent et enfin des rivalités surgissent. Parfois la violence, à peine contenue, se manifeste par puissances et Etats interposés. Le "Nouvel Ordre Économique International" n'est-il pas un reflet exact de toutes ces contrariétés internationales ? A quoi sert la pseudo "coexistence-pacifique" et comment expliquer le surarmement actuel ?

Le résultat de cette "voie mimétique" est d'une portée historique considérable. Primo, il accentue la croissance du mal-développement lorsque le modèle imité est perverti, mal assimilé ou étranger à l'espace-sujet ; secundo, il favorise les rivalités et les violences tant économiques qu'idéologiques ; tertio, cette "mimesis" crée des obstacles insolubles et des gâchis considérables.

Enfin, le mimétisme aveugle est beaucoup plus une folie politique qu'une "voie" de développement économique et sociale

IV – Le développement du mal-développement

En moyenne théorique, un pays du Tiers-Monde d'une dizaine de millions d'habitants consomme annuellement 2 à 2,5 millions de tonnes de pétrole brut. Or, comparé à l'échelle des pays industrialisés, ce volume représente les économies réalisées par la France du seul fait de la variation du décalage horaire pendant la saison d'été, ou encore la consommation d'une ville moyenne de 50.000 habitants ou d'une tour d'une cinquantaine d'étages à Paris ou à New-York ! Pour le pays sous-développé en question, cette quantité "marginale" est vitale pour toute l'économie nationale, sans quoi elle retournerait à l'âge pré-colonial.

En cas de ralentissement général de la croissance économique mondiale suivie d'une détérioration brutale des termes de l'échange, les

pays sous-développés seront à court de devises et ne pourront plus s'offrir le luxe de poursuivre leur développement et financer les achats extérieurs. Suivant cette logique implacable, le Tiers-Monde non pétrolier ne pourra que s'appauvrir un peu plus dans les décennies à venir. Le pouvoir d'achat international des états sub-occidentalisés se trouvera en deçà des prix des biens industriels, agro-alimentaires, des services et de l'énergie.

En s'alignant dès le départ sur les modèles occidentaux de production, d'accumulation et de consommation, le Tiers-Monde ne peut pas, à court et à moyen terme, substituer les "énergies nouvelles" aux hydrocarbures. Les transferts technologiques, lorsqu'ils sont réalisés, correspondent aux normes technico-économiques et socio-démographiques des pays industrialisés. De nouvelles technologies, de nouveaux modèles d'accumulation de capital et de consommation sont nécessaires afin de faire face à la crise économique et énergétique mondiale.

Si le Tiers-Monde persiste à imiter les modèles occidentaux en tous genres, il n'ira pas très loin et la faillite ne saurait trop tarder. Le mythe de l'occidentalisation doit être abandonné. Car là où elle devrait être bénéfique et développante, l'occidentalisation mal conçue et assimilée, prend un caractère mutilant et sous-développant. D'ici quelques décennies, les effectifs de chômeurs, d'analphabètes, de mal nourris, de misérables... se compteront par milliards d'habitants et non plus en dizaines ou centaines de millions comme c'est le cas de nos jours. Tel sera le destin de ce Tiers-Monde instable, de plus en plus pauvre et gouverné par des "Présidents à vie", "Timoniers", "Pères des Révolutions mondiales", "Guides des peuples et des masses populaires", "Combattants suprêmes", "Leaders marxistes léninistes", "Chefs spirituels", "Maréchaux, Généraux, Amiraux, Colonels", "Empereurs", etc... etc... Où va le Tiers-Monde ? Où peut-il aller avec ses classes politiques actuelles ?

Les difficultés économiques, financières et politiques tant des pays du Tiers-Monde que des Démocraties Populaires ont révélé la crise des modèles de référence : "voie socialiste de développement" et "voie non capitaliste de développement". Dans la plupart des pays, les taux de croissance de la production intérieure brute ou du revenu national sont, depuis la crise pétrolière et la récession mondiale, inférieurs, égaux ou légèrement supérieurs à zéro. D'où les multiples appels lancés en direction des pays capitalistes pour venir à la rescousse des économies planifiées ou des Etats en voie de développement dont la dette atteint les 700 milliards de dollars US. Le service de cette dette a représenté pour les seuls pays en voie de développement 131 milliards de dollars, soit deux fois le capital du F.M.I.

Peut-on dire que cette crise de l'économie mondiale favorisera la "redécouverte" des principes économiques de base : rentabilité, productivité, équilibres budgétaires et des comptes extérieurs, compétitivité, profit, prix ("vérité des prix") ?

Dans sa "lutte contre le sous-développement", son désir de "rattraper"

périphérie perd chaque jour de son identité, de son indépendance et enregistre des échecs sans appel. Plus le Tiers-Monde singe l'occident, plus il s'appauvrit (des centaines de millions de chômeurs), s'endette (700 milliards de \$ US), se surarme et s'affame (des dizaines de millions d'enfants meurent chaque année de faim ou de malnutrition). Il reste hypnotisé devant ce miroir aux alouettes et s'obstine à changer d'attitude vis-à-vis de ces modèles d'occidentalisation, la plus grande mythification du XXe siècle.

Estimation de la dette globale des pays du Tiers-Monde et des Démocraties Populaires (1982)

Pays ou Ensemble de pays	Montant en millions de US
1. Tiers-Monde :	625.000
dont Mexique, Argentine et Brésil	(200.000)
2. Démocraties Populaires :	75.200
dont Pologne	(27.000)
Bulgarie	(?)
Roumanie	(10.000)
Hongrie	(7.700)
Yougoslavie	(17.000)
R.D.A.	(10.000)
Cuba	(3.500)
Tchécoslovaquie	(?)
T O T A L	700.200

Sources : Selon nos regroupements et les données de l'OCRE.

N.B. En moyenne annuelle, la dette du Tiers-Monde et des Etats socialistes augmente de 100 milliards US.

Voir "Le Monde : Economie", du 21/12/1982 qui présente un résumé de l'étude de l'O.C.D.E. sous le titre "l'endettement du tiers-monde", par P. FABRA.

Devant ces faits hyperboliques et ces chiffres astronomiques, que peut faire le Fonds Monétaire International avec ses quelques dizaines de milliards de dollars (61,1 milliards de DTS au 31-12-1982) ? L'augmentation des quotes parts (contributions) des Etats membres (30 milliards de DTS), envisagée par les dix grands partenaires du FMI (U.S.A., Grande-Bretagne, France, RFA, Japon, Italie, Suède, Belgique, Canada et Pays-Bas) serait-elle suffisante ? Certes les besoins pressants et les demandes urgentes des pays du Tiers-Monde (Mexique, Brésil, Argentine, Zaïre, Soudan, etc...) et des pays socialistes (Pologne, Hongrie, Roumanie, etc...) militent en faveur du renforcement des capacités d'intervention du Fonds en envisageant de nouvelles facultés d'emprunt (20 milliards de DTS), et en renforçant les conditions d'octroi des prêts^[1].

Pour sauver le Fonds Monétaire International de la crise, les cinq grands (U.S.A., France, Grande-Bretagne, R.F.A. et Japon) ont décidé de porter le capital du Fonds de 61,1 milliards de Droits de Tirage Spéciaux soit 67 milliards de \$US) à 91,6 milliards de DTS (soit 100 milliards \$US).

V – Les mythes et les réalités de l'occidentalisation sociale du Tiers-Monde

D'une façon générale, nous pouvons dire que les échecs des politiques de développement expliquent les crises des processus d'occidentalisation des sociétés du Tiers-Monde et des Etats de l'Europe Orientale.

En effet, le rejet des cadres institutionnels importés et/ou imposés, les contradictions entre les institutions nationales (historiques ou héritées) et les aspirations des groupes sociaux animés par une volonté d'occidentalisation ou de modernisation du développement socio-économique furent précisément l'une des causes fondamentales des chutes des régimes, des empires et des gouvernements peu soucieux des réalités nationales. C'est le cas de la Révolution Italienne, de l'Ere Meiji, de la Révolution d'Octobre et de la fin du régime tsariste et enfin de tous les processus de décolonisation des XIXème et XXème siècles.

Les intelligentsias nationales sont divisées entre "occidentalistes" et "ethnocentristes". Le courant des "occidentalistes" tire profit de l'ouverture de tous les continents vers l'Occident industriel, lequel offre des modèles culturels et économiques proches de la vision ou de l'image de la civilisation que les tenants du modernisme veulent réaliser en l'opposant à la vision des "ethnocentristes". Que représente cette tendance ? Schématiquement, elle affirme un retour aux sources, aux valeurs et formes de vie traditionnelles. Pour les tenants du courant "ethnocentriste", toutes les tares et les crises actuelles des espaces en voie de modernisation découlent des idées et des attitudes du mouvement "occidentaliste" désirant façonner leurs espaces géonomiques selon les idées énoncées ci-dessus, c'est-à-dire en prenant l'Occident comme modèle de référence unique, aux influences importées ou imposées par les pays développés. L'ouverture en direction de l'Occident est à l'origine du mal-développement et de la dégénérescence sociale des pays dominés.

Les "occidentalistes", quant à eux, attribuent les crises du développement ou de ce mal-développement à ces "intégristes" qui désirent perpétuer un lourd passé colonial et moyenâgeux, à leur désir de retrouver les valeurs ancestrales ou originelles, réelles ou fantasmées.

Il reste beaucoup à dire et à écrire sur les droits culturels des peuples et des minorités nationales étouffées par des décisions bureaucratiques et anti-nationales. Les gâchis sont, comme dans les autres domaines, inquantifiables. L'Humanité est en passe de perdre ses trésors linguistiques et culturels sous l'effet de l'uniformisation étatique et idéologique. Il en est de même des droits de l'Homme qui sont on ne peut plus d'actualité. En ces pays dénaturés par de faux transferts

culturels et technico-économiques, le snobisme occidental est toujours de rigueur. Par exemple, dans le domaine judiciaire, moins rigoureux et totalement dévoué aux partis Etats, aux classes militaro-politiques, les audiences folkloriques se tiennent suivant le formalisme et l'apparat tous deux empruntés aux ex-Métropoles. Il n'est ni erroné, ni exagéré de dire que dans la plupart des cas, il s'agit en fait de justice expéditive. Les droits les plus élémentaires sont rarement respectés. Aux yeux de certains occidentalisés ou qui paraissent comme tels, l'indigène (africain, indien, latino-américain ou asiatique) n'a ni âme, ni sensibilité. Il est traité au même titre qu'un esclave pour ne pas dire un animal (chasse à l'indien dans l'Amazonie).

Le mythe de l'occidentalisation conduit le Tiers-Monde à s'autodétruire en assassinant toutes ses propres valeurs, ses héritages, ses civilisations au sens large du terme. Est-ce bien cela que l'on qualifie de processus de développement ou de "en voie de développement ?" Si la réponse est oui, c'est que le Tiers-Monde est bien effectivement très mal parti et se trouve dans une impasse totale.

VI – De la désacralisation du modèle capitaliste de développement à la sacralisation des voies socialistes et marxistes-léninistes

Il y a à peine une vingtaine d'années, on nous apprenait à l'Université d'Alger les techniques de développement, de modernisation et/ou d'occidentalisation des espaces géonomiques tant du territoire national que de l'ensemble du Tiers-Monde. A l'époque, la mode politico-intellectuelle était alors à la désacralisation du modèle capitaliste et libéral de développement ; la voie proposée et enseignée était la "voie non capitaliste". Ainsi on sacralisait tantôt le "socialisme", tantôt le "marxisme-léninisme", deux voies rejetées par les systèmes économiques les plus efficaces, les plus dominateurs de peur de sombrer dans l'appauvrissement et le sous-développement.

Aujourd'hui, en 1982, enseignant les sciences économiques, des conférenciers nous disent qu'il faut refuser le développement, aussi bien capitaliste que socialiste ! Pourquoi ? Leur thèse est basée sur l'argumentation suivante :

- a) le développement économique et social actuel entraîne le sous-développement, c'est-à-dire l'acculturation,
- b) la genèse du sous-développement se trouve dans l'intériorisation imaginaire du développement économique qui se traduit par le sous-développement ou le mal-développement (l'exemple du Japon prouve le contraire),
- c) le sous-développement, c'est aussi un processus d'auto-occidentalisation en adaptant le regard des autres, de ceux qui imposent la valeur économique suprême du monde contemporain.

En bref, le sous-développement n'est en définitive, pour ces auteurs, que l'imposition-intériorisation de la valeur "développement économique", valeur suprême de l'Occident industrialisé, sa seule supériorité sur les

sociétés du Tiers-Monde ! Les survivances sociales précapitalistes, traditionnelles ou/dites primitives sont des formes de résistance au sous-développement (processus social induit par le développement économique de type occidental) ; selon ces mêmes auteurs, elles sont loin d'être des acteurs de blocage au "développement des forces productives" ou d'un quelconque retard économique. On n'hésite pas alors à citer l'exemple de la révolution islamique iranienne ! Autre exemple sinon à imiter du moins à méditer. A bon entendeur, salut !

Comment est reçue cette thèse par les concernés ? D'une façon générale, les auteurs de ces écrits, discours et bonnes paroles, sont perçus comme exotiques, purs produits du Quartier-Latin, et peut-être, à la limite, bons pour les pseudo-écologistes ou les groupes sociaux marginalisés par les sociétés développées ou refusant de s'y intégrer.

Dénoncer les théories produites en Occident et jamais appliquées ou prises au sérieux par leurs sociétés est sûrement une bonne chose ; refuser d'offrir des solutions technico-économiques et socio-culturelles standard au sous-développement du Tiers-Monde, est encore mieux. Mais suggérer l'in vraisemblable, c'est simplement inadmissible, tant sur le plan pédagogique et intellectuel que sur le plan politique et philosophique. Cela peut faire l'objet d'une séance d'animation mondaine mais nullement d'une séance d'animation scientifique engageant l'avenir des étudiants et surtout des sociétés toutes entières. Un peu de respect pour le Tiers-Monde

VII – Désacralisation du marxisme et sacralisation des modèles traditionnels ou dits primitifs

Après la destruction des systèmes précoloniaux, après l'échec du "modèle colonial de développement" pour une catégorie d'Etats africains et asiatiques, et du modèle pseudo-libéral pour les Etats d'Amérique-Latine, les "Experts" et les "Spécialistes" en matière de développement ont élaboré et appliqué des "voies non capitalistes de développement !" c'était l'ère de la sacralisation du socialisme tantôt scientifique (marxiste-léniniste), tantôt authentique ou spécifique : négro-africain, arabo-islamique ou asiatique... A la suite des échecs successifs de cette doctrine, ni la théorie ni la pratique n'ont élaboré une nouvelle vision économique et sociale à donner à ces modèles ou stratégies de développement... Hormis la désacralisation et la remise en cause des "voies non capitalistes de développement".

Le courant idéologique qui prêche le refus du développement, est en passe de sacraliser les valeurs sociales des sociétés dites primitives ou des survivances des sociétés précoloniales. Leur raisonnement tient en quelques lignes : au lieu de singer l'Occident ou les pays socialo-communistes, "désacralisés" par ces nouveaux penseurs, on ferait mieux d'imiter ou de s'inspirer des modèles socio-culturels des tribus indiennes d'Amérique-Latine (Guaranis, Mapuches, Iroquois, etc...), des sociétés esquimaudes ou encore des Aborigènes d'Australie ! Tels sont les nouveaux modèles sociaux à imiter car "sacralisés" par les nouveaux anthropologues en mal d'exotisme humain et de découvertes à sensation, vulgarisés par des "épistémologistes" à la recherche de

nouveaux champs sociaux d'expérimentation qu'ils ne trouvent pas chez eux.

Fort heureusement, les auditeurs (qui ont déjà "intériorisé" dans leur imaginaire le modèle culturel occidental) rejettent cette nouvelle thèse et acceptent le progrès technique, l'évolution scientifique, la maîtrise de certains phénomènes naturels, l'élargissement de l'accumulation du capital et la reproduction élargie des forces productives... tantôt perçus sous l'ornière du marxisme-léninisme, tantôt sous l'angle du réformisme de la voie libérale.

Le courant ethnocentriste et intégriste qui refusait de croire à l'alunissage des Astronautes Américains il y a une quinzaine d'années, accepte et encourage de nos jours le développement des sciences, utilise ses résultats et les progrès techniques en lui donnant un caractère réellement "sacré", car justifiés par l'exégèse des Livres Saints.

Refuser la croissance du mal-développement est une thèse plus juste et réaliste. Mais a contrario, refuser le développement au Tiers-Monde est une position extrême, égoïste et suicidaire. Ce serait le figer dans des structures fantomatiques et chimériques.

Enfin, le développement économique et social n'est pas le fait d'intellectuels ou de polémistes, c'est un résultat de civilisation.

Notes

[*] Maître-Assistant - Institut des Sciences Economiques de Tizi-Ouzou.

[]** Titre d'un ouvrage publié par les éditions Economica et l'OPU en 1983 et dont nous présentons ici une synthèse réalisée par l'auteur.

[1] Les derniers pays à avoir bénéficié des concours du FMI sont l'Afrique du Sud, la Bolivie, l'Argentine, la Hongrie, la Pologne, Madagascar et le Mexique. De nombreux pays (Soudan, Zaïre, Chili, Equateur, Costa-Rica, Cuba, Corée du Nord etc...) figurent sur la liste d'attente du F.M.I.

DJILLALI LIABES[*]

Etat-Nation et classes sociales : à propos d'un article [**]

S'il fallait mettre un semblant d'ordre dans les réactions à mon intervention (et à l'article publié dans les cahiers du CREA n° 3, pp. 48-60), l'on pourrait, sans déformer notablement le sens de ces réactions, proposer l'architecture suivante :

1) – tout d'abord, la *question de l'Etat*, de son rôle, de ses fonctions, des intérêts qu'il constitue, qu'il refoule, 'congèle" ou "pétrifie", qu'il exprime en en digérant le "côté pointu", semble être fondamentale, en ce sens que pratiquement, toutes les réactions – de près ou de loin – s'y sont référées. *La question d'un projet de société*, d'un choix ou d'une stratégie de développement semble rejoindre la préoccupation, exprimée par un autre intervenant, de donner "un visage" à l'Etat, en définissant la nature de ses agents, en leur donnant un nom générique ; en en identifiant les modes de cristallisation.

A cette préoccupation centrale, je répondrai de différentes façons, par touches successives. Mais, au préalable, il nous faut nous mettre d'accord sur ce qui, peut-être, constitue *le fondement de notre spécificité* (de la spécificité du processus de constitution de l'Etat Nation).

A cet égard, il me faut signaler deux faits majeurs, et dont il faut tenir compte, impérativement.

1.1. Le premier des deux faits majeurs réside dans *l'héritage social, politique, symbolique, de légitimation, de la guerre de libération*. On ne peut occulter ce "consensus" à la fois spontané et lentement intériorisé – depuis la constitution du mouvement politique nationaliste moderne – qui représente la pierre angulaire pour l'expression du projet de société, l'équilibre des forces sociales, la gestion des contradictions, l'arbitrage entre des projets sociaux concurrents contradictoires ou franchement antagoniques ; *c'est en fonction de la volonté de sauvegarder ce consensus – un pacte social tacite sur le fond de prééminence de l'État sur la Société Civile – que sont traités les problèmes de développement, de société et les luttes politiques...* La conjoncture, les rapports de forces quotidiens sont pris en charge de la même manière. Je peux donner un exemple, qui se trouve illustrer ce consensus-pacte social. Il s'est constitué, depuis 1967, un secteur public important ; c'est un fait indéniable. L'on sait que ce secteur public n'a pas *seulement* une fonction d'accumulation (au sens que donne R. LUXEMBURG à ce concept, cf. l'article précité, p. 52) ; près de 40 % (en 1980) de la main-d'oeuvre sont à considérer en surnombre. Quel que soit le type d'explication envisagé (emploi social, emploi de réserve, prise en

charge des fonctions qui ne ressortissent pas à l'entreprise similaire, en Occident, telles que la maintenance, la restauration, le transport du personnel, le social etc...), l'on est dans la nécessité de considérer cet aspect.

De plus, l'entreprise publique, dont la majeure partie connaît des difficultés financières (d'endettement notamment et de surcoûts) ne peut pas procéder au licenciement de son collectif de travail. Elle ne peut non plus se mettre en faillite, la pratique courante étant que l'État intervient toujours pour injecter des capitaux supplémentaires.

L'entreprise publique, telle qu'elle a fonctionné donc jusqu'à présent, est un des lieux économiques de "réalisation" du consensus... Réalisation au sens de donner une "réalité" tangible à une *aspiration populaire* d'emploi et de bien être social. Réalisation, d'un autre côté, au sens de constituer une base matérielle pour la *promotion/transformation des petites bourgeoisies* intellectuelle, marchande (urbaine et rurale) (voir à cet égard la communication de M. L. BENHASSINE à ce même colloque). Réalisation, par ailleurs, d'une *volonté d'hégémonie des fractions les plus "porteuses" de ces mêmes petites bourgeoisies*.

1.2. Le second de ces faits réside dans la *rente énergético-minière* (de plus en plus simplement énergétique). Il est incontestable, ici également, que la rente a permis de réaliser beaucoup de ces aspirations profondes, exprimées par les masses, pendant la période coloniale. La rente sert de moyen d'accumulation – la valorisation des hydrocarbures en serait la traduction technique-économique – ; elle permet la réalisation d'une politique de formation et d'éducation, d'une politique de santé ; elle sert à financer la généralisation d'un modèle de consommation de type moderne. Bref, *la rente permet, avec toutes les équivocités que l'on connaît au "concept", de donner corps au consensus. Aussi, l'aisance financière, surtout après octobre 1973, constituerait, pour notre pays, la base matérielle de la "prorogation" du consensus*^[1].

En gros techniquement, la stratégie algérienne de développement traduirait un projet de société dans lequel toutes les composantes de la société trouveraient un bénéfice. Dès lors, je pourrais considérer ce projet (développementiste) comme étant le résultat de *l'agrégation*, de la *digestion* (assimilation en fonction du métabolisme social, sur fond de consensus) des aspirations des différentes fractions de classes, voire des classes sociales en formation, *sous la direction* (la domination sans hégémonie ?^[2]) *d'un bloc au pouvoir*.

2) - Essayons d'aller plus en avant dans la mise en évidence du mode de formation/formulation de ce projet de société^[3].

Je considérerai, pour ce faire, une question que j'ai eu l'occasion d'étudier lors des travaux de recherche académique. Je cite ici la "question" de la "voie libérale" au/du développement, l'alternative libérale fondée sur l'entreprise privée, "l'initiative créatrice" de l'entrepreneur. Cette question – politique au plus haut point – n'est pas neuve. Elle est relativement ancienne ; et si nous devons la dater, il nous

faudra retourner à la IIIème Internationale (les thèses de Lénine-Roy de 1920 ou les recommandations du IVème Congrès de 1922), pour trouver les premiers linéaments de cette question. Il était question, à l'époque, de traiter le problème des révolutions démocratiques bourgeoises dans les pays arriérés (Sultan Galiev et le "galiévisme", les thèses sur le droit des nations, la voie chinoise etc...) Nous retrouvons cette question traitée par Mao Zé Dong (voir les textes de 1927-1930 et ceux postérieurs à la Démocratie Nouvelle, 1940) et Ho Chi Minh.

On la retrouve enfin, posée dans des termes – sémantiquement et syntaxiquement parlant – tout à fait différents, dans les Chartes de l'État Algérien (1962, 1964, 1976), celle d'Action Nationale de Nasser (1959) et... dans quelques écrits de Michel AFLAK le fondateur du Baâth, en 1955-1956.

Le problème résidait, dans le "traitement" correct de la contradiction classique capital/travail, dans un contexte national marqué par la domination impérialiste, coloniale ou néo-coloniale.

Il me semble donc que *la "thèse" propriété privée exploiteuse et propriété privée non exploiteuse, condense, tout en les refoulant/déconnectant, les problèmes que susciterait le développement d'une bourgeoisie nationale* (encore une notion problème !) *dans les pays dominés*. Il me semble que cette thèse (ainsi que bien d'autres, par d'autres revendications - programmes) est la "preuve" linguistique de la permanence, malgré les contextes et les conjonctures difficiles, de la revendication libérale, ou du moins, de l'aspiration de la petite bourgeoisie opprimée par le marché colonial, à se développer, une fois l'indépendance acquise.

Là également, le consensus est à sauvegarder : les notions de Code des Investissements ou de "règles du jeu" sont là pour lui donner sa matérialité. Je pourrais évoquer, et ceci concernera d'autres "segments" de la société, d'autres acteurs, la GSE ou la Révolution Agraire ; elles sont passibles, comme pratiques politico-sociales – bien plus que strictement économiques – *de mobilisation/introjection (Marcuse)*, du même traitement et de la même analyse.

Pour conclure ce deuxième point, je mettrai l'accent sur l'équivocité et l'ambiguïté constitutives du projet de société de l'Etat-Nation contemporain ; et lorsque je dis constitutives, c'est dans la double acception du mot : comme adjectif, ce sont l'équivocité et l'ambiguïté qui doivent être considérés comme telles. D'un autre côté, le projet de société ne se constitue – au sens d'une AG constitutive – que sur fond d'ambiguïté et d'équivocité, base du consensus.

L'équivocité est donc polysémique : là où la classe ouvrière entendrait développement pour la satisfaction de ses besoins essentiels, la bourgeoisie d'entreprise, les petites bourgeoisies urbaine et rurale vont entendre développement du marché, des procès privés, des catégories marchandes. *Ce qui nous est spécifique, c'est l'impossible congruence des deux écoutes*. Et, dans le projet de société dans son entier, tel qu'il se "raconte", tous les segments du discours de l'Etat-Nation sont des

montages et prêtent, nécessairement, à équivoque structurelle (consensuelle/imposée ?).

3) – Un autre point qui a suscité pas mal d'interrogations est relatif à l'articulation privé/public. Là aussi, cette question n'est technique – économique dans le mauvais sens du terme – qu'en apparence. En période de fluidité des rapports sociaux, où la société est en pleine mutation/fabrication et est donc extrêmement labile, toutes les pratiques, même les plus apparemment anodines (et non économiques) sont des pratiques d'instrumentalisation, de captation, d'appropriation/privatisation du projet de société (pour autant que ce dernier puisse avoir une logique ou une cohérence) ou de ses résultats (des résultats de sa matérialisation – mise en oeuvre).

Tout d'abord, cette articulation privé/public, productrice de catégories sociales et de contradictions correspondantes, se fait dans un contexte qu'il est utile de rappeler. Pour ne se limiter qu'aux espaces productifs, l'on soulignera que le secteur privé se reproduit dans un champ économique, social et politico-institutionnel protégé, stabilisé, sécurisé. Il existe un monopole sur le commerce extérieur, véritable écran de protection, et une légitimation publique-étatique (pour reprendre l'expression de S. DE BRUHNOFF) de l'entreprise privée, qui paie ses impôts, se conforme à la réglementation du travail, fait oeuvre utile en somme ; un système de prix d'une grande facticité, un système fiscal poreux, un marché de la force de travail banale immense, l'inexistence de problèmes de réalisation de la production du privé (comme ce dernier se concentre dans la production des biens de consommation, il a pour clients le salariat du public et du privé, une autre façon de récupérer une partie de la rente) seraient les autres caractéristiques du champ économique-politique. *J'ajouterai encore le "capital de relations", plus important que le capital-argent, puisqu'il va permettre le court-circuit systématique de la segmentation bureaucratique et l'utilisation des réseaux de pouvoirs-monopoles* (horizontalité qui subvertirait la verticalité entretenue par l'État). Pour cette raison, il nous est impossible de quantifier le secteur privé (dans la production des biens matériels et les BTP) ; je peux néanmoins donner quelques chiffres (manipulés à la source, parce qu'ils émanent d'un secteur opaque par essence). Ce sont donc des ordres de grandeur minimale (voir les tableaux en annexe).

Le dernier point à être soulevé a tourné autour de la définition – quantification du secteur informel non-structuré. Je dois dire tout d'abord que je ne me suis intéressé qu'à la production "informelle" pour le marché ; il est cependant très clair que l'on ne peut aborder cette question sans la mettre et rapport avec les processus – effets contradictoires de l'accumulation : structuration, institutionnalisation (le code des investissements, ou le code fiscal, celui de l'enregistrement ou le code douanier sont les traductions de cette légitimation-légalisation), création au grand jour d'entreprises, d'affaires florissantes, constitution de richesses ostensibles et consommation ostentatoire ; à l'autre pôle, si je me permets l'expression, "informalisation" d'un vaste secteur de l'activité économique et sociétale, et c'est en ce sens que je disais que ce *secteur informel, souterrain, parallèle*, qui constituerait – au plan

économique – le réseau des capillaires et qui est de "création" récente (après 1970) *est étroitement lié à la redistribution de la rente et est, par conséquent, modalité sociale et économique de répartition du surplus social.*

Un contenu différent pourrait être donné au concept d'informel. J'entends par là la *reconstitution-revivification des relations de sociabilité* tout à fait originales, qui tiendraient de l'ancien et du moderne... Par exemple, le repli-observable depuis la fin des années 1970 – sur la famille ; peut-être réaction à une forte bureaucratisation et à l'échec des sociabilités tentées sur fond de développement... Les unions professionnelles, les coterie administratives ou d'entreprise ont éclaté ou ne sont pas crédibles. Dès lors, cette valeur-refuge que constitue la famille – au sens large – est l'affirmation de l'informalisé, de l'informalité, de l'horizontalité. Echéec donc d'une rationalité qui était censée faire tâche d'huile ; victoire par contre des segments bureaucratiques, parcelles et lieux d'exercice du pouvoir. L'informel en serait le négatif et le point-limite.

Revenons à l'informel productif : une large part des producteurs informels (à domicile, à dominante féminine), qui s'adonne à des productions – assemblages modernes : bonneterie, layette, confection, ou traditionnelles : conditionnement d'épices, couscousseries, pâtes alimentaires, stéarinerie, confiserie d'olives, confiseries orientales, dépend étroitement des marchands, soit du commerçant donneur de commandes, soit de l'industriel qui "délocalise" ainsi, en se transformant en donneur à façon, chez des façonniers à domicile ou en donneur d'ordres, à des quasi- sous-traitants. Donc, quel que soit le côté ou l'angle d'attaque de ce problème de l'informel, force est d'admettre que *l'informel est étroitement régulé par le formel* ; il évolue en fonction de ses rythmes et répond à une demande sociale que seul le secteur patent, visible peut recevoir, quantifier, satisfaire, selon toute apparence. On peut remarquer une floraison d'imitations locales de productions étrangères (je ne parle pas des pirateries industrielles), mélangées à des produits de contrebande, fabriquées dans le secteur informel qui, dans ce cas, dispose de son réseau d'écoulement (à la différence de la production "sous-traitée" qui reparaît dans les vitrines des grands magasins) ; segmentations du marché, de la production de la force de travail, telles seraient les caractéristiques de cette *production informelle qui s'insère dans un circuit redistributif à base rentière* ou valorisant le trafic de devises avec l'émigration).

L'estimation dans ce cas, est une véritable gageure. Au niveau même du secteur privé "structuré", la relative mobilité des affaires (un taux de "turn-over" de 25 % est minimal), ajoutée à la lenteur désespérante de la saisie statistique, compliquent la tâche du chercheur... et du politique.

Les chiffres présentés plus bas, sont des données minimales. On pourrait estimer, sur la base de recoupements avec des sources extrêmement dispersées (le monopole, le fisc, le commerce, les APC, le MPAT etc...) que le secteur privé industriel structuré (recensé) emploie, au moins, 300.000 salariés (y compris donc les entreprises de 0 à 4 salariés). Si l'on y adjoint l'aide familiale, importante, le secteur privé utiliserait près de 450.000 personnes (salariées et aides familiaux) ;

quant à l'informel, le chiffre de 5.000 ateliers pour Alger (dans le textile et la chaussure) ne me paraît pas du tout exagéré, lorsque l'on sait, à travers le fichier le plus récent, celui de 1983, qu'il existe 6.700 entreprises dans la wilaya d'Alger. Cependant, que l'on s'entende sur la notion de salaire : il n'a rien à voir avec l'image de l'emploi industriel régulier, avec le SNMG. Au cours des années, un puissant mouvement de délocalisation des activités privées, une ruralisation en quelque sorte, a certainement été dicté par des considérations de salaires et/ou de concurrence. En gros, les salariés dont on parle sont des ouvriers précaires, surtout dans les entreprises de 0 à 9 salariés, où l'instabilité est structurelle, pour des tas de raisons, la plus importante est celle qui a trait à l'approvisionnement ; la dépendance à l'égard d'un plus gros y est la règle.

Dans ce cas, les catégories usuelles sont impuissantes à saisir le réel ; *le salaire n'est pas le salariat* ; le profit n'a que très peu de choses en commun avec le profit capitaliste, dans la mesure où viennent se greffer *différents modes de valorisation du capital-argent* (et non pas de la valeur, ce concept est trop chargé scientifiquement, et son utilisation me paraît prématurée, non-construite ou hors de propos), et donc diverses façons de faire de gros profits (monopole, sous-monopole, pénurie, corruption, appropriation privative de la propriété publique etc...).

Les faits sont là et il nous faut en tenir compte. Partis d'une réflexion sur la classe ouvrière, l'observation *méthodiquement* menée du réel social s'est avérée être un instrument, irremplaçable de *compréhension* des concepts fondamentaux de la science sociale. Lorsque je dis que le profit n'a que très peu de choses à voir avec le profit (de l'entrepreneur) capitaliste, je prends en charge l'aspect éminemment construit de la catégorie du profit. Ce dernier n'est pas le résultat d'un travail appliqué à un capital, mais il se situerait à l'intersection de l'économie et du politique. Produire en sous-capacités et faire énormément de profit, parce qu'en face, une quantité énorme de liquidités flotte, c'est faire preuve d'un flair entrepreneurial doublé d'un sens de la "société", qui consiste à ne pas pousser les cadences, épargner le travail humain, parce que, de toutes les façons, tout se vend.

Quelques remarques en guise de conclusion

Un intervenant a parlé de bourgeoisie d'Etat comme l'autre pôle de la classe ouvrière ; je pense que c'est une solution trop limpide, trop abrupte et, me semble-t-il, tout ce que l'on a avancé jusqu'à présent milite en sa défaveur.

Pourquoi ? Si l'on admet – et ceci non par purisme, mais par souci de bien nous définir – qu'une bourgeoisie se constitue dans le cadre de rapports marchands capitalistes structurant l'ensemble de l'activité économique et sociale, l'on ne peut que constater l'inadéquation des critères avec la réalité que vivent les pays de la périphérie. Il est certain que la constitution d'un vaste secteur d'Etat, d'une propriété d'Etat et le noyau organisateur du procès de formation d'une classe (ou d'un conglomérat de fractions de classes contradictoirement soudées), les caractéristiques historiques de constitution de ce secteur d'Etat, ainsi

que l'étatisation/bureaucratisation (contradictoires, parce qu'elles donnent naissance à une foule d'activités "privées", informelles) de la vie sociale, le non-fonctionnement de la loi de la valeur (pour autant qu'on puisse parler de fonctionnement), ou du moins, son fonctionnement bizarre, anormal, atypique, font que le concept de Bourgeoisie d'Etat me paraît trop monolithique pour lui accorder une quelconque opérationnalité, dans la conjoncture actuelle.

De plus, si on le déclare recevable, qu'en sera-t-il des alliances et des formes d'organisation de la classe ouvrière ? Il est sûr qu'ici l'on marche en terrain trouvant et les catégories sont fuyantes.

Je regarderais plutôt du côté de la notion de classe-Etat^[4], proposé par H. ELSENHANS (voir les cahiers du CREA, n° 3, pp. 23-27), en ce qu'elle s'imbriquerait à celle d'Etat-Nation. Une verticalité (une organisation bureaucratique de l'économie et de la société, une segmentation des appareils et des pouvoirs, une appropriation différenciée de la rente) dont rendrait compte la notion de classe Etat viendrait à "couper" une horizontalité suggérée par le concept d'Etat-Nation. Constitution de la Nation, depuis l'indépendance, par l'intermédiation de la production d'une classe-Etat, sur fond de consensus... et de rente.

Tableau n° 1 : Part de l'excédent net d'exploitation selon le secteur juridique (source - MPAT) (en millions de DA)

	1970	1974/1977	1978
Secteur privé	28.275,3	47.412,2	17.342,5
Secteur public	9.730,5	49.778,4	17.114,3

Tableau n° 2 : Evolution de l'accumulation brute de fonds fixes (source - MPAT) (en millions de DA)

	1969	1973	1977	1978
	6.958,3	13.940,5	41.174,4	53.424
A Brute dont BTP	2.957,4	5.771,7	13.142,8	15.783
industrie	1.407,4	2.813,7	10.814,6	16.262

Tableau n° 3 : Revenus des employeurs et patrons (non agricoles)

	1967-1968	1979	79/68
Employeurs-patrons	39.943,00	149.522.00	4.05
Moyenne	9.073,00	29.180	3,22

Tableau n° 4 : Concentration des revenus (non agricoles)

	1968		1979	
	% pop.	% revenu	% revenu	% revenu
Employeurs-Patrons	1,1	3,9	2,0	8,5
Travailleurs manuels	49,1	34,5	43,3	32,4

Tableau n° 5 : Estimations de l'artisanat de production (ministère des industries légères)

1. Artisanat traditionnel	:	13.500
dont tissage tapis	:	8.100
Dinanderie, Brod.	:	5.400
2. Artisanat "moderne"	:	23.500 (sous-estimé)
Aliment	:	10.105 (largement sous-estimé)
Textile	:	5.640 -
Travail du bois	:	3.160 (largement sous-estimé)
BTP et autres	:	3.995 (largement sous-estimé)

Tableau n° 6 : Evolution de l'artisanat de service

Recens.	1966	:	110.000
Recens.	1977	:	170.000
Estim.	1982	:	250.000

Tableau n° 7 : Estimations du secteur privé industriel (structuré?) (source MPAT)

Recens.	1966	:	110.000
Recens.	1977	:	170.000
Estim.	1982	:	250.000

* Y compris énergie et eau et mines et carrière et BTP pour 80.

Notes

[*] Chercheur au CREA - Enseignant à l'Institut des Sciences Politiques (Alger).

[]** Ce texte comporte quelques rajouts par rapport à celui que j'avais présenté au colloque déjà cité. Ces rajouts concernent surtout le 1er point et la conclusion. J'espère revenir sur les quelques idées suggérées ici dans un prochain article. Que l'on me pardonne le "style parlé" et l'utilisation de la première personne du singulier. Au fond, ne serait-il pas temps que chacun de nous s'assume dans ce qu'il fait et dit ?

[1] Cette formulation, malgré son côté lapidaire, me semble bien mettre en évidence la conjonction de deux facteurs, économique et politique. La rente énergétique a pu donner corps aux aspirations de la "base d'offensive" de la lutte de libération, donnant ainsi une plus large assise au consensus et légitimant le procès de constitution de la classe Etat, instrument de réalisation de l'Etat-Nation. Dans la théorie économique, une telle conjonction de facteurs s'appellerait "économie politique", Nous y reviendrons.

[2] Là aussi, le point d'interrogation est à prendre au pied de la lettre. L'hégémonie - comme direction intellectuelle et morale - peut-elle prendre l'aspect de la "matérialité" de la matière ? En bref, la matière peut-elle être le langage de l'idéologie, ou plus exactement, la manière peut-elle être l'idéologie du politique ? Je renvoie pour ce point à l'exposé fait par Ahmed HENNI aux journées d'Etudes sur industrialisation et acculturation (Oran, décembre 1983) ; "excès de culture et entraves à l'industrialisation", CREDO, Oran, sans date.

[3] ...à travers la formulation d'un discours d'organisation... POULANTZAS, l'Etat, le pouvoir, le socialisme, PUF, Paris, 1977.

[4] Le retour au concept (ou à la catégorie) du mode de production asiatique d'une part, à ceux élaborés par Gramsci (notamment le concept de révolution passive) serait nécessaire pour une plus grande précision conceptuelle.

Décret n° 85-307 du 17 décembre 1985 portant création d'un centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D)

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'enseignement supérieur,

Vu la Constitution et notamment ses articles 111- 10° et 152 ;

Vu le décret n° 83-455 du 23 juillet 1983 relatif aux unités de recherche scientifique et technique ;

Vu le décret n° 83-521 du 10 septembre 1983 fixant le statut des centres de recherche créés auprès des administrations centrales ;

Vu le décret n° 83-733 du 17 décembre 1983 portant dissolution de l'organisme national de la recherche scientifique et transfert de ses attributions et activités ;

Vu le décret n° 84-159 du 7 juillet 1984 portant création d'un commissariat à la recherche scientifique et technique ;

Décète :

Article 1er – Il est créé un centre de recherche scientifique et technique à vocation intersectorielle, dénommé : "Centre de recherche en économie appliquée pour le développement", par abréviation : "CREAD", régi par les dispositions du décret n° 83-521 du 10 septembre 1983 susvisé.

Art. 2 – Le CREAD est placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur.

Son siège est fixé à Ben-Aknoun (Alger).

Art. 3 – Outre les missions générales prévues à l'article 4 du décret n° 83-521 du 10 septembre 1983 susvisé, le CREAD est chargé de :

– mener des recherches théoriques et appliquées sur le développement économique,

– étudier les conditions économiques et sociales nécessaires au renforcement de l'intégration intersectorielle, de la création et de la maîtrise technologiques et d'une gestion efficace aux niveaux macro- et micro-économiques,

- entreprendre des recherches économiques et socio-économiques en vue d'assurer la sécurité alimentaire nationale par l'accroissement de la production et de la productivité agricole,
- effectuer des recherches en matière d'économie du travail, de l'éducation, de la formation, de la santé et de l'habitat,
- étudier les systèmes de gestion monétaires et financiers aux niveaux national et international.

Art. 4 – Conformément à l'article 11 du décret n° 83-521 du 10 septembre 1983 susvisé, le conseil d'orientation du CREAD comprend, au titre des principaux secteurs producteurs et utilisateurs :

- un représentant du ministre de la défense nationale,
- un représentant du ministre de l'industrie lourde,
- un représentant du ministre de l'agriculture et de la pêche,
- un représentant du ministre de la formation professionnelle et du travail,
- un représentant du ministre de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques.

Art. 5 – En application de l'article 2 du décret n° 83-733 du 17 décembre 1983 susvisé, les activités, droits, obligations, structures, moyens et biens détenus par l'organisme national de la recherche scientifique, entrant dans le cadre des missions du CREAD, lui sont transférés conformément à la réglementation en vigueur.

Art. 6 – Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 décembre 1985.

Chadli BENDJEDID.